



HAL
open science

Les cimetières modernes “ hors les murs ” dans le nord-est de la France : topographie, modes / pratiques funéraires et populations des cimetières antérieurs au décret impérial de 1804 (XVI^e-XVIII^e siècles)

Myriam Dohr, Carole Fossurier, Daniel Barthélemy, Cécile Buquet-Marcon, François Capron, Boris Dottori, Vincent Hadot, Jérôme Livet, Jérémie Maestracci, Aurélie Mayer, et al.

► **To cite this version:**

Myriam Dohr, Carole Fossurier, Daniel Barthélemy, Cécile Buquet-Marcon, François Capron, et al.. Les cimetières modernes “ hors les murs ” dans le nord-est de la France : topographie, modes / pratiques funéraires et populations des cimetières antérieurs au décret impérial de 1804 (XVI^e-XVIII^e siècles). [Rapport de recherche] INRAP. 2020, 150 p. hal-04210976

HAL Id: hal-04210976

<https://inrap.hal.science/hal-04210976v1>

Submitted on 19 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Régions Grand Est, Bourgogne - Franche-Comté,
Centre - Val-de-Loire, Hauts-de-France, Île-de-France

Les cimetières modernes « hors les murs » dans le nord est de la France

Topographie, modes / pratiques funéraires et populations des cimetières antérieurs au décret impérial de 1804 (XVI^e-XVIII^e siècles)

Rapport d'activité 2020

2^e année

Coordination

Myriam Dohr

Carole Fossurier



Régions Grand Est, Bourgogne - Franche-Comté,
Centre - Val-de-Loire, Hauts-de-France, Île-de-France

Les cimetières modernes «hors les murs» dans le nord-est de la France

Topographie, modes / pratiques
funéraires et populations des
cimetières antérieurs au décret
impérial de 1804 (XVI^e-XVIII^e siècles)

Rapport d'activité

2^e année

coordination de

Myriam Dohr

Carole Fossurier

par

Daniel Barthélemy
Cécile Buquet-Marcon
François Capron
Myriam Dohr
Boris Dottori
Carole Fossurier
Vincent Hadot
Jérôme Livet
Jérémy Maestracci
Aurélie Mayer
Sophie Oudry
Cécile Paresys
Amélie Pélissier
Romuald Pinguet
Cécile Pillard
Cédric Roms
Florence Tane
Céline Veysseyre
Elodie Wermuth

Sommaire

7		Fiche signalétique
9	1.	Présentation
9	1.1	Emprise, chronologie et thématiques : critères de sélection des sites
10	1.2	Problématiques initiales
10	1.3	Participants (identité, institution, spécialité)
13	2.	Déroulement du PCR (2020)
13	2.1	Financement 2020
13	2.2	Réunion annuelle : réunion du 12 octobre 2020
14	2.3	Bibliographie : la bibliothèque Zotero
15	3.	Problématiques actualisées en 2019 et méthodologie
15	3.1	Cadres chronologique et géographique
15	3.1.1	Chronologie
15	3.1.2	Géographie
16	3.2	Problématiques
17	3.3	Méthodologie
17	3.3.1	Base de données et système d'information géographique (SIG)
19	3.3.2	Tableau «topographie»
20	3.3.3	Tableau «biologie»
21	3.3.4	Tableau «taphonomie»
21	3.3.5	Tableau «petit mobilier»
23	4.	Bilans régionaux
23	4.1	Alsace (par A. Pélissier et B. Dottori)
23	4.1.1	Haut-Rhin (par A. Pélissier)
27	4.1.2	Bas-Rhin (par B. Dottori)
28	4.1.3	Alimentation de la base de données (par A. Pélissier)
28	4.1.4	Perspectives archéo-anthropologiques (par A. Pélissier)
29	4.2	Bourgogne (par C. Fossurier et J. Maestracci)
29	4.2.1	Mâcon (71) : l'implantation des cimetières paroissiaux dans et hors de la ville (par D. Barthélemy)
33	4.2.2	Beaune (21) : des éléments multiples
33	4.2.3	Dijon (21) : étude préliminaire des décès à l'hôpital (par R. Pinguet)
38	4.3	Centre-Val de Loire (par F. Capron, J. Livet avec la collaboration F. Tane)
38	4.3.1	La topographie
42	4.3.2	Les pratiques funéraires
43	4.3.3	La population inhumée : caractérisation biologique
44	4.4	Champagne-Ardenne (par C. Paresys et C. Roms)
44	4.4.1	Bilan du dépouillement de la carte archéologique (par C. Paresys)
45	4.4.2	Les cimetières modernes de Saint-Remi et de la porte de Mars. Données historiques (par C. Roms)
62	4.5	Franche-Comté (par C. Fossurier, J. Maestracci)
63	4.6	Hauts-de-France (par S. Oudry)
63	4.6.1	Sites avec sépultures de l'époque moderne
65	4.6.2	Le cas particulier d'Amiens
65	4.6.3	Perspectives pour 2021
66	4.7	Île-de-France (par C. Buquet-Marcon, E. Wermuth et A. Mayer)
67	4.7.1	Corpus d'étude
68	4.7.2	Problématiques générales
68	4.7.3	Problématique particulière : le cas de Paris et son impossibilité à faire face au nombre de morts
70	4.7.4	Discussion autour des premiers résultats
71	4.8	Lorraine (par M. Dohr)

75	5.	Bilans thématiques - premier état
75	5.1	Etude sur le petit mobilier (par C. Pillard)
76	5.2	Le «cimetière des soldats» de Marsal (57) au XVIII^e siècle et les cimetières hors-les-murs d'Ancien Régime - état des recherches (par V. Hadot)
78	5.3	Etude d'avancement des tableaux - bilan préliminaire
81	6.	Conclusion et perspectives
82		Bibliographie
87		Annexes
88		Annexe 1 : Autorisation préfectorale
89		Avis CTRA
91		Annexe 2 : Mâcon (71) : L'implantation des cimetières paroissiaux dans et hors de la ville (par D. Barthélemy)
97		Annexe 3 : Inventaire des sites issu de la base de données
97		Alsace
104		Bourgogne
117		Centre - Val-de-Loire
122		Champagne-Ardenne
125		Franche-Comté
129		Hauts-de-France
136		Île-de-France
138		Lorraine
149		Table des illustrations

Fiche signalétique

Programme collectif de recherche

Les cimetières modernes «hors les murs» dans le nord-est de la France

Topographie, modes/pratiques funéraires et populations des cimetières antérieurs au décret impérial de 1804 (XVI^e-XVIII^e siècles)

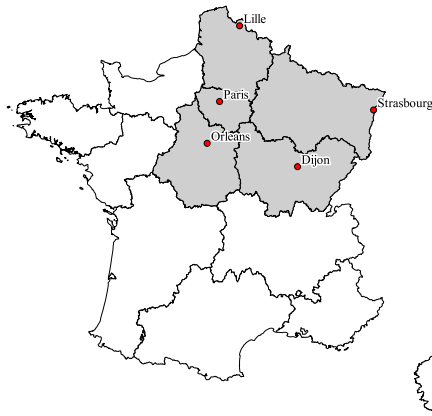


Fig.1 Régions administratives du PCR J. Maestracci, Inrap

Responsable

Carole Fossurier, Inrap Bourgogne - Franche-Comté
Centre archéologique Inrap, 5 rue Holweck 21000 Dijon
Arrêté SRA n°2019/L277 en date du 21 mai 2019 (annexe n°1)
N° OA : 13/11226

Co-responsable

Myriam Dohr, Inrap Grand Est
Centre archéologique Inrap, 95 impasse Henri Becquerel 54710 Ludres

Localisation (fig.1)

Régions : Grand Est, Bourgogne - Franche-Comté , Centre - Val-de-Loire ; Île-de-France, Hauts-de-France

Intervenants scientifiques (liste détaillée *infra*)

30 participants relevant majoritairement de l'Inrap mais aussi d'Alsace Archéologie, des universités Aix-Marseille et Lyon II, de Landarc, du Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, du CNRS et de l'EFS, d'Éveha, de l'Institut National du Patrimoine, du Service Archéologique Municipal d'Arras.

Les divers intervenants sont rattachés à différentes UMR : UMR 7268 ADÉS, UMR 7264 CEPAM, UMR 5190 LARHRA, UMR 8589 LAMOP, UMR 7044 Archimède, UMR 6249 Chrono-environnement, UMR 6273 CRAHAM, UMR 7206 Eco-Anthropologie et ethnobiologie, UMR 5199 PACEA, UMR 8529 IRHiS, EA 4284 TrAme, UMR 5138 ArAr.

Financement

Ministère de la Culture, DRAC Grand Est

1. Présentation

Le projet de ce PCR est né à la suite de deux importantes opérations de fouille réalisées sur des cimetières modernes, d'abord à Nancy en 2010, puis à Dijon en 2012-2013. Rapidement, les discussions entre la responsable de la fouille de Nancy et l'anthropologue de celle de Dijon ont mis en exergue les nombreux points communs entre les deux cimetières. Tous deux créés au XVIII^e siècle, dans des villes de taille importante, ils reflètent la vision de la mort au siècle des Lumières. Depuis 2009, plusieurs opérations d'archéologie préventive, à commencer par celle de La Ciotat, ont mis en avant ces cimetières modernes méconnus, et dont l'étude permet de documenter une période de transition, tant dans l'attitude de la population face à la mort que dans la gestion des inhumations. Les colloques du GAAF sur « Le paysage médiéval et moderne du cimetière » en 2012, puis sur « Les grands ensembles sépulcraux » en 2015 et enfin celui de 2016 sur « La mort de nos aïeux » ont permis d'évoquer les résultats de ces opérations. Ainsi de nombreuses similitudes apparaissent entre ces différents cimetières de la fin de l'Ancien Régime mais aussi des caractéristiques régionales. De plus, les études anthropologiques de ces ensembles laissent envisager un type de population pré-jennérienne bien éloigné du type médiéval régulièrement rencontré et étudié en archéologie.

L'objet de ce PCR, qui devrait se dérouler sur 4 ans, est de faire un état des lieux sur le sujet dans le nord-est de la France, à savoir pour les régions de Bourgogne - Franche-Comté, Grand Est, Centre - Val-de-Loire, Île-de-France, Hauts-de-France. L'étude a été étendue aux régions limitrophes par rapport aux régions de départ (Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté) pour obtenir un corpus plus conséquent et diversifié et donc faire un état des lieux sur ce sujet.

La deuxième année de ce projet se termine et l'inventaire des sites est très avancé dans la plupart des régions mais moins qu'espéré suite à la crise sanitaire. Les premiers résultats mettent en évidence la rareté des sites concernés toutes régions confondues, mais également les problématiques qui devront être abordées dans les années à venir : type de mobilier, modes d'inhumation, identité des inhumés, nature et organisation des cimetières. Des recherches complémentaires en archives et le retour sur certaines collections ostéologiques sont également à envisager dans les années à venir. Enfin, ce PCR fera l'objet pour terminer d'une synthèse publiée sous forme d'un article ou d'un ouvrage scientifique.

1.1 Emprise, chronologie et thématiques : critères de sélection des sites

Après deux années consacrées aux régions Grand-Est et Bourgogne - Franche-Comté (année probatoire et première année de la triennale), le PCR s'est ouvert aux régions Hauts-de-France, Île de France et Centre-Val de Loire. Ultérieurement, il pourra également s'avérer nécessaire de comparer les résultats de ce PCR avec les cimetières des régions frontalières. Par ailleurs, d'autres projets régionaux du même type mais sous d'autres formes sont actuellement en cours (thèses ou publications).

Le XVIII^e siècle semblait *a priori* le cadre chronologique le plus approprié. Cependant, nous avons choisi de l'élargir du début XVI^e siècle au début du XIX^e siècle : cet élargissement permet également d'approfondir l'approche biologique des populations et la question des modes funéraires à partir d'un corpus de tombes fouillées suffisamment conséquent et pour lesquelles les datations attribuées sont très souvent assez larges (« période moderne »).

Les cimetières concernés sont tout d'abord ceux des villes. En effet, pour des raisons démographiques notamment, ce sont principalement dans les villes que la nécessité de déplacer les cimetières loin des habitations s'est en premier fait ressentir. De plus, les principales opérations archéologiques ont été réalisées sur des cimetières urbains. Il en résulte évidemment une surabondance d'informations pour cette catégorie de cimetière. Cependant, les recherches effectuées à la carte archéologique et aux archives mettent en évidence dans certains villages

cette même volonté de repousser les morts hors du périmètre des vivants. Il apparaît donc intéressant de prendre en compte ces quelques cimetières ruraux déplacés au XVIII^e siècle, voire de s'interroger sur les éventuelles modernisations de cimetières anciens.

1.2 Problématiques initiales

Les bornes chronologiques envisagées initialement, de 1650 à 1850, ont bien évidemment orienté le choix des premières problématiques. Il s'agissait alors d'essayer de caractériser des cimetières dits « de transition » car créés à la fin de l'Ancien Régime, au siècle des Lumières, juste avant le décret impérial de 1804 et les premières vaccinations.

Tout d'abord, les réflexions à mener concernaient l'identité des inhumés ainsi que les circonstances de création de ces nouveaux cimetières que ce soit à partir des sources écrites et/ou des données archéologiques. Des études biologiques (à réaliser ou à compléter) ont aussi été envisagées pour permettre de caractériser l'état sanitaire de cette population de la fin de l'Ancien Régime.

Venaient ensuite les différents aspects liés au fonctionnement de ces nouveaux cimetières, aspects impactés ou non par l'hygiénisme et l'individualisme mis en avant au XVIII^e siècle : gestion et typologie des tombes, sectorisation, plates-bandes et allées, etc.

L'économie de la mort, les règles concernant la rotation des tombes ou la profondeur des fosses ou encore l'évolution des modes d'inhumation (usages du linceul et/ou du cercueil et/ou de la sépulture habillée) sont autant d'éléments qu'il était prévu de mettre en évidence car en pleine mutation au cours de cette période de 1650-1850.

Outre ces problématiques directement liées aux inhumés ou à la gestion du cimetière, le PCR se proposait d'aborder l'évolution des mentalités face à la mort au travers de l'usage des monuments funéraires, du fleurissement des tombes, de la mise en place des concessions, etc. Enfin, pour répondre à la poussée démographique puis aux exigences du décret impérial, nombre de ces cimetières dits « de transition », modernes pour l'époque, ont été régulièrement agrandis et réorganisés. Cette étude devait permettre d'évaluer les effets de ces changements, les raisons de ces choix, les contraintes, les projets proposés et avortés.

Les problématiques à l'origine du PCR étaient donc essentiellement tournées vers les cimetières urbains du XVIII^e siècle. Les premières investigations, réalisées en 2018 et 2019, ont eu pour conséquences de nuancer l'impact de l'effet « siècle des Lumières » et donc, entre autres, d'élargir les bornes chronologiques initiales (voir *infra* « 3.2 Problématiques »). Cette évolution du PCR est aussi dû au manque évident de matière à exploiter (peu de cimetières du XVIII^e siècle fouillés) et à la nécessité de pouvoir proposer des synthèses sur des séries suffisamment conséquentes pour être probantes.

1.3 Participants (identité, institution, spécialité)

Dohr Myriam, archéologue, responsable d'opération
Inrap Grand Est, centre archéologique de Ludres
Spécialités : Contexte urbain, périodes médiévale et moderne, bâti, funéraire, archives

Fossurier Carole, archéo-anthropologue
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Dijon, UMR 7268 ADÉS AMU CNRS
EFS
Spécialité : Anthropologie

Paresys Cécile, archéo-anthropologue
Inrap Grand Est, centre archéologique de Saint-Martin-sur-le-Pré, UMR 7264 CEPAM
Spécialité : Anthropologie

Maestracci Jérémy, archéo-anthropologue
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Dijon
Spécialité : Anthropologie

Martin Philippe, professeur d'histoire moderne
Université Lyon 2, UMR 5190 LARHRA
Spécialités : Epoque moderne, religions

Pinguet Romuald, archéologue
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Dijon
Spécialités : Périodes médiévale et moderne, archives

Roms Cédric, archéologue, responsable d'opération
Inrap Grand Est, centre archéologique de Saint-Martin-sur-le-Pré, UMR 8589 LAMOP
Spécialités : Contexte urbain, périodes médiévale et moderne, archives

Pélissier Amélie, archéo-anthropologue
Archéologie Alsace
Spécialité : Anthropologie

Ardagna Yann, anthropologue, paléopathologiste
UMR 7268 ADÉS AMU, CNRS EFS Marseille, France
Spécialités : Anthropologie biologique, paléopathologie, épidémiologie

Tzortzis Stéfan, archéo-anthropologue
UMR 7268 ADÉS AMU, CNRS EFS Marseille, France
Spécialités : Archéo-thanatologie, anthropologie biologique, sépultures multiples

Dottori Boris, archéologue, responsable d'opération
Inrap Grand Est, centre archéologique de Strasbourg, UMR 7044 Archimède
Spécialités : Périodes médiévale et moderne, rural/urbain, études de bâti, études historiques/
archives

Alix Stéphane, archéologue, responsable d'opération
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Dijon, UMR 6249 Chrono-
environnement
Spécialités : Contexte urbain, bases de données

Signoli Michel, archéo-anthropologue
UMR 7268 ADÉS AMU, CNRS EFS Marseille, France
Spécialités : Anthropologie, sépultures multiples

Soulat Jean, archéologue, ingénieur d'études
LandArc, UMR 6273 CRAHAM
Spécialités : Petit mobilier médiéval et moderne

Pillard Cécile, archéologue
Inrap Grand Est, centre archéologique de Ludres
Spécialités : Petit mobilier moderne et contemporain, archives

Higelin Mathias, archéologue, responsable d'opération
Archéologie Alsace, UMR 7044 Archimède
Spécialité : Instrumentum

Decomps Claire, conservatrice au Musée d'Arts et d'Histoire du Judaïsme
Spécialité : Histoire du judaïsme dans le quart nord-est de la France, cimetières juifs

Veysseyre Céline, documentaliste
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Dijon
Spécialités : Documentation, recherches bibliographiques

Hadot Vincent, archéologue, responsable d'opération
Institut National du Patrimoine
Spécialité : Cimetières militaires

Oudry Sophie, archéo-anthropologue
Inrap Hauts-de-France, centre archéologique de Villeneuve d'Ascq, UMR 7268 ADéS AMU
CNRS EFS
Spécialité : Anthropologie

Capron François, archéologue, responsable d'opération
Inrap Centre, centre archéologique de Saint-Cyr-en-Val
Spécialités : Périodes médiévale et moderne, rural/urbain

Oeil-de-Saleys Sébastien, archéologue, responsable d'opération
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Besançon
Spécialité : Périodes médiévale et moderne, rural/urbain

Buquet-Marcon Cécile, archéo-anthropologue
Inrap Île-de-France, centre archéologique de Pantin, UMR 7206 Eco-Anthropologie et
Ethnobiologie
Spécialité : Anthropologie

Livet Jérôme, archéo-anthropologue
Inrap Centre, centre archéologique de Tours, UMR 5199 PACEA
Spécialité : Anthropologie, archéologie funéraire médiévale

Tane Florence, archéologue
Inrap Centre, centre archéologique de Saint-Cyr-en-Val
Spécialités : Anthropologie, périodes médiévale et moderne

Wermuth Elodie, archéologue, responsable d'opération
Éveha agence de Troyes, UMR 7268 ADéS AMU CNRS EFS
Spécialités : Anthropologie, contexte urbain, périodes médiévale et moderne, funéraire

Mayer Aurélie, responsable d'opération, archéo-anthropologue
Éveha agence Ivry-sur-Seine
Spécialité : Archéo-anthropologie, périodes médiévale à contemporaine moderne, rural/urbain

Béghin Mathieu, archéologue
Service Archéologique Municipal de la ville d'Arras, UMR 8529 IRHiS et EA 4284 TrAme
Spécialité : Périodes médiévale et moderne, urbain, faubourgs, études historiques / archives

Berthon Amélie, archéologue
Éveha agence de Clermont Ferrand, UMR 5138 ARAR et UMR 6273 CRAHAM
Spécialité : Petit mobilier et verre (Moyen Âge et époque moderne)

Barthélemy Daniel, archéologue
Inrap Bourgogne - Franche-Comté, centre archéologique de Mâcon, UMR 5138 ArAr
Spécialité : contexte urbain, recherches en archives

2. Déroulement du PCR (2020)

Cette année 2020 qui s'achève a été, pour le PCR, comme pour la majorité des projets en cours, une année au cours de laquelle les travaux de recherches ont fonctionné au ralenti. A ce contexte exceptionnel s'ajoute un nombre de jours PAS pour les participants de notre PCR rattachés à l'Inrap fortement diminué par rapport aux précédentes années. Aussi, ce rapport intermédiaire présente des résultats très inégaux selon les régions et reflète le temps dont chacun a pu disposer.

2.1 Financement 2020

En cette année 2020, aucune subvention n'a été demandée. En effet, suite à un concours de circonstances, le crédit demandé et accordé en 2019 de 3000 € a été accordé en intégralité. Comme l'année dernière, l'Association NEA (Nord Est Archéologie - C. Moulis, 4 rue Charles Derise, 88500 Mirecourt) a reçu les subventions du SRA Grand Est, l'association facturant 2 % de frais de gestion.

Subvention DRAC Grand Est 2019	3000,00 €
Frais de gestion	60,00 €
Dépenses années 2019	604,73 €
Documentation (dont livres)	384,22 €
Frais réunion 12 octobre 2020	416,10 €
- Frais de mission (transport)	175,00 €
- Frais d'organisation (repas)	241,10 €
Frais mission (autre que réunion)	19,78 €
	€
Reste à dépenser	1515,17 €

Outre cette subvention, l'Inrap, Alsace Archéologie, Eveha et les laboratoires universitaires ont participé au PCR en prenant en charge certains frais de mission et en accordant du temps aux différents participants sous forme de «jour/homme».

2.2 Réunion annuelle : réunion du 12 octobre 2020

En raison de la crise sanitaire et de la réduction drastique des moyens accordés en «jours/homme» par l'Inrap, il n'a été possible de tenir qu'une seule réunion en cours d'année. Celle-ci a eu lieu le dernier trimestre et a permis d'esquisser un bilan annuel.

Elle s'est déroulée le 12 octobre 2020, à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (le lieu a été choisi pour permettre d'accueillir les participants dans des conditions acceptables suite à la crise sanitaire). Cette réunion visait à faire le point sur l'intégration dans le PCR des nouvelles régions et à répondre au questionnement des nouveaux participants. Etaient présents C. Buquet, F. Capron, M. Dohr, C. Fossurier, V. Hadot, J. Livet, J. Maestracci, S. Oeil-de-Saleys, C. Paresys, R. Pinguet, C. Roms, C. Veysseyre, E. Wermuth.

Après un rapide tour de table, le bilan annuel du PCR a été présenté, essentiellement du point de vue financier. La liste des nouveaux ouvrages disponibles a également été indiquée. La dernière version de la base de données, considérée comme finalisée, a également été explicitée. E. Wermuth a ensuite présenté la fouille du «Carreau du Temple» (XII^e-XVIII^e siècle) à Paris. Puis V. Hadot a fait une intervention sur les cimetières militaires. F. Capron et J. Livet ont ensuite présenté l'état d'avancement des travaux en région Centre - Val-de-Loire. Enfin C. Buquet est intervenue sur les particularités de l'Île-de-France.

Les discussions ont essentiellement été tournées vers cette dernière région afin d'orienter les recherches pour essayer de la traiter malgré le nombre très important de données.

2.3 Bibliographie : la bibliothèque Zotero

Les modalités de la bibliothèque partagée restent identiques à celles présentées dans le rapport de l'année dernière.

C'est une bibliothèque de groupe développée sous le logiciel libre Zotero et rattachée à la bibliothèque régionale de Bourgogne - Franche-Comté. Cet outil a été choisi pour son utilisation courante par le milieu de la recherche scientifique, sa facilité de prise en main et d'utilisation des références bibliographiques (classement, conservation et export) ainsi que la rapidité de leurs rapatriements depuis des catalogues de bibliothèques et des sites de ressources documentaires en ligne.

Elle est gérée par la documentaliste et son administration est commune avec les responsables du projet. L'ensemble de ses membres y ont accès en « lecture et consultation ».

Ceux-ci participent activement à son enrichissement au gré de leurs lectures et travaux et communiquent les références à ajouter par mail à la documentaliste. Ces dernières sont identifiées par une pastille de couleur rouge pour une durée de 6 mois.

Début décembre 2020, la bibliothèque comprend un total de 74 références.

La création du lien pérenne entre la base de données des sites développée sous Access et la bibliothèque partagée, permettant le rattachement des références bibliographiques propres au site à sa fiche n'a pas abouti et est donc tout naturellement reprogrammée pour l'année à venir, tout comme la rédaction d'un mémo pour le référencement des manuscrits.

Le réseau Frantiq travaille depuis 2017 à une refonte du thésaurus PACTOLS concernant spécifiquement le domaine de la mort. Ce travail est réalisé en lien avec des anthropologues et des archéologues spécialisés dans ce domaine.

Afin de le prendre en compte et rester au plus près de l'actualité de la recherche, cette année sera également consacrée à une mise à jour et une harmonisation des mots-clés rattachés à chacune des références de la bibliothèque.

Le rapport de 2019 sera accessible sur le portail HAL très prochainement.

3. Problématiques actualisées en 2019 et méthodologie

Depuis l'année dernière, les problématiques du PCR ont été revues et la méthodologie adaptée.

3.1 Cadres chronologique et géographique

3.1.1 Chronologie

Le cadre chronologique a légèrement été étendu pour différentes raisons. Tout d'abord, en ce qui concerne l'étude topographique des cimetières, cela permet d'intégrer davantage de sites et notamment certains cas qui semblaient répondre aux mêmes questionnements que les cimetières « de transition ». Pour augmenter le corpus d'étude en ce qui concerne les analyses biologiques et celles des pratiques funéraires, il s'est avéré nécessaire d'étendre la période chronologique du début du XVI^e siècle au milieu du XIX^e siècle : cela est d'autant plus utile que les phases des sites ne permettent pas toujours une distinction précise. De même, en ce qui concerne l'étude du mobilier funéraire, l'élargissement du champ chronologique permet d'augmenter nettement le nombre d'objets et donc d'envisager des comparaisons à des fins de datations.

3.1.2 Géographie

A la suite du faible nombre de sites correspondant aux problématiques initialement définies, il a paru opportun d'élargir la zone d'étude et cela d'autant plus que plusieurs cimetières fouillés situés dans les régions limitrophes répondent pleinement aux critères de sélection du PCR (fig.2). Ces régions ne semblaient en outre pas se démarquer notablement du point de vue culturel et social sur les questions générales, les problématiques plus spécifiques comme notamment celles des cimetières juifs étant elles-mêmes pour certaines essentiellement localisées dans l'est.

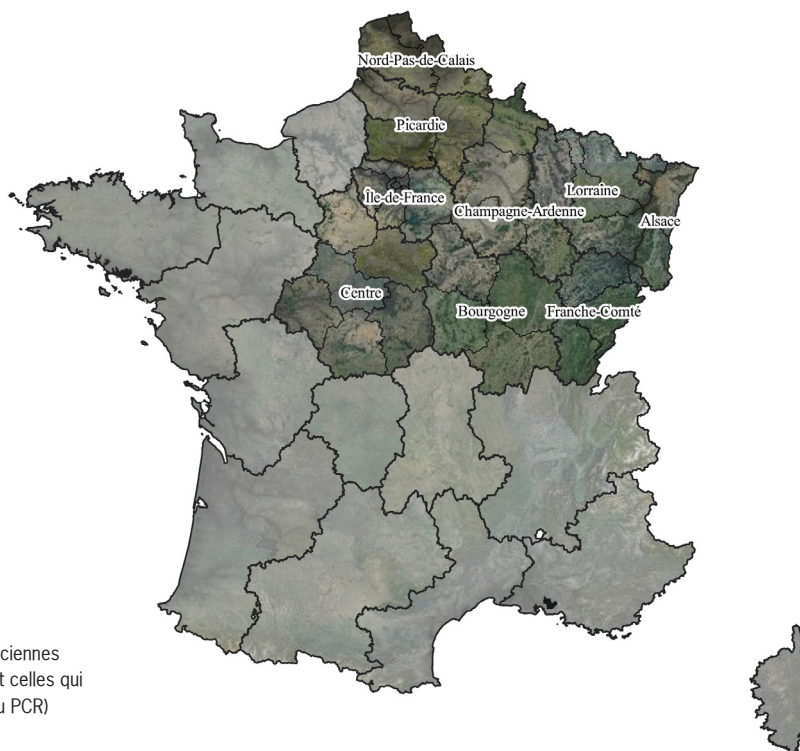


Fig.2 Régions du PCR (ce sont les anciennes régions qui sont indiquées car ce sont celles qui correspondent à la gestion actuelle du PCR)

J. Maestracci, Inrap

3.2 Problématiques

Les cimetières à l'origine du PCR datent du XVIII^e voire de la première moitié du XIX^e siècle : celui de l'Hôpital Général à Dijon (1785-1841), celui des Trois Maisons à Nancy (1732-1842) et celui de l'hôtel-Dieu à Reims (1792-1832). Les investigations menées par les membres du PCR, dans les deux régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté ont permis de faire les constats suivants :

- Le nombre de cimetières créés ou ayant subi de profondes modifications entre 1650 et 1850 est inégal suivant les régions.
- Il est nettement plus important en ville.
- Le recensement de ces cimetières nécessite d'importantes recherches aux archives.
- Très peu de ces cimetières ont fait l'objet d'opérations archéologiques.
- Des créations de cimetières hors les murs ont eu lieu avant 1650.

Ces recherches ont par ailleurs fait émerger des questionnements sur certains cas particuliers et sur les datations :

- Beaucoup de cimetières de congrégations religieuses datent des XVII^e et XVIII^e siècles.
- L'Alsace et la Lorraine comptent un grand nombre de cimetières juifs attribués à cette période.
- Les cimetières militaires sont très présents sur ces régions frontalières.
- Il existe aussi des cimetières de « circonstance », liés à des batailles ou épidémies.
- La plupart des sépultures fouillées pouvant répondre aux critères du PCR sont attribuées à la « période moderne » sans plus de précision.

Afin de pouvoir étudier des séries suffisamment conséquentes du point de vue archéologique et anthropologique et de limiter des recherches aux archives nécessairement chronophages, les participants au PCR ont donc choisi d'étendre l'emprise géographique et chronologique et de recentrer les problématiques sur trois domaines précis :

- La population : études biologiques, pathologiques et du petit mobilier
- La topographie : étude des sources historiques, plans et données de fouille
- Les pratiques funéraires : étude des modes d'inhumation

L'identité des inhumés de ces nouveaux cimetières reste ainsi le premier thème à aborder. S'agit-il de populations classiques de type paroissial (protestants, catholiques ou juifs), de militaires, de malades issus d'un hôpital ou d'indigents ? Certains de ces lieux d'inhumation ont-ils évolué au cours de leur existence, passant par exemple du statut d'hospitalier à celui de paroissial. Pour d'autres encore, le statut restera sans doute difficile à cerner au vu de la mixité des populations inhumées. En parallèle, il conviendra de définir les circonstances de la création de ces cimetières, parfois liées à un contexte d'épidémie, à un accroissement soudain de population ou plus simplement à la fermeture de cimetières médiévaux.

Afin de rester sur des populations de type « classique », sont désormais écartés de notre sujet d'étude les cimetières de congrégations religieuses ainsi que les cimetières de « circonstance » (épidémie, bataille).

Diverses questions se posent ainsi : les populations rencontrées se distinguent-elles des populations médiévales et contemporaines ? Pourquoi ? Quelles sont les éventuelles nouvelles infections et pathologies ? Comment sont-elles traitées ?

Quel type de mobilier rencontre-t-on dans les tombes ? Quelle est la part entre objets personnels et objets religieux ?

Une fois la population caractérisée, il est nécessaire d'aborder les différents aspects liés au fonctionnement de ces nouveaux cimetières. Ce PCR nous donnera donc l'occasion de rappeler les règles en usage entre le XVI^e et le XIX^e siècle quant à la profondeur des fosses, l'usage de la chaux ou la rotation des tombes, ainsi que de vérifier leur application réelle sur le terrain. Des cas de sectorisation ont aussi été observés lors des opérations de fouille de Nancy et de Reims. Il faudra s'interroger sur la (les) catégorie(s) de population mise(s) à l'écart (suppliciés, tout-petits, soldats...) et les raisons de cette organisation. Et, enfin, qu'en est-il de l'usage des allées, des plates-bandes et de l'orientation des tombes ? Existe-t-il des normes ou bien ces dispositifs sont-ils propres à chaque cimetière ?

Cette étude devrait permettre aussi de s'interroger sur l'évolution des mentalités. Les cimetières s'ouvrent-ils au public, et à partir de quand ? Les monuments funéraires sont-ils courants, autorisés, et de quelle nature ? Qu'en est-il des concessions ?

Enfin, le troisième thème concerne la typologie des tombes et les modes d'inhumation. La tombe dépend-elle du statut du cimetière, du contexte (épidémie, poussée démographique ?) ou encore de la religion des inhumés ? Qu'en est-il des fosses communes et des ossuaires : sont-ils la norme ou des cas exceptionnels ? De même, les différentes études menées aux archives et sur le terrain devraient permettre de caractériser les usages du linceul ou/et du cercueil tout au long de la période étudiée et de mieux cerner l'apparition et l'importance de la sépulture habillée.

Le titre du PCR est donc modifié depuis juin 2019. Anciennement dénommé :
Les cimetières de transition de la fin de la période moderne (fin XVII^e – début XIX^e s.) au regard des sources historiques et archéologiques, dans le quart nord-est de la France.

Il porte désormais le titre suivant :

Les cimetières modernes «hors les murs» dans le nord-est de la France - Topographie, modes / pratiques funéraires et populations des cimetières antérieurs au décret impérial de 1804 (XVI^e-XVIII^e siècles)

3.3 Méthodologie

Après un an et demi d'utilisation, il est apparu en juin 2019 que la base de données initiale du PCR nécessitait une déclinaison sous forme de tableau type «Excel». En effet, la base de données ne s'était pas révélée adaptée pour l'étude du mobilier ainsi que pour l'analyse détaillée des sépultures, que ce soit du point de vue biologique ou taphonomique. De même en ce qui concerne la topographie du cimetière, elle ne permettait pas d'y enregistrer les trop nombreuses données issues des archives

3.3.1 Base de données et système d'information géographique (SIG)

La base de données a été créée au début de l'été 2018 sur Access 2016, ajustée fin 2018 et modifiée une dernière fois en janvier 2020. En effet, après deux années d'expérience, la réalité des données disponibles a permis de concrétiser les ajustements nécessaires.

Elle est désormais basée sur trois formulaires (fig. 3) : sites, documentation, bibliographie. Les formulaires «Bibliographie» et «Documentation» devraient être, à court ou moyen terme, mis en lien avec la bibliothèque Zotero du PCR.



Fig.3 Formulaire de la base de données «Menu général»

S. Alix, Inrap

Le formulaire « Sites » a été fortement modifié et simplifié. Il ne comprend plus aujourd'hui que 4 onglets. Le premier onglet, « Description », regroupe les informations principales concernant le cimetière, à savoir, sa situation, ses dates d'utilisation, ses caractéristiques principales et l'existence ou non d'une opération archéologique sur son emprise (fig. 4). Le second, « potentiel d'étude », se décline en trois colonnes, la première concernant la biologie et la taphonomie, la seconde, la topographie et la troisième le mobilier (fig. 5). C'est ici que l'anthropologue, le spécialiste du mobilier ou l'archéologue/historien vient puiser les informations pour commencer à remplir les tableaux annexes (cf ci-dessous) et faire le point sur les études restant à faire ou à compléter. Le troisième « Doc / Biblio » reprend les infos des formulaires documentation et bibliographie. Le dernier permet de suivre les saisies et d'y laisser des commentaires.

Il existe une base de données par grande région. Elles sont à disposition des participants sur le dossier de partage du PCR (sur le drive).

The screenshot shows the 'Description' tab of the 'Sites' database form. The site name is 'Cimetière Saint-Jacques' and the site number is '54LUNE01'. The form is divided into several sections:

- Regional Information:** Region (ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE), Department (54), Commune (Lunéville), Address (rue Level, centre hospitalier), and Lambert coordinates (X: 957444,97; Y: 6837728,5).
- Area Statistics:** Superficie estimée: 4847, Superficie diagn.: 533, Superficie fouillée: 1200, Nbe Sep. estim.: [empty], Nbe Sep. fouillées: 45, Nbe Sep. observées: 45.
- Paroisse:** Saint-Jacques de Lunéville.
- Statut du site:** A table with columns 'Statut du site', 'Début', 'Fin', and 'Commentaire'. It lists 'Hospitalier' (1706-1819), 'Militaire' (1806-1819), and 'Paroissial' (1594-1819) with their respective comments.
- Observations archéologiques sur le site:** A table with columns 'Nom de l'observation / opération archéo.', 'Type', and 'Année'. It lists two observations: 'Lunéville centre hospitalier' (Fouille, 2006) and 'Lunéville, rue Level, centre hospitalier' (Diagnostic, 2005).

Fig.4 Formulaire «Site», onglet «Description» de la base de données - S. Alix, Inrap

The screenshot shows the 'Potential d'étude' tab of the 'Sites' database form. It is divided into three main columns:

- Etude Bio:** Status 'Fait', 'A faire', or 'NA'. Includes a 'Remarques Etude Bio' field and a 'Méthode Etude Bio' field.
- Etude Tapho:** Status 'Fait', 'A faire', or 'NA'. Includes a 'Remarques Tapho' field with the text '1 tombe double' and '7 ossuaires'.
- Etude Archive:** Status 'Fait', 'A faire', or 'NA'. Includes a 'Remarques Archives' field.
- Autres éléments qu'inhumations:** A checked checkbox. Includes a 'Remarques' field with the text 'Fouille de l'intérieur de la chapelle.' and a 'Type' field with the value 'murs'.
- Mobilier:** A checked checkbox. Includes a 'Remarques' field with the text 'Etudié. Médaille Sacré-Cœur et St Michel.' and a table of objects.

Nature	Type	Nombre
Objets personnels	bracelet	1
Objets de piété	médaille	1
Objets de piété	crucifix	1
Objets liés au vêtement	épingles	94
Objets de piété	chapelet	2
Objets personnels	anneau	2
Objets de soin	bandage herniaire	1

Fig.5 Formulaire «Site», onglet «Potentiel d'étude» de la base de données - S. Alix, Inrap

La base de données a été couplée à un SIG pour la réalisation des cartes de répartition. Celui-ci permet de créer, par exemple, des cartes de densité ou des répartitions selon les différents types de sites avec divers critères de sélection (milieu, confession, cimetières spécifiques, etc). Grâce à la symbologie, le potentiel scientifique de chaque site peut être illustré à destination de la communauté scientifique : cela pourra notamment compléter et préciser la carte archéologique.

3.3.2 Tableau « topographie »

Les données concernant la topographie du cimetière ou son organisation se retrouvent dans deux types de sources : celles du terrain et celles des archives. Les observations archéologiques (ou *in situ* si le cimetière est toujours actif) peuvent en général être assez facilement présentées sous forme de tableau(x) (présence/absence, mesures, datation, etc). En revanche, les informations contenues dans les textes sont souvent beaucoup plus détaillées, parfois très nombreuses, prolixes sur un sujet, muettes sur un autre, de qualité variable, plus ou moins conformes à la réalité, etc, et enfin de natures diverses : lettres, plans, devis, photos, dessins, schémas, affiches, etc. Ces données sont évidemment difficiles à intégrer dans un seul tableau. Cependant, la base de données ou le logiciel « Excel » restent les meilleurs outils de « base » pour effectuer des comparaisons entre les sites. Aussi, un tableau a tout de même été proposé. Mais les éléments concernant les données des archives mériteront d'être développées par ailleurs dans les synthèses ou sous d'autres formes plus adaptées.

Ce tableau n'a pour l'instant été testé que pour la Lorraine. Il pourrait donc être amené à évoluer encore courant 2021. Une ligne correspond à un site ou à une phase de site (fig. 6). À moyen terme, il est prévu que dans chaque ancienne région, un membre du PCR se charge de remplir ce tableau, dont la première partie est principalement issue de la base de données du PCR :

- Références du site (Identifiant ; Nom ; Commune ; Département ; Opération archéologique 0/1 ; État actuel)
- Topographie générale (Hors les murs 0/1 ; À proximité d'un bâtiment religieux 0/1 ; Agrandissements(s) 0/1 ; Superficie estimée)
- Datations (Phase d'utilisation ; dates de phase ; méthodes de datation principale et secondaire ; Encore utilisé aujourd'hui 0/1)

Références du site					Topographie générale						Datations					
Identifiant (BDD)	Nom du site (BDD)	Commune	Département	Opération ou découverte archéologique	Etat actuel du site	Hors les murs	Commentaire	A prox d'un bâtiment religieux	Commentaire	Agrandissement(s)	Superficie estimée max (m2)	Phase d'utilisation (si plusieurs phases)	Dates correspondantes aux phases	Méthode de datation principale	Méthode de datation secondaire	Encore utilisé aujourd'hui
57MARS01	Cimetière des soldats	Marsal	57		Conservé (un champ)	1		0			1700		1737-1825	Archives		0
57METZ01	Couvent des sœurs Carmélites	Metz	57		1	0		1					1623-1792	Archives		0
88EPIN02	Cimetière de la Congrégation Notre-Dame	Epinal	88		1 Détruit	0		1					4 1619-1792	Archives	Données de fouille	0
55FAIN01	Centre hospitalier	Fains-Veel	55		1 Détruit	1		0					1 1813-1816	Archives		0
55FAIN01	Centre hospitalier	Fains-Veel	55		1 Détruit	1		0			4275		2 1823-1856	Archives		0
57METZ05	Eglise des Capucins	Metz	57		1 Détruit ?	0		1			290		1726-1791	Archives	Données de fouille	0
54LUNE01	Cimetière Saint-Jacques	Lunéville	54		1 Détruit	1		0			4847		1594-1819	Archives		0
54LUNE02	Cimetière de la Congrégation Notre-Dame	Lunéville	54		1 Détruit	0		1					1712-1789	Archives (à 10 ans près)		0
54NANC02	Cimetière Saint-Fiacre	Nancy	54		En partie conservé autour de l'église	1		1	église Saint-Fiacre	1	2110		1716-1842	Archives		0
54NANC03	Cimetière Saint-Jean	Nancy	54		0 Détruit	1					5370		1763-1842	Archives		0
54NANC06	Cimetière Saint-Nicolas	Nancy	54		0 ?	1					6940		1775-1883	Archives		0
54PONT01	Cimetière de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	54		Conservé (cimetière actuel)	1					2100 (initial)		1787-1771 (environ)-1844	Archives		1
54TOUL01	Cimetière paroissial	Toul	54											Archives		0

Fig.6 Tableau «topographie», extrait, partie 1 - M. Dohr, Inrap

La seconde partie se décline en deux ensembles de champs quasi identiques, l'un concernant les données archéologiques, l'autre les données des archives :

- Statut / Paroisse / Plans (pour les données d'archives uniquement)
- Marqueurs de tombe (disparus, observés)
- Allées
- Plates-bandes
- Bâtiment(s)
- Autres éléments
- Secteurs réservés
- Clôtures ou bornes

3.3.3 Tableau «biologie»

Le tableau «biologie» vise à synthétiser les informations relevant des données observées sur les ossements humains (fig. 7). Ce tableau devrait être complété par chaque participant au fur et à mesure de l'avancée du PCR. Dans ce tableau, 1 ligne correspond à 1 individu. Dans la mesure du possible, les données suivantes y sont renseignées selon les champs suivants :

- âge (âge général ; méthode ; classe d'âge ; âge individuel ; âge minimum ; âge maximum)
- sexe
- état de la sphère bucco-dentaire (nombre de dents ; tartre ; nombre caries ; nombre résorptions alvéolaires ; usure dentaire)
- signes de stress non spécifiques (hypoplasie ; *cribra orbitalia* ; hyperostose porotique)
- pathologies (pathologie ; dégénérative ; infectieuse ; traumatique ; tumorale ; inflammatoire ; métabolique ; développementale ; actes anthropiques et médicaux ; pathologie indéterminée ; pathologie détail ; tuberculose ; maladie hyperostotique ; fracture (nb / localisation) ; violence ; observation).

Site	N° sépult	N° indivi	Age géne	Méthodi	Classe d'â	Age indivi	Age mini	Age maxi	Sexe	Nombre de d	Tartre	Nombre ca	ésorption	Usure dent	Hypoplas	cribra orbit	ostose p	Patholog	Dégénéral	Infectieu	Traumatiq	Tumoral	Inflammat	Métabol
21_DU001	0001	1A	Immature	renseigné		0-1 an			Indéterminé															
21_DU001	0001	1B	Adulte						Indéterminé						0	1								
21_DU001	0001	1C	Adulte						Indéterminé										1					
21_DU001	0001	1D1	Adulte						Indéterminé	7	Léger				Légère	0	1							
21_DU001	0001	1D2	Adulte						Indéterminé						0	1								
21_DU001	0001	1E	Adulte						Indéterminé				2		0	1								
21_DU001	0001	1F	Adulte						Indéterminé										1				1	
21_DU001	0001	1G	Adulte						Indéterminé										1					
21_DU001	0001	1H	Adulte						Indéterminé	11	Moyen				Légère	0	1							
21_DU001	0001	1I	Adulte						Indéterminé															
21_DU001	0002	2	Adulte						Indéterminé										2					1
21_DU001	0003	3	Adulte						Indéterminé	29	Léger	1	0.3		Forte	NC	1		2				1	
21_DU001	0004	4	Immature			6-14 ans			Indéterminé	10	Absent	0	0		Légère	0	0							
									Indéterminé															

Fig.7 Tableau «biologie», extrait - C. Fossurier, Inrap

3.3.4 Tableau «taphonomie»

Le tableau «taphonomie» rassemble les données relevant de la sépulture (fig. 8). Comme pour le tableau «biologie», il devrait être complété au fur et à mesure de l'avancée des travaux de chaque participant. Dans ce tableau, 1 ligne correspond à 1 sépulture. Pour ce dernier, dans la mesure du possible, les données suivantes sont renseignées selon les champs suivants :

- description (n° sépulture ; phases ; position ; recouvrements ; multiple ; NMI)
- dimensions (longueur fosse ; largeur fosse ; hauteur fosse conservée ; longueur cercueil ; largeur min cercueil ; largeur max cercueil)
- Position et orientation (position individu ; position MSG ; position MSD ; position MIG ; position MID ; orientation générale ; degrés)
- contenant (matériau ; cercueil ; linceul ; contenant autre ; pleine terre)
- divers (enveloppe souple à manches ; tête surélevée ; logette céphalique ; présence de chaux ; intervention anthropique ; compléments mobilier ; *Terminus Post Quem* ; *Terminus Ante Quem*)

Nom	Site	N° sépulture	Phases	Position	Recouvrement	Multiple	NMI	Dimensions	Position	Orientation	Contenant	Divers	
21_DU001	1	2	2	Secondaire			E	90	30	15			
21_DU001	2	2	2	Primaire	1		C	50	20	20			
21_DU001	3	2	2	Primaire	1		E	65	20	30			
21_DU001	4	5	5	Primaire	0		E	125	30	20			
21_DU001	5	5	5	Primaire			E	60	40	5			
21_DU001	6	7	7	Secondaire			E	90	70	40			
21_DU001	7	5	5	Primaire	1		E	180	60	50			
21_DU001	8	6	6	Primaire			C	70	60	30			
21_DU001	9	5	5	Primaire			E	10	10	5			
21_DU001	10	2	2	Primaire	1		EC	120	50	50			
21_DU001	11	7	7	Secondaire			E	200	90	30			
21_DU001	12	7	7	Secondaire			E	70	45	15			
21_DU001	13	7	7	Secondaire			E	70	45	30			
21_DU001	14	7	7	Secondaire			E	60	40	10			
21_DU001	15	2	2	Primaire	1		E	200	30	30			
21_DU001	16	7	7	Secondaire			EC	80	40	15			
21_DU001	17	7	7	Secondaire			EC	140	50	20			
21_DU001	18	7	7	Secondaire			E	65	50	20			
21_DU001	19	7	7	Secondaire			E	80	80	20			
21_DU001	20	7	7	Secondaire			EC	120	45	25			
21_DU001	21	7	7	Secondaire			E	90	80	25			
21_DU001	22	7	7	Secondaire			E	90	80	20			
21_DU001	23	7	7	Secondaire			E	90	60	15			
21_DU001	24	7	7	Secondaire			EC	90	60	25			
21_DU001	25	7	7	Secondaire			E	100	40	15			
21_DU001	26	7	7	Secondaire			EC	80	70	30			
21_DU001	27	7	7	Secondaire			E	100	90	40			
21_DU001	28	2	2	Primaire	1		EC	70	60	30			
21_DU001	29	2	2	Primaire	1		C	55	40	20			
21_DU001	30	5	5	Primaire			E	210	60	15	190	22	36
21_DU001	31	2	2	Primaire	1		C	80	15	10			
21_DU001	32	5	5	Primaire	1		C	60	60	30			
21_DU001	33	5	5	Primaire	1		E	60	40	15			
21_DU001	34	5	5	Primaire	1		E	150	25	30			
21_DU001	35	6	6	Primaire	1		C	160	40	15			
21_DU001	36	3	3	Primaire	1		C	80	55	15			
21_DU001	37	3	3	Primaire	1		EC	90	50	20			

Fig.8 Tableau «taphonomie», extrait - C. Fossurier, Inrap

3.3.5 Tableau «petit mobilier»

Le tableau «mobilier» a été créé en 2019 (fig. 9) ; dans celui-ci, 1 ligne correspond à 1 objet.

Pour ce dernier, dans la mesure du possible, les données suivantes sont renseignées selon les champs suivants :

- description (site ; n° sépulture ; individu (sexe/âge))
- objet (habit ou linceul ; catégorie fonctionnelle ; type objet ; matière)
- précisions (nb ; description rapide ; position dans la tombe ; datation stratigraphique ; datation ; phase)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
1	N° SITE	Nom	Slp.	Individu (Sexe/Âge)	Habit ou Incolat	Catégorie fonctionnelle	Type objet	Matière	Nb	description rapide	Position dans la tombe	Datation Stratigraphique	Datation	Photo						
2	BUD04	Cimetière de la Chapelle																		
3	ELO001	Ancien cimetière parochial			Vêtement	Bouton	ivoire	1												
4	ELO001	Ancien cimetière parochial			Vêtement	Bouton	porcelaine	4												
5	ELO001	Ancien cimetière parochial			Pièce	Chapelet	bois et ivoire	3												
6	ELO001	Ancien cimetière parochial			Pièce	Croix fixe	bois	1												
7	ELO001	Ancien cimetière parochial			Pièce	Croix fixe	alliage cuivreux	1												
8	ELO001	Ancien cimetière parochial			Pièce	Médaille	alliage cuivreux	1		souvenir de mission en Chine										
9	ELO001	Ancien cimetière parochial			Pièce	Médaille	alliage cuivreux	1												
10	EPN01	Cimetière des Capucins																		
11	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Vêtement	Épingle	alliage cuivreux	162		près de la moitié au niveau des crânes									
12	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Vêtement	Épingle	argent	1											
13	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Vêtement	Agrafe	alliage cuivreux	13		entre les colonnes sepulcrales et polychromes									
14	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Pièce	Médaille	alliage cuivreux	18											
15	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Pièce	Chapelet	os	7											
16	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Pièce	Chapelet	bois	2											
17	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Pièce	Croix		2	Croix peintes										
18	EPN02	Cimetière de la Coeurgatan Notre Dame		F	habit	Pièce	Croix fixe	alliage cuivreux	2											

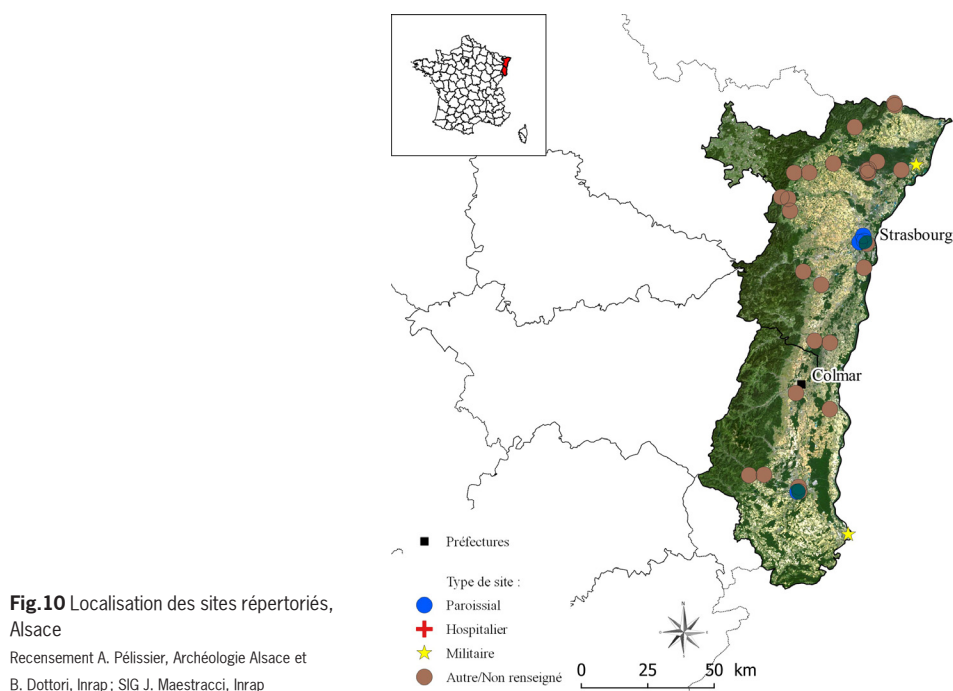
Fig.9 Tableau «mobilier», extrait - C. Pillard, Inrap

4. Bilans régionaux

Les bilans régionaux sont très inégaux cette année suite aux circonstances explicitées plus haut.

4.1 Alsace (par A. Pélissier et B. Dottori)

Malgré aucune fouille d'importance sur l'Alsace, le recensement des données a permis d'étoffer les corpus disponibles dans cette région (fig. 10).



4.1.1 Haut-Rhin (par A. Pélissier)

Les recherches menées en 2020 ont été évidemment contraintes par les restrictions de déplacement liées au contexte sanitaire mondiale. La documentation explorée est issue principalement de sources électroniques et mériterait d'être complétée ultérieurement. Par ailleurs, aucune nouvelle observation des restes osseux n'a pu être réalisée suite à la fermeture des lieux de stockage.

L'objectif majeur de cette année était de poursuivre le travail d'inventaire des sites haut-rhinois qui pourraient s'intégrer dans la thématique du PCR, afin d'établir le corpus définitif. En effet, après des recherches fructueuses en 2019 pour les deux plus grandes villes du département, Colmar et Mulhouse, il a été décidé d'élargir notre enquête à des agglomérations secondaires. Ces investigations se sont avérées positives puisque deux sites supplémentaires ont été découverts : l'ancien cimetière de Cernay et le cimetière du couvent des Franciscains de Thann. Les données disponibles pour les cimetières militaires d'Huningue et de Neuf-Brisach restent encore à collecter.

Cernay

Un cimetière *extra-muros* est déjà présent dans l'Atlas des villes médiévales d'Alsace (Himly 1970 : 44) (fig. 11). Il est situé au nord-ouest de la ville, à l'extérieur des remparts et proche de la Porte de Thann. Il est déjà nommé « ancien cimetière » et une chapelle sous le vocable de Saint-Michel y est attestée. Elle a été fondée le 24 février 1290 par les bourgeois de Cernay et dépend de l'église paroissiale Saint-Etienne (Moeder 1952 : 28). La présence d'un cimetière paroissial autour de l'église n'est pas directement mentionnée dans ces sources et aucun élément ne permet de savoir si le cimetière est réservé ou non à un groupe particulier de la population.

- 1 : enceinte simple 1268
- 2 : fossés
- 3 : porte haute Storckenturm
- 4 : porte basse
- 5 : porte neuve
- 5a : faubourg Oberstadt 1537
- 6 : château 1422
- 6a : hôtel de ville 1513
- 7 : marché, foire 13ème s.
- 8 : marché aux poissons
- 9 : fossé des potiers
- 10 : fossé des tanneurs
- 11 : fossé des moulins 1268
- 12 : rue des Juifs 1556
- 13 : église paroissiale Saint-Etienne 13ème s. - 1428 avec préau fortifié 1187
- 14 : ancien cimetière et chapelle Saint-Michel 1290
- 15 : école 1295
- 16 : hôpital 1270
- 17 : léproserie 1277

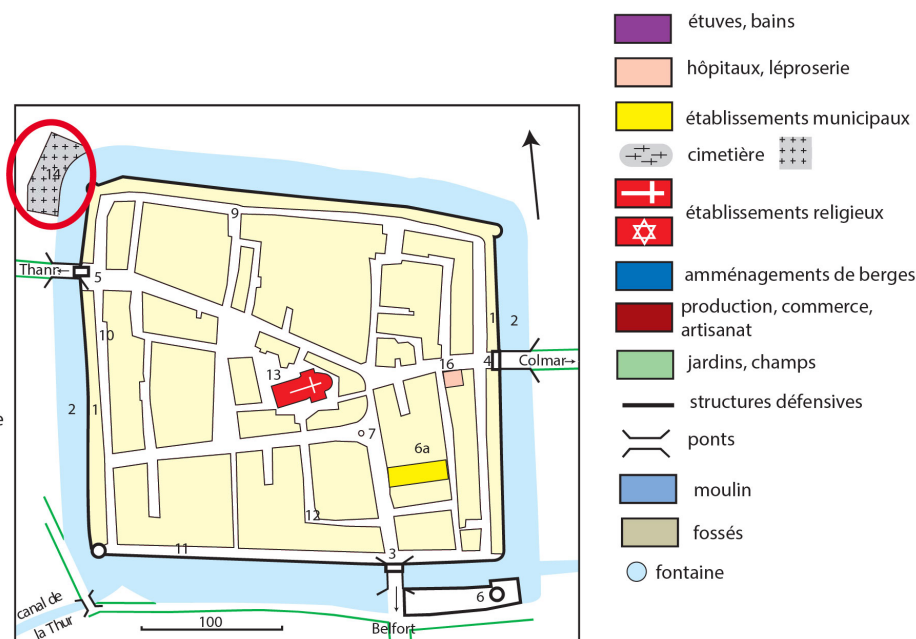


Fig. 11 Plan de la ville de Cernay - D'après HIMLY, 1970 (p. 44)

Par ailleurs, Jordan Benoît et Marie-Hélène Wehr rapportent dans l'inventaire du patrimoine de la ville^{1, 2}, réalisé en 1999, que le premier cimetière se situait autour de l'église paroissiale et qu'il avait été fortifié en 1188. L'édification de l'enceinte de la ville en 1268 semble avoir mis fin à son utilité. Il est démantelé en 1754 et en 1892 selon les auteurs. La date à laquelle est installé le cimetière à l'extérieur de l'enceinte, près de la Porte de Thann, n'est pas précisée. Il est néanmoins probable qu'il devienne le seul lieu d'inhumation en 1754. Ils le qualifient de « vaste enclos auquel est adjoint le cimetière juif », et semble proche de son emplacement actuel, inauguré en 1833.

D'autre part, une communauté juive est attestée à Cernay dès la seconde moitié du XIII^e siècle, probablement en lien avec son nouveau statut de ville, et un cimetière israélitique, aujourd'hui disparu, est établi avant 1554³. Il devait être localisé au bord du chemin menant à Uffholtz, actuellement la rue du Repos. Sa localisation n'est que supposée mais elle pourrait correspondre au cimetière *extra-muros* mis en évidence.

Les sources historiques disponibles sont peu explicites pour caractériser cet espace sépulcral et des zones d'ombre perdurent pour comprendre l'enchaînement des événements qui aboutissent à la création du cimetière actuel de Cernay en 1833. Des investigations supplémentaires au service des Archives du Haut-Rhin ou de la ville de Cernay pourraient être bénéfiques pour étoffer les recherches.

1. <https://inventaire-strasbourg.grandest.fr/gertrude-diffusion/dossier/cimetiere/4a94244f-ada3-458c-ba32-3bdf3f0560af>

2. <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR42/IA68004662/index.htm>

3. Communication écrite de Claire Decomps

Aucune occurrence archéologique n'est recensée puisque l'emprise de l'ancien cimetière pourrait en partie correspondre au cimetière actuel de Cernay. Les rues de la Paix et du Repos sont quant à elles urbanisées avec la présence de pavillons résidentiels et de places de stationnements.

Thann

Le cimetière paroissial de la ville de Thann a été créé à partir de 1340 et se situait autour de l'église Saint-Thiébaud (Koch, Thiol 2004 : 7). En 1550, il est transféré au couvent des Franciscains, par une demande officielle émanant de la ville autorisant « l'utilisation du cimetière contigu au couvent » pour la population de Thann⁴ (A.D. Haut-Rhin, 6G, 5). Cet ordre religieux s'est établi en 1297 dans le faubourg Saint-Jacques, localisé à l'ouest de la ville et à l'extérieur de la première enceinte, à l'emplacement de l'ancien pavillon de chasse du comte Thiebaut de Ferrette (A.D. Haut-Rhin, série H, fond des Franciscains de Thann, carton 4, n°8). Les sources archivistiques mentionnent en 1324 l'existence d'un hospice, d'une école et d'un cimetière associés au couvent. Ce dernier a été ensuite intégré dans l'emprise de la ville fortifiée lors de la réalisation de la seconde extension de l'enceinte en 1387 (fig. 12, fig. 13).

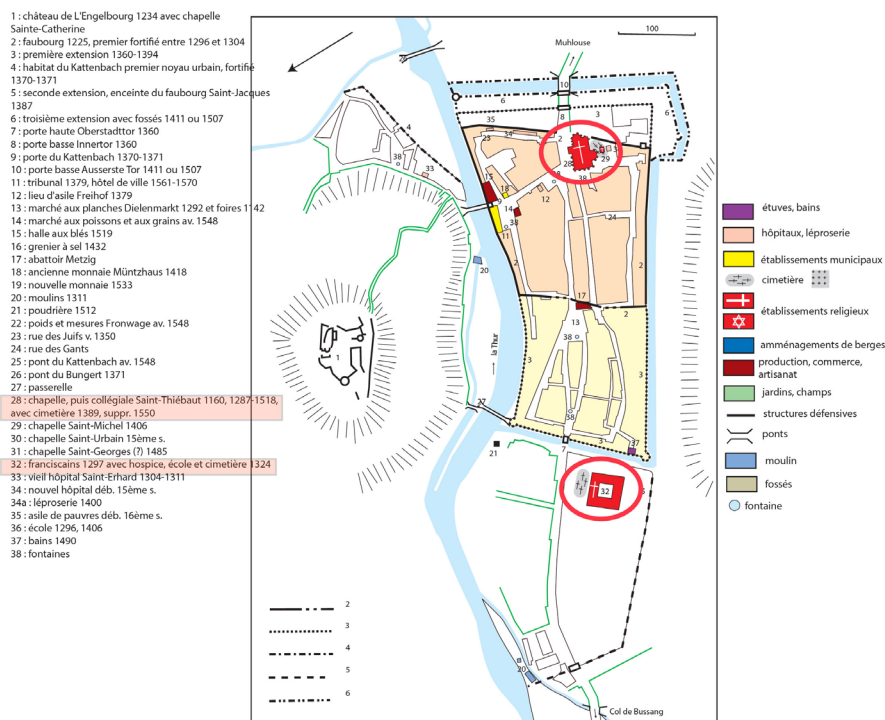


Fig.12 Plan de la ville de Thann
D'après HIMLY, 1970 (p. 68)

Fig.13 Vue du couvent depuis le sud (crayon et aquarelle sur carton, 241x358 mm) - LEBERT 1787
D'après HIMLY F.-J., 1970 (p. 90-91)



4. <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR42/ia00024226/index.htm>

Le cimetière du couvent des Franciscains subit de nombreux travaux d'agrandissement au cours du XVIII^e siècle. En 1760, il est noté que « 30 ou 40 toises » sont bénies pour l'extension du cimetière et reste la propriété des moines même s'il sert de « cimetière à la ville, qui entretient ses murs » (A.D. Haut-Rhin, I 0, Thann 8). C'est à cette date que la dernière parcelle d'espace sépulcral autour de Saint-Thiébaud est définitivement désaffectée (Koch, Thiol 2004 : 7). Les derniers aménagements réalisés au couvent des Franciscains sont mentionnés en 1766 par l'édification d'un mur séparant les bâtiments conventuels du cimetière (fig. 14). En 1820, le couvent est vendu par la ville aux industriels Robert Bovet et Petitpierre pour installer une manufacture de toiles peintes (fig. 15). Enfin, en 1845 les bâtiments sont à nouveau transformés pour établir l'hôpital civil (A.D. Haut-Rhin, I 0, Thann 8). Aujourd'hui, l'hôpital Saint-Jacques de Thann occupe toujours les lieux (fig. 16).

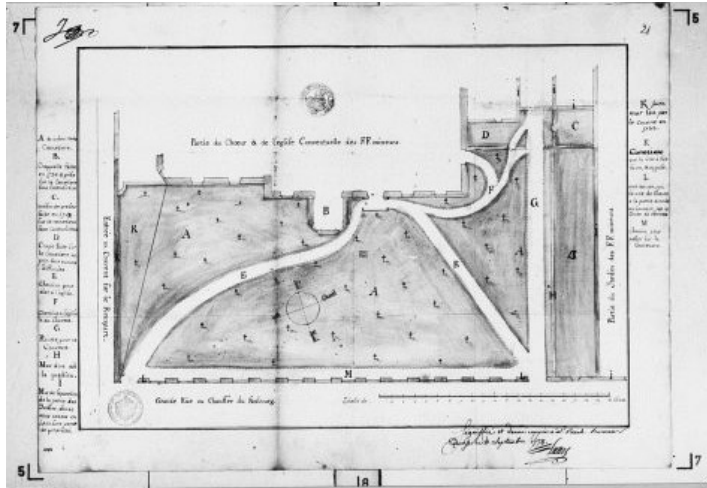


Fig. 14 Plan du cimetière au nord du couvent et plan partiel de l'église conventuelle 11 septembre 1778, Plume et lavis, 430x585 mm, A.D. 68 série H, Thann, A 5-10

Fig. 15 Les bâtiments conventuels transformés en fabrique d'indiennes par M. Robert vers 1830 (la chapelle est démolie)
Lithographie par Weibel-Comtesse à Neuchâtel
(Musée de Thann, 305x420 mm)

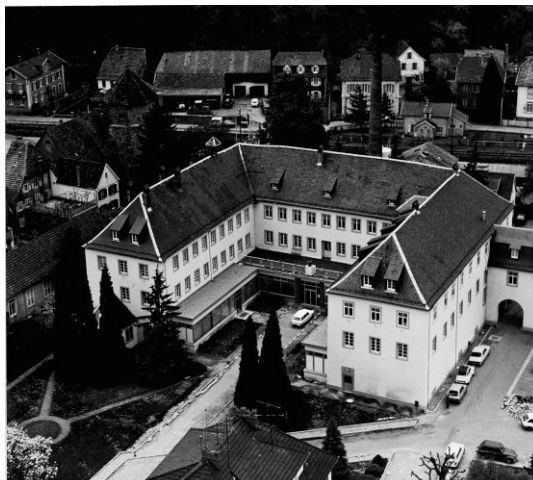
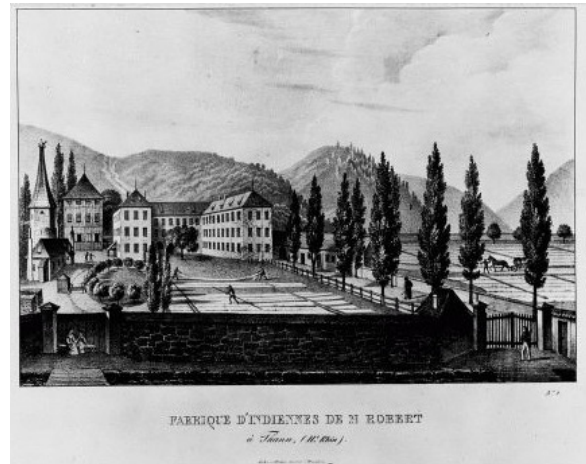


Fig. 16 Vue aérienne des bâtiments conventuels prise du nord-ouest

Inventaire, J.-Cl. Stamm, 79 68 359 XR

Aucune occurrence archéologique n'est recensée. L'emprise du cimetière du couvent des Franciscains correspond sans doute aux espaces verts qui se développent au nord des bâtiments de l'hôpital Saint-Jacques.

4.1.2 Bas-Rhin (par B. Dottori)

Les circonstances liées à la crise sanitaire et en particulier la reprise d'activité qui a suivi le premier déconfinement ont conduit à n'apporter que peu de nouveaux éléments concernant le Bas-Rhin.

Westhoffen, cimetière protestant (1717-1839)

Westhoffen est une localité située à 30 km à l'ouest de Strasbourg. Le cimetière lié à l'église Saint-Martin, au sud du bourg, est attesté depuis le XII^e siècle. Son enclos apparaît encore sur le cadastre napoléonien. Cependant, il est abandonné au début du XVIII^e siècle au profit d'un nouveau cimetière, créé en 1717 à une cinquantaine de mètres à l'ouest, le long de l'actuelle rue de Balbronn. D'une surface de 1460 m² et entouré d'un mur d'enclos, il n'aura toutefois qu'une brève durée d'existence, puisqu'il est abandonné après 1839. La raison de cet abandon précoce serait liée à l'humidité du terrain (fig. 17, fig. 18).



Fig.17A Vue aérienne du cimetière de Westhoffen - Géoportail



Fig.17B Cadastre napoléonien avec emplacement du cimetière de Westhoffen - Mairie de Westhoffen



Fig.18 Vue du mur de clôture du cimetière
B. Dottori, Inrap

Marmoutier- sépulture d'époque Moderne dans le cimetière paroissial

Une fouille préventive réalisée en mars 2020 le long du mur sud de la chapelle Saint-Denis, dans le cimetière paroissial de Marmoutier, a révélé la présence d'une sépulture d'enfant enceinte. Marmoutier est un bourg monastique situé à 35 km au nord-ouest de Strasbourg. La localité était dotée d'une paroisse *extra muros*, entourée d'un cimetière attesté au XII^e siècle, dans lequel étaient enterrés les défunts des villages environnants. Il est encore en usage de nos jours. Ce cimetière accueillait la paroisse Saint-Etienne, détruite au XIX^e siècle, ainsi qu'une chapelle dédiée à Saint-Denis (datable du XII^e siècle). Les fouilles réalisées sous la direction de B. Dottori (Inrap) en 2019 et 2020 ont permis déterminer la fonction originelle de cette chapelle, qui accueillait un ossuaire semi-enterré, comblé au XVIII^e siècle. Au pied du mur sud de la nef ont été mis au jour deux sarcophages d'époque romane, perturbés, seuls vestiges encore en place du cimetière médiéval. En effet, la partie investiguée de ce cimetière a fait l'objet d'une purge à l'époque Moderne, suivie par la mise en place d'un épais remblai.

Creusée dans ce remblai, entre les deux sarcophages, a cependant été mise au jour la sépulture d'une enfant enceinte (âge estimé 10-12 ans) (fig. 19) avec un médaillon présentant encore des résidus de textile ainsi que des empreintes de pupes d'insectes nécrophages. Les datations au C14 des ossements et l'étude du médaillon permettront de fournir une fourchette chronologique pour cette sépulture, qui pourrait être comprise entre la seconde moitié du XVII^e et le XIX^e siècle.



Fig.19A Vue de la sépulture
B. Dottori, Inrap



Fig.19B Détail du médaillon en place
F. Chenal, Inrap

4.1.3 Alimentation de la base de donnée (par A. Pélissier)

Grâce aux investigations menées de 2018 à 2020, le corpus de sites alsaciens concernés par la problématique du PCR s'est considérablement enrichi.

Pour le Haut-Rhin, il est constitué de cinq cimetières communaux (ancien cimetière de Cernay, cimetière Sainte-Anne de Colmar, cimetière du couvent des Franciscains de Mulhouse, cimetière Salvator de Mulhouse et cimetière du couvent des Franciscains de Thann) et de deux cimetières militaires (Huningue et Neuf-Brisach). A l'exception de ces derniers, l'ensemble des fiches-sites a été créé dans la base de données commune du PCR et a été alimenté par des renseignements collectés depuis 2018.

4.1.4 Perspectives archéo-anthropologiques (par A. Pélissier)

Très peu de sites intégrés au PCR ont fait l'objet d'opérations archéologiques car la grande majorité correspond encore actuellement aux cimetières des communes (Bouxwiller, Cernay, Haguenau, Huningue, Neuf-Brisach, Pfaffenhoffen, Saverne, Strasbourg et Wissembourg) ou à l'emprise d'édifices religieux (Mulhouse) ou civils (Thann). Les rares occurrences archéologiques concernent le cimetière Sainte-Anne de Colmar (1317 – 1805) et le cimetière Stephansberg de Wissembourg (1525 - milieu XVIII^e siècle).

Le cimetière Sainte-Anne est connu grâce à des sondages archéologiques réalisés en 1990 et 1991 par Richard Nilles (Nilles 1991) sur les places Haslinger et Scheurer-Kestner, et en 1992 par Florent Petitnicolas (Petitnicolas, Waton 1992) sur la place Haslinger. Une fouille de sauvetage programmée et urgente a eu lieu en 1994 sur la partie ouest de la Place Haslinger, sous la direction de Richard Nilles (Nilles 1995). Plusieurs squelettes ont été exhumés lors de ces opérations, mais ils ont été rarement étudiés. L'analyse des vestiges osseux serait donc à entreprendre et une requête a été déposée à la DRAC Grand Est à Strasbourg pour localiser le lieu de stockage du mobilier. Aujourd'hui, leur emplacement n'est toujours pas établi avec certitude, même si certains ont pu être repérés par Axelle Davadie⁵ dans les réserves du Musée Unterlinden à Colmar. Dès l'amélioration de la situation sanitaire et la réouverture du musée aux chercheurs, il sera possible de réaliser les premières observations biologiques.

Le cimetière Stephansberg de Wissembourg a fait l'objet d'investigations archéologiques en 2011, sous la direction de Maxime Werlé (PAIR, aujourd'hui Archéologie Alsace) (Werlé 2011) et trois sépultures d'enfants ont été étudiées par un archéo-anthropologue (Marine Queyras). Les données archéo-anthropologiques disponibles pour l'instant sont ainsi très sommaires et lacunaires pour étudier la population inhumée dans les cimetières modernes « hors les murs » en Alsace. Seul les vestiges exhumés du cimetière Sainte-Anne de Colmar pourraient éventuellement aider à répondre aux problématiques du PCR, dans l'attente d'opérations archéologiques plus prometteuses.

5. Chargée de la gestion des biens archéologiques mobiliers à la DRAC Grand Est à Strasbourg.

4.2 Bourgogne (par C. Fossurier, J. Maestracci)

En Bourgogne, le recensement des sites n'a pas pu être étendu aux nouvelles problématiques suite au faible nombre de jours accordés par l'Inrap (fig. 20). Au total, 26 sites sont donc pour l'instant dénombrés s'étendant du XVI^e au XIX^e siècles. Leur répartition est inégale sur le territoire avec des zones relativement vides. Sur tous les sites contenant des sépultures modernes, les cimetières paroissiaux paraissent être les plus nombreux bien qu'ils ne présentent que rarement des effectifs de tombes élevés.

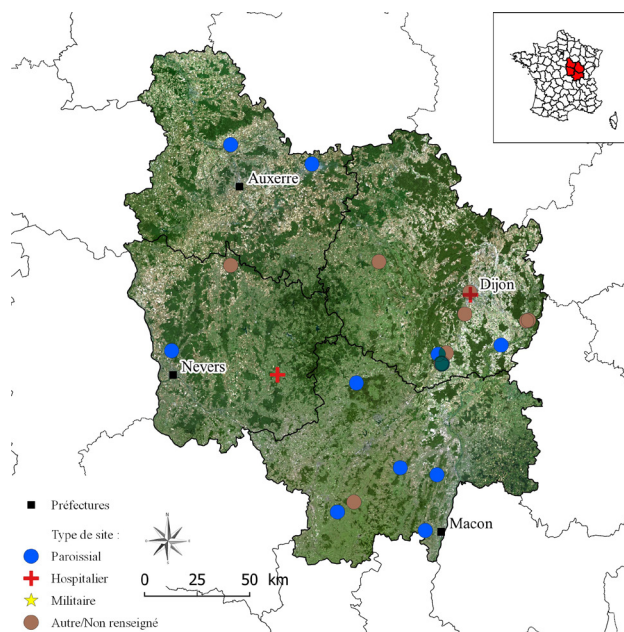


Fig.20 Localisation des sites répertoriés, Bourgogne
Recensement et SIG J. Maestracci, Inrap

Pour faire avancer les problématiques, deux focus ont été effectués, sur les villes de Mâcon et de Beaune. En outre, un premier dépouillement sur le registre des décès du cimetière de l'Hôpital de Dijon a été réalisé.

4.2.1 Mâcon (71) : l'implantation des cimetières paroissiaux dans et hors de la ville (par D. Barthélemy) (texte intégral en annexe n°2, p. 91)

Présentation

La question du déplacement des cimetières à l'intérieur de la ville, puis vers l'extérieur, à la période moderne, a été abordée par un érudit local, Georges Raymond dans un manuscrit non publié. Nous retranscrivons ici ses recherches (transcription par Dominique Spay). Ce travail a été réalisé dans les années 70/80. Les données restituées ici sont le fruit d'un long dépouillement des archives mais malheureusement Georges Raymond ne précise pas les références des documents consultés. Nous présentons ici uniquement l'historique des deux cimetières paroissiaux de la ville de Mâcon, celui de Saint-Pierre et celui de Saint-Etienne. Nous compléterons cet exposé en y adjoignant deux plan de situation, en prenant pour fond de carte, pour le premier le plan de Du Bois daté de 1754 (fig. 21) et pour le second le réseau viaire actuel (fig. 22).

Il est à noter qu'aucune opération archéologique n'a jusqu'à présent concerné ces sites.

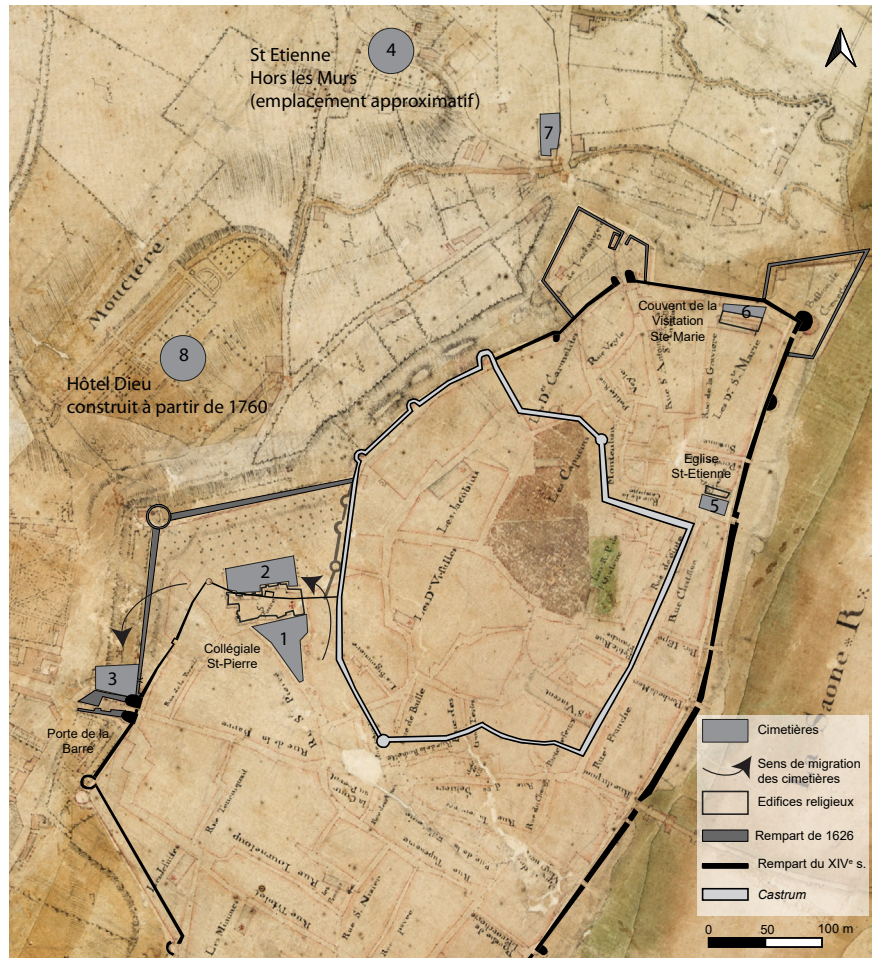


Fig.21 Implantation successive des cimetières paroissiaux de Mâcon (71) sur le plan Du Bois (1754) D'après les travaux de G. Raymond, D. Barthélemy / DAO E. Belay, Inrap

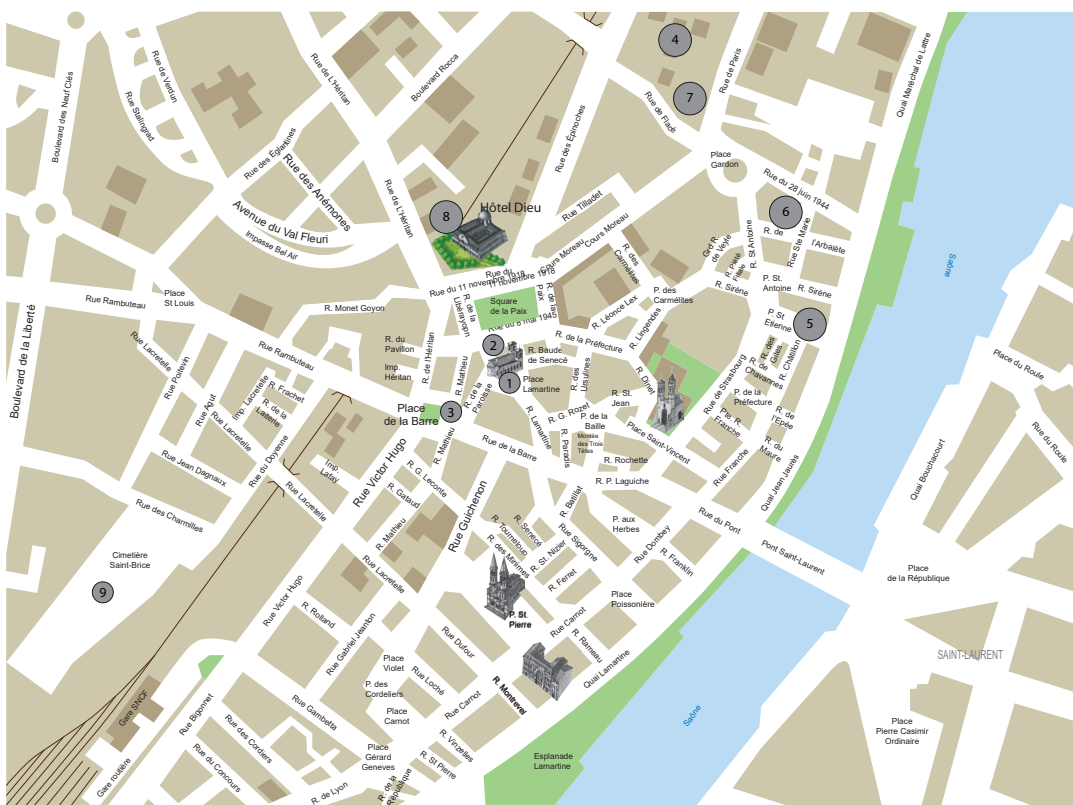


Fig.22 Implantations successives des cimetières paroissiaux de Mâcon (71) sur le plan de la ville actuelle D'après les travaux de G. Raymond, D. Barthélemy / DAO E. Belay, Inrap

Travaux de Georges Raymond

*** Cimetière de la paroisse Saint Pierre**

Précisons que l'église dont il sera question dans ce chapitre n'a rien de commun avec l'actuelle église Saint-Pierre construite en 1862. Elle était située en haut de la rue Croix Saint-Girard (fig. 21), maintenant rue Lamartine, à l'emplacement occupé présentement par l'église Saint-Vincent. Mais alors que cette dernière est orientée nord-sud, l'ancienne église Saint-Pierre était orientée ouest-est. Son entrée se trouvait approximativement en face de la rue de la Paroisse.

Primitivement le cimetière paroissial Saint-Pierre se trouvait tout contre l'église à l'endroit où la rue Lamartine s'élargit pour former une sorte de place triangulaire occupée aujourd'hui par un parc à voitures (fig. 21 n°1, fig. 22 n°1).

Vers 1411, en raison d'une recrudescence de la mortalité, ce cimetière devenu insuffisant dû être agrandi.

En 1604, la ville eut à supporter une dépense de 668 livres 7 sols pour les réparations faites aux cimetières de Saint-Pierre et Saint-Étienne.

Dans le courant de l'année 1626, une inspection des remparts de Mâcon fit apparaître que l'église Saint-Pierre se trouvait à cheval sur les remparts ce qui, bien qu'elle fût fortifiée, aurait causé de gros risques en cas de siège de la ville.

Le transfert du cimetière de la paroisse Saint-Pierre sur la place du Rempart (fig. 21 n°2, fig. 22 n°2) fut décidé et le terrain nécessaire, notamment une vigne, acheté. Ce ne fut cependant que dans le courant de l'année 1639 que ce nouveau cimetière fut béni.

Le 3 juillet 1643, la démolition du mur de clôture de l'ancien cimetière fut mise en adjudication.

En 1644, une contribution de 1 000 livres fut imposée aux Mâconnais pour subvenir à l'exécution de travaux. Dès le 3 juillet 1645, l'agrandissement de ce nouveau cimetière jugé nécessaire fut entrepris.

Le cimetière de la place du rempart fut utilisé jusqu'en 1675 mais ses inconvénients attirèrent l'attention du maire et des échevins qui projetèrent de transférer le cimetière sur un autre emplacement situé entre les bâtiments de la porte de Barre et la cible de l'arquebuse où rien ne risquerait de troubler la décence des enterrements (fig. 21 n°3, fig. 22 n°3).

L'évêque de Mâcon avait fait sienne la suggestion de l'abbé Defaramand relative au transport dans le nouveau cimetière des ossements des morts de l'ancien car le 6 mars 1754, il donna son accord pour cette opération, transfert qui eu lieu seulement le 26 novembre 1756. Ce nouveau cimetière qui se situait approximativement sur la partie nord-ouest de l'actuelle place de la Barre resta ouvert jusqu'en 1777 (fig. 21 n°3, fig. 22 n°3).

*** Cimetières de la paroisse Saint Etienne**

Nous l'avons dit les cimetières paroissiaux étaient établis autour ou contre les églises. La première église Saint-Étienne de Mâcon dite « église Saint-Étienne-Hors-les-Murs » se trouvait au sommet de la colline des Épinoches (fig. 21 n°4, fig. 22 n°4) avant d'être transférée à l'intérieur de la ville et appelée Saint-Étienne du Port (fig. 21 n°5, fig. 22 n°5), qui devint ainsi l'église paroissiale Saint-Étienne. Elle fut désaffectée pendant la Révolution et vendue comme bien national. L'église Saint-Étienne eut évidemment son cimetière qui se situait tout contre l'église mais présentait par ailleurs de gros inconvénients (inaccessible lorsque la Saône était en crue). En février 1711, pendant une forte crue de la Saône, le sol de l'église Saint-Étienne fut recouvert par deux pieds d'eau et le cimetière complètement submergé et ravagé. Lorsque les eaux se retirèrent on constata un effondrement du sol de l'église qui avait entraîné la destruction des tombeaux qui s'y trouvaient et fait remonter les corps au jour. Les émanations pestilentielles qui en résultaient envahirent l'église et la rendirent pratiquement inutilisable. Une nouvelle fois en 1730 la Saône en crue envahit l'église et le cimetière y causant d'énormes dégâts. Le curé de la paroisse présenta une requête à l'évêque de Mâcon « au sujet de l'infection causée par les exhalations du cimetière et des dégâts causés dans l'église par la Saône qui y vient ».

En 1604 des réparations avaient été faites aux cimetières de Saint-Pierre et de Saint-Étienne. Il s'agissait vraisemblablement d'en remettre les clôtures en état. Bien que la paroisse de Saint-Étienne fut assez peu importante, son cimetière se révéla vite insuffisant. Aussi en 1652, Nicolas Baillif, curé de la paroisse commis par l'évêque bénit le « jardin Biret [non localisé] hors la porte

Saint-Antoine pour servir de cimetière, celui qui est joignant l'église estant rempli de corps ». On ignore pendant combien de temps ce cimetière fut utilisé. Mais il ne semble pas l'avoir été au-delà de 1694. Durant le premier semestre de cette année les décès ayant été particulièrement nombreux dans la paroisse Saint-Étienne, un nouveau cimetière fut ouvert derrière et au nord du couvent des religieuses de la Visitation (fig. 21 n°6, fig. 22 n°6). Les inhumations y furent faites à partir du 20 juillet 1694 et jusqu'à la fin de cette année les actes d'inhumation précisèrent que l'enterrement avait eu lieu dans le nouveau cimetière. Peu après cette précision n'apparut plus ce qui donne à penser que ce nouveau cimetière fut considéré comme faisant partie intégrante du cimetière paroissial de Saint-Étienne. Dans le courant de l'année 1771, le cimetière se trouvant devant l'église Saint-Étienne fut supprimé et le mur qui le clôturait démolit. La croix qui s'y trouvait fut transportée dans le cimetière jouxtant le couvent de la Visitation. Cette suppression causa le mécontentement de plusieurs habitants de la paroisse qui adressèrent aux échevins une pétition. Ce qui restait du cimetière de la paroisse Saint-Étienne ne tarda pas à être insuffisant à tel point qu'il ne fut plus possible d'y creuser une seule tombe. En conséquence il fut interdit pour une durée de dix mois, le 28 juillet 1771 ; le même jour l'évêque bénit un emplacement situé dans l'enceinte de l'Hôtel Dieu pour y faire les inhumations durant cette période ; le premier enterrement se fit le 11 août 1771. Le 28 juillet 1772, l'évêque leva l'interdit du cimetière joignant la Visitation. Il devait être utilisé jusqu'en 1777 année où fut établi le cimetière Saint Brice. Sa fermeture ne manqua pas de soulever des protestations. L'abbé Laplatte déclara estimer cette fermeture illégale. Un peu plus tard un habitant de Mâcon signala au sieur de la Grange, sans doute échevin, que l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Étienne était ouvert. Qu'il y avait des ossements à découvert, que les chiens y entraient et qu'il serait indispensable de procéder de toute urgence à l'enfouissement de ces os et de murer ou barrer la porte. Puis les années passèrent et le 3 mars 1787, les échevins adressèrent à l'intendant de Bourgogne, Bresse et Dombes une requête tendant à obtenir l'autorisation de disposer de l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial de Saint-Étienne rue de la Gravière. Ils obtinrent satisfaction et furent autorisés à louer cet emplacement à bail le 27 mars 1787.

Au cours de réparations faites en 1972, on découvrit que les pierres tombales de l'ancien cimetière Saint-Étienne avaient été utilisées pour servir de pièces d'appui aux fenêtres de l'étage. D'autres tombes avaient servi de dalles pour le pavage du sol de l'ancien narthex de l'église et du couloir d'une maison voisine.

* Cimetière Saint Brice

Une ordonnance du Roi Louis XVI en date du 10 mars 1776 disposait en son article sept que les cimetières des villes placés au milieu des maisons devaient être transférés hors des murs de la cité par ordonnance des archevêques ou évêques. A Mâcon le cimetière de la paroisse Saint-Étienne se trouvait en plein milieu des maisons du bourg Saint-Antoine. Quant au cimetière de la paroisse Saint-Pierre, près de la porte de la Barre, il avait vu peu à peu se construire de nombreux immeubles dans son voisinage immédiat. De plus il n'y restait plus aucune place à tel point que l'on avait dû inhumer des personnes décédées dans la paroisse, dans le cimetière particulier de l'Hôtel Dieu. Aussi, pour se conformer aux prescriptions royales et pour pallier l'insuffisance des cimetières paroissiaux, les habitants de la ville furent convoqués à une assemblée pour désigner un emplacement assez éloigné de la ville pour établir un nouveau cimetière sans danger de nuisance pour les habitants. Ce nouveau cimetière devait être commun aux deux paroisses ainsi qu'à l'Hôtel Dieu. Après diverses propositions, le choix se fixa sur un terrain proche de l'Hôtel Dieu (fig. 21 n°8, fig. 22 n°8) qui semblait remplir toutes les conditions requises. L'évêque et les curés des deux paroisses en furent informés. Cependant un examen plus approfondi fit ressortir que cet emplacement était trop proche de l'Hôtel Dieu et à portée de vue des fenêtres de cet établissement. En conséquence il ne fut pas retenu et l'on décida d'en rechercher un autre. A cet effet, le corps des médecins de la ville fut consulté et conformément à son avis, le terrain qu'il aurait choisi serait acquis, clôturé et aménagé comme il conviendrait. Le choix des médecins mâconnais se porta sur une terre située au sud-ouest de la ville au lieu-dit Saint Brice (fig. 22 n°9), endroit qui semblait prédestiné à l'établissement d'un cimetière. En effet en 1494 une épidémie de peste avait fait de si nombreuses victimes dans notre ville que l'on avait dû aménager un cimetière pour ensevelir les corps des pestiférés près de la chapelle de Notre Dame des Vignes hors les murs de la ville, au lieu-dit Saint Brice. Donc le 22 septembre 1777, M^{gr} Moreau évêque de Mâcon rendit une ordonnance disposant qu'un nouveau cimetière commun aux paroisses de Saint-Pierre, Saint-Étienne et à l'Hôtel Dieu serait aménagé sur l'emplacement choisi dans les huit mois suivants.

Le 10 octobre 1779, alors que le cimetière Saint-Brice était utilisé depuis plus d'un an, le maire et les échevins réunis à l'Hôtel de Ville, jugèrent nécessaire d'en ouvrir un second assez éloigné de l'agglomération. Ils fixèrent leur choix sur une vigne faisant partie des biens curiaux de la paroisse Saint-Étienne situé « à l'angle du chemin tendant à Tournus et de celui tendant à Flacé » (fig. 21 n°7, fig. 22 n°7). L'évêque de Mâcon décida qu'il serait incessamment béni et qu'une croix serait plantée en son milieu. L'existence de ce cimetière fut de courte durée. Dès le mois de mars 1788 les curés de Saint-Pierre et Saint-Étienne adressèrent aux échevins un rapport établissant qu'il se trouvait rempli de corps, qu'il était impossible d'y creuser de nouvelles tombes et qu'il convenait de prendre les mesures qui s'imposaient. A partir de 1788 Saint-Brice fut le seul et unique cimetière de Mâcon. Lors de sa création on y accédait parait-il par un sentier bordé de buissons où fleurissait l'aubépine. La population de Mâcon augmentant régulièrement le cimetière Saint-Brice fut agrandi à plusieurs reprises, dont une première fois en 1788.

4.2.2 Beaune (21) : des éléments multiples

La ville de Beaune comprend plusieurs cimetières, connus par les textes, mais aussi par plusieurs opérations archéologiques (fig. 23). Certaines ne concernent que le Moyen Âge comme la fouille de la nécropole Saint-Etienne (V^e-XII^e siècles) (Sapin 1990). Une occupation moderne a par ailleurs été découverte lors de sondages à la chapelle Saint-Esprit (Franzini 2014a).

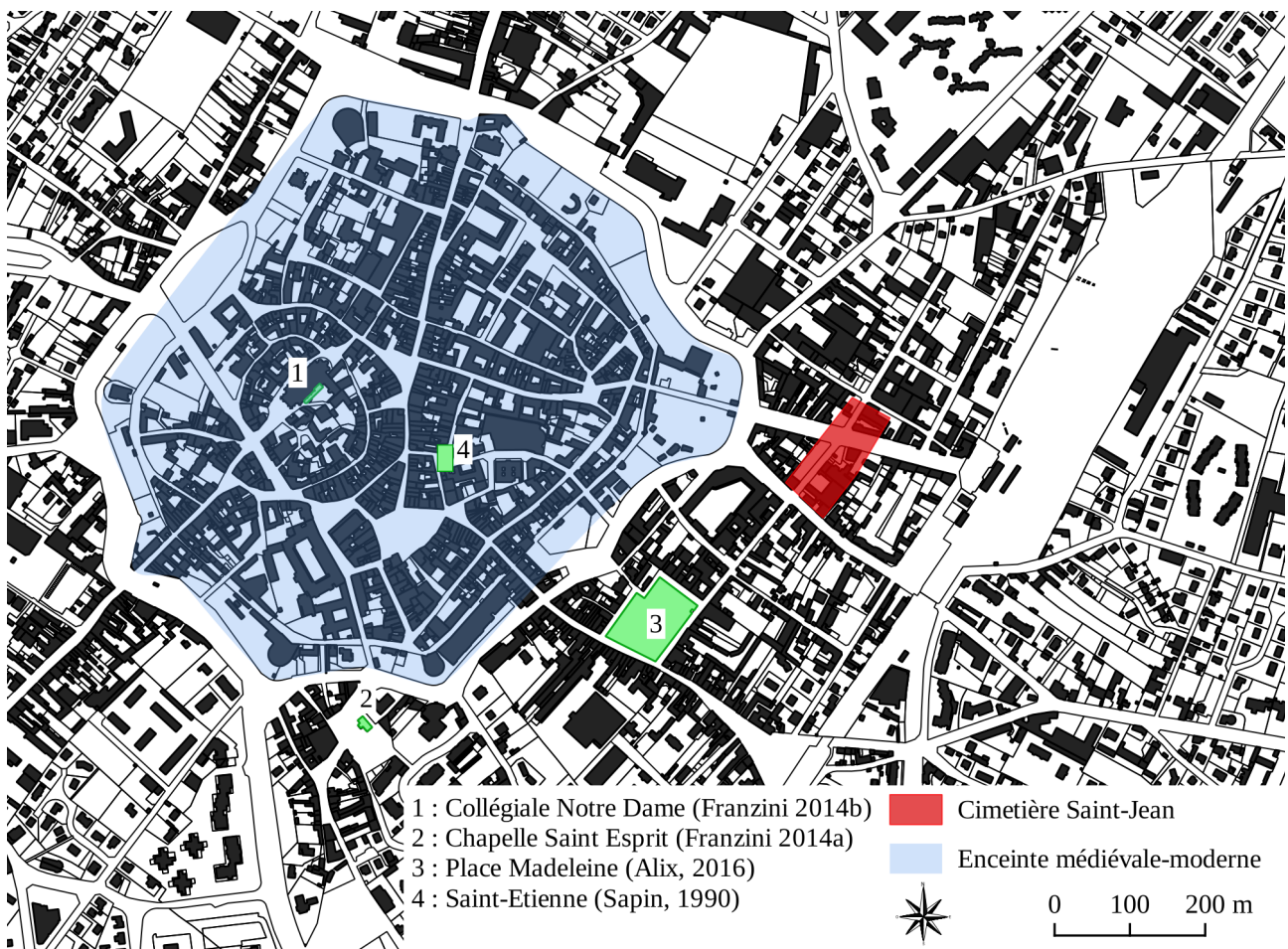


Fig.23 Emplacement des opérations archéologiques citées à Beaune - J. Maestracci, Inrap

De même, des tombes de l'Epoque moderne ont été découvertes lors des diagnostics de la collégiale Notre-Dame (Franzini 2014b) et de la place de la Madeleine (Alix 2016). A partir de la Révolution, ces lieux d'inhumation autour des édifices de culte cessent d'être utilisés pour être remplacés par le nouveau cimetière Saint-Jean situé à l'extérieur de l'enceinte urbaine.

Le diagnostic de la collégiale Notre-Dame (d'après Franzini 2014b)

La collégiale Notre-Dame a fait l'objet de sondages le long de son mur gouttereau sud-est (Franzini 2014b). Les tranchées ont mis en évidence la présence du cimetière associé utilisé jusqu'à la révolution. L'aménagement envisagé n'étant pas destructif, aucune sépulture n'a été fouillée.

Le cimetière de l'église du faubourg Madeleine (d'après Alix 2016)

L'église, comme son cimetière, sont en fonction du XII^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (destruction à la Révolution). Au cours du diagnostic, 193 sépultures ont été observées (138 examinées) (fig. 24). Les défunts sont inhumés en linceul et cercueil et correspondent à une population paroissiale.

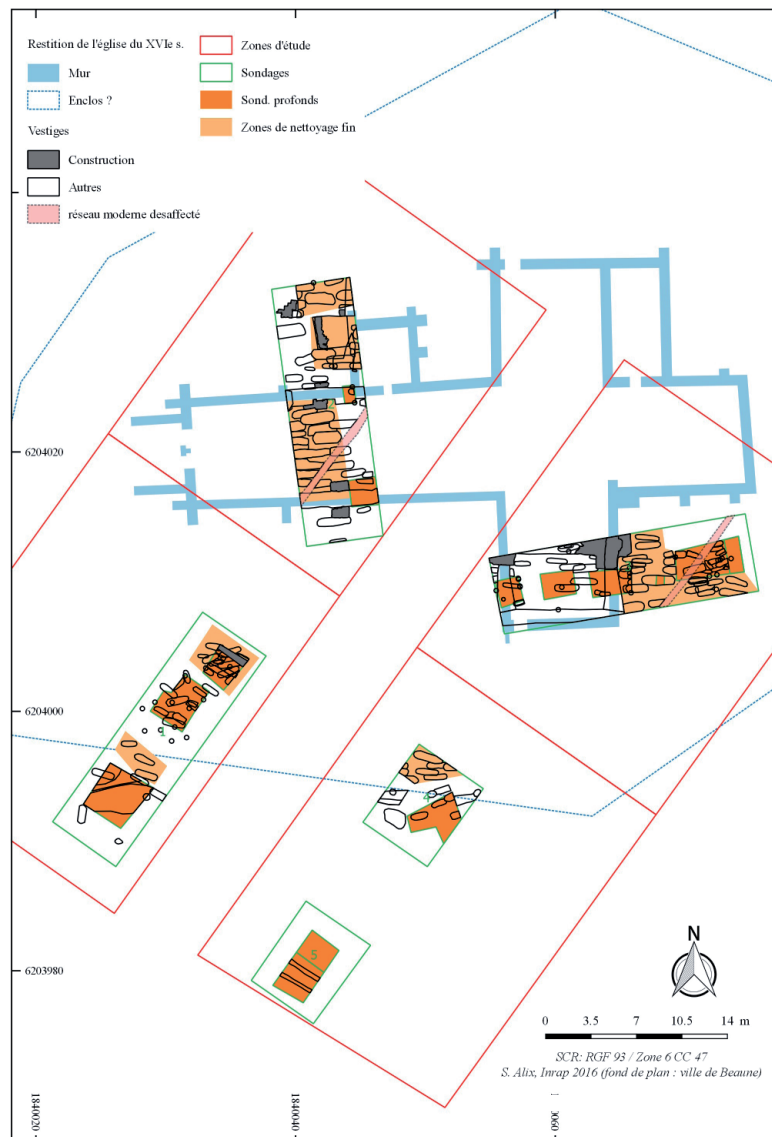


Fig.24 Emplacement des sondages et des sépultures du diagnostic - S. Alix (fond de carte ville de Beaune)

Le cimetière Saint-Jean

Le cimetière Saint-Jean, créé à l'extérieur des murs de la ville après la Révolution, prend alors le relais de tous les lieux d'inhumation de la ville (Laronze 2006). D'une surface initiale d'un hectare, il est agrandi vers le nord en 1841, doublant ainsi sa surface utile (fig. 25). Le plan de la ville de 1858 le montre comme un cimetière paysager, avec de grandes allées courbes bordées de végétation. En 1849, la mise en service de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée

bouleverse le faubourg. La construction de la gare, achevée en 1855, s'accompagne de la création d'un large boulevard qui relie le terminal à la vieille ville. Il coupe le cimetière, alors en plein fonctionnement, en deux. La modernisation galopante du quartier conduira à la fermeture de ce cimetière de transition en 1871. Il sera remplacé par un nouveau cimetière, plus éloigné des habitations et qui est encore actuellement le seul lieu d'inhumation de la ville. En grande parti loti, ce secteur pourrait faire l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues.



Fig. 25 Vue générale du faubourg Saint-Jean d'après différents plans historiques. L'emprise du cimetière en 1826 est hachurée sur chaque plan.
 A. Atlas général des routes de la Province de Bourgogne 1759-1780 - feuille n°120, A.D.C.D. : c 3883-3
 B. Plan du cadastre napoléonien, Beaugny, section f1, 1826 - A.D.C.D. : 3 P PLAN 57/8
 C. Plan général de la ville de Beaugny. Le cimetière a été agrandi vers le nord et coupé par la nouvelle avenue qui relie la gare récemment construite (1855) à l'entrée de la vieille ville. - Lithographié et publié par Cotelot 1858 (Gallica)
 D. Etat des sections pour la parcelle concernée par le cimetière en 1826-1827-209, A.D.C.D. : 3 P ES 57-1/6, p. 9

4.2.3 Dijon (21) : étude préliminaire des décès à l'hôpital (par R. Pinguet)

Introduction

Pour mémoire, l'hôpital de Dijon fut fondé en 1204 dans un faubourg de la ville au sud-ouest. L'institution a perduré sur le site de sa fondation jusqu'à notre époque tout en occupant des espaces plus importants à mesure que l'on avance dans la chronologie. Ainsi, la destruction à l'époque Moderne d'un premier cimetière pour permettre la réalisation du canal de Bourgogne nécessite à partir de 1785 la création d'un nouveau lieu d'inhumation pour les morts de l'hôpital. Ce cimetière perdura jusqu'en 1845 date à laquelle il est définitivement fermé. L'urbanisation grandissante de la ville et les plaintes des riverains, relatives à la salubrité du lieu, lui furent entre autre chose néfastes.

Nous donnons ici les premiers éléments d'une recherche en cours qui cherche à mieux renseigner les populations inhumées dans ce cimetière durant sa période de fonctionnement de 1785 à 1845 soit une soixantaine d'année. Les données présentées ici sont issues des registres d'état civil conservés aux Archives Départementales de la Côte-d'Or (fig. 26).

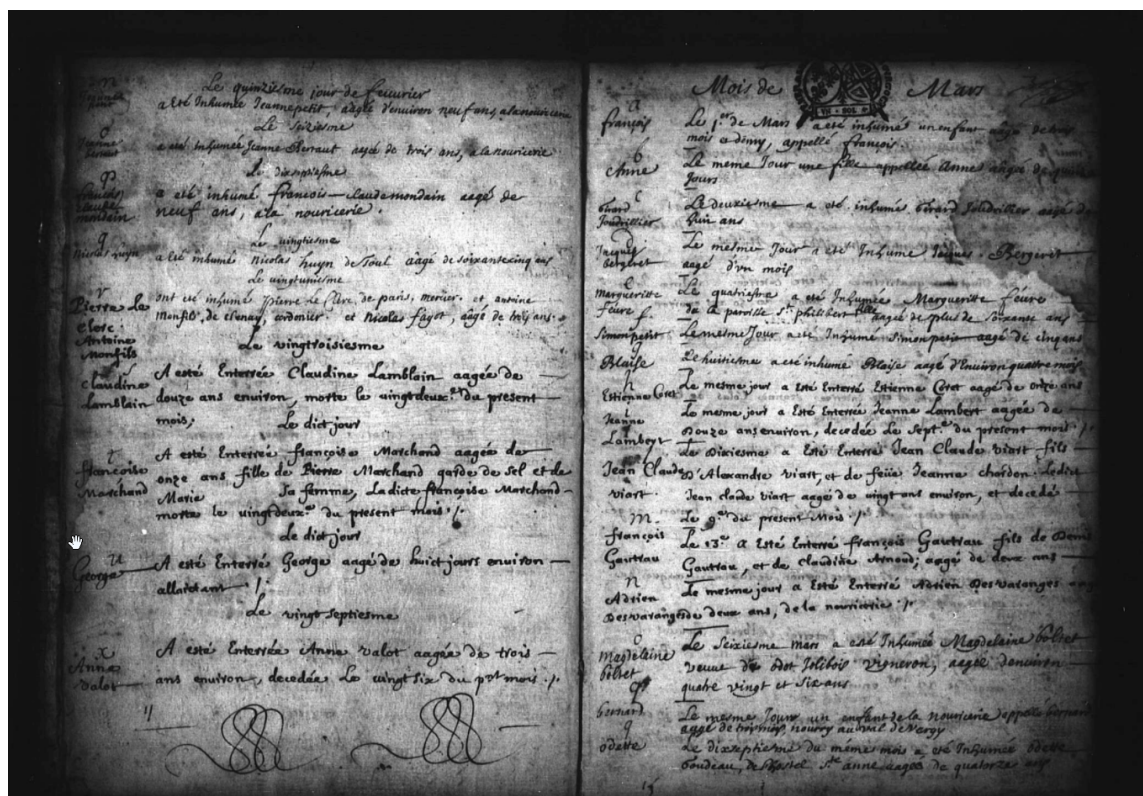


Fig. 26 Registre de décès du cimetière de l'hôpital - A.C.M.O cote 5 M 9 R78

Contexte général

Le nombre de décès survenus à l'hôpital est à mettre en perspective avec celui global de la ville de Dijon (fig. 27). Si on ne tient pas compte des pics observés entre 1812-1814 et 1841, le nombre de décès moyen enregistré se situe dans une fourchette de 650 à 800 individus. Pour l'hôpital, le dépouillement des trois premières années soit 1785 à 1787, montre que la moyenne se situe à environ 193 décès par an soit entre 25 et 30 % du total de la ville.

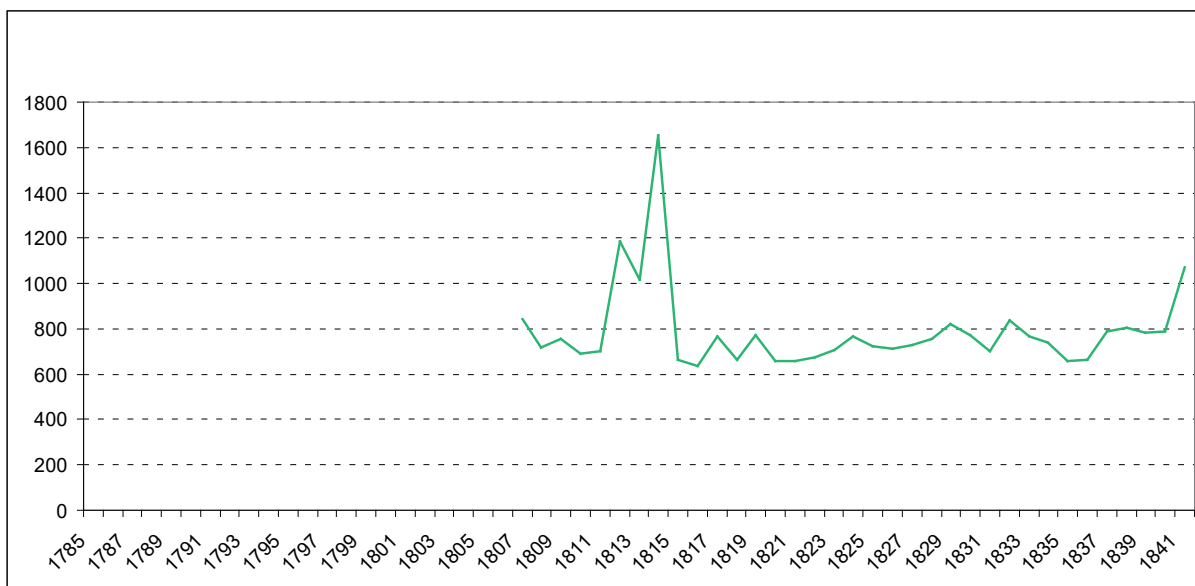


Fig.27 Nombre de décès à l'hôpital de Dijon. Le nombre total des morts de 1785 à 1845 (les années 1785 à 1806 sont en cours de dépouillement et ne figurent donc pas ici.) - R. Pinguet

Les premiers résultats

580 individus ont déjà fait l'objet d'un recensement pour l'intervalle 1785-1787. Ce nombre permet d'avancer une première estimation du nombre total des inhumations réalisées dans le cimetière de l'hôpital. Avec une moyenne de 193 individus (tous sexes et âges confondus) par an et en ne tenant pas compte des pics précédemment évoqués, nous sommes probablement en présence d'environ 10800 inhumations. Ce nombre est à mettre en relation avec celui des sépultures fouillées qui s'élève à plus de 700 soit moins de 1 % de la population inhumée. Les données d'archives montrent qu'un plus grand nombre d'individus de sexe masculin décède à l'hôpital. Le taux s'approche de 64 % en 1785 et 1786.

Les métiers occupés par les décédés sont d'une grande variété. Cependant, nous sommes en présence d'activités essentiellement manuelles (métiers de l'agriculture, domestiques, manœuvres...) qui occupent une main d'œuvre peu qualifiée. Notons également la présence d'artisans plus qualifiés (serruriers, tailleurs de pierres...) et l'absence totale de la noblesse. Nous sommes donc en face d'une population assez modeste et probablement proche de la misère à l'exception des pensionnaires et des enfants nés de parents inconnus qui sont deux catégories à part. Les premiers sont entretenus par l'institution est vivent parfois plusieurs années à l'hôpital. Pour les seconds, les registres sont muets sur la profession et le milieu social des parents.

Enfin, la population des inhumés de l'hôpital semble être caractérisée par l'absence de liens sociaux et familiaux. En effet, plus de 80 % des inhumations se font en présence des seuls fossoyeurs et du prêtre.

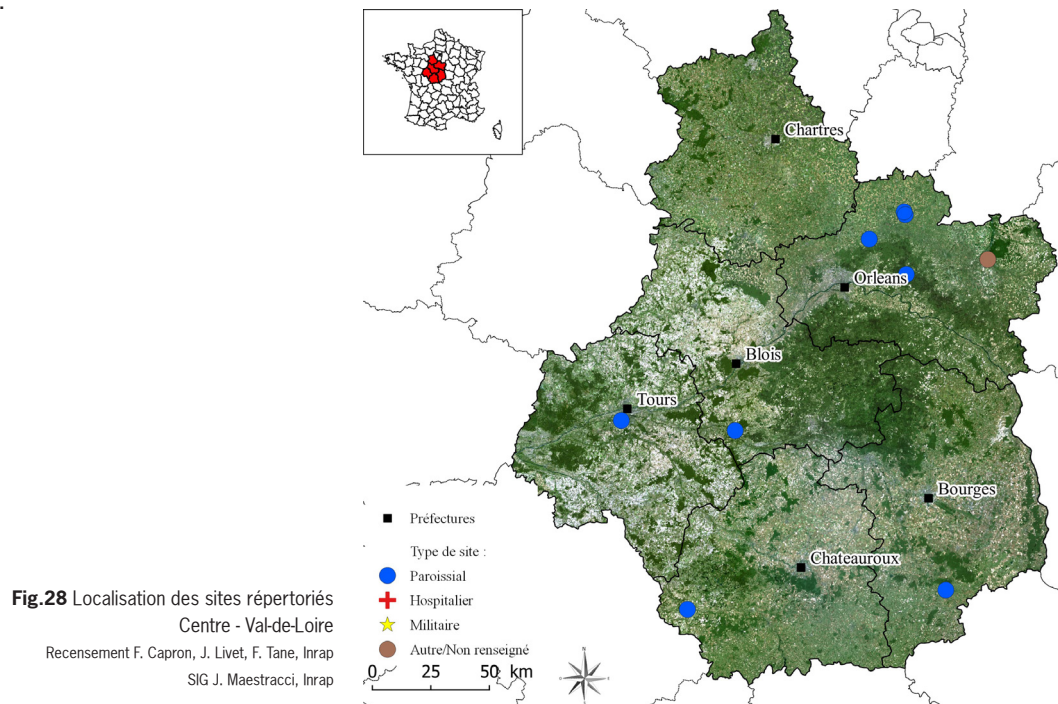
Conclusion

Il reste beaucoup à faire en termes de dépouillement des données. Cependant, plusieurs questions commencent à émerger de cette étude. La présence très marquée d'une population d'inhumés de sexe masculin est peut-être la plus marquante. Restons toutefois prudent face au très faible échantillon de données analysé ici. Enfin, les pics du nombre de décès sont probablement à prendre en compte à l'aulne d'événements historiques. Nous ignorons les conséquences de ces nettes augmentations sur l'activité du cimetière de l'hôpital, mais elles correspondent vraisemblablement à des périodes de crise.

4.3 Centre-Val de Loire

(par F. Capron, J. Livet avec la collaboration de F. Tane)

Après l'intégration de la région Centre-Val de Loire au PCR lors de l'exercice 2019, l'objectif pour l'année 2020 était de dresser un inventaire des sites installés sur ce territoire et renseignant l'une des trois composantes de l'étude : la population inhumée, les modes d'inhumations utilisés et la localisation des cimetières créés ou fortement modifiés pour la période comprise entre 1500 et 1804 (fig. 28). Huit jours ont été alloués à cet objectif, répartis entre trois chercheurs. Cinq ont pu être utilisés avant le rendu de ce bilan : deux jours pour la réunion d'étape du 12 octobre ; et trois pour le dépouillement de la documentation. Avant la fin de l'année 2020, les deux derniers seront mis à profit pour compléter le dépouillement. L'examen préliminaire de celui-ci montre que le nombre d'occurrences et la qualité des observations varient nettement d'une problématique à l'autre.



4.3.1 La topographie

Neufs cimetières modernes ont été considérés. Quatre concernent le département du Loiret, un celui du Cher, les trois autres se localisent dans ceux de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Le cimetière de l'église Saint-Symphorien à Neuville-aux-Bois (Loiret)

À Neuville-aux-Bois (commune de 2000 habitants en 1793), la réalisation d'une fouille en lien avec la stabilisation de l'édifice (Capron *et al.* 2018) a permis de renseigner les inhumations depuis le VIII^e siècle. Une étude des archives éclaire également les conditions de création et de transfert des cimetières entre la fin du Moyen Âge et l'époque contemporaine.

Le cimetière de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne (localisé au nord et connu par un plan de 1774) est jugé « plein et trop petit pour le nombre d'habitants de la commune » (extrait des registres de fabrique de 1778 à 1792). Il doit donc être transféré. Au sud, un terrain libre convient puisque « nous l'avons trouvé propre à l'objet auquel on le destine, en prenant la précaution de faire un glacis le long des murs de l'église » (*ibid.*). Mais ce nouveau cimetière ne fonctionne pas longtemps : sous l'Empire, le conseil pense à la nécessité de le changer et ajoute qu'il y a « urgence pour la salubrité, les corps ne s'y consommant pas au bout de 12 à 14 ans, le terrain étant attenant aux fossés et par cette raison extrêmement aquatique, [il convient] d'acquérir un nouveau terrain » (extraits des registres des délibérations du conseil municipal et des registres de fabrique). Finalement, aucune délibération ne signale où s'implante le nouveau cimetière, très probablement à son emplacement actuel.

En 1808, le conseil de Neuville décide « 1° que les murs qui le closent dans la partie midi, à l'est et à l'ouest, subsisteront tels qu'ils sont encore 9 ans et ce pour le respect dû aux sépultures [;] 2° que dans les trois mois du jour où les fosses pourront être faites dans le nouveau cimetière, le maire de la commune, sous l'approbation de M. le préfet, pourra faire rabattre les fosses anciennes du cimetière actuel, piocher autour et particulièrement les endroits où il n'y aura point de fosses, pour y être semé de la graine de luzerne dont le produit ne pourra être que très avantageux, (l'ancien cimetière) sera affermé pour 9 années au profit de la commune » (ibid.). Au début de la Restauration [1821], la commune met en adjudication cet ancien cimetière, « considérant que depuis 12 ans, il ne se fait plus d'inhumations » ; il sera affermé pour en faire un jardin potager... » (ibid.) (fig. 29).



Fig. 29 Extrait du cadastre de Neuville-aux-Bois de 1834 figurant l'église avec au sud (entouré en rouge) la parcelle du cimetière clos en 1808

Archives départementales du Loiret

Le cimetière du Craux ou Grand Cimetière de Vitry-aux-Loge (Loiret)

L'étude des archives (Deschamps 2004) nous enseigne qu'en 1656, le cimetière de l'église devenant trop petit et pour des questions d'hygiènes, il est transféré à l'emplacement de celui de l'ancien Hôtel-Dieu (au lieu-dit du Craux). Le qualificatif de « grand » est parfois employé dans les sources. On ne peut cependant pas, en l'état de nos recherches, être assuré qu'un second cimetière (le petit ?) soit aussi en usage conjointement.

Ce second lieu d'inhumation figure comme «le vieux cimetière» sur un plan de 1744 et serait représenté sur un plan de 1767 (document à trouver en 2021). Nous sommes certains qu'il est détruit en 1802 quand la fabrique en récupère les terres. Son abandon est donc à situer, par des recherches ultérieures, entre ces deux dates (1767 et 1802).

Le cimetière Saint-Génitour du Blanc (Indre)

Une partie du cimetière paroissial de Saint-Génitour, situé au centre de la ville-basse du Blanc (36), a pu être étudiée suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2018 (Munos *et al.* 2018). Il semble installé au XIII^e siècle et fonctionner jusqu'en 1619, date de sa fermeture par l'archevêque de Bourges en raison de « mille désordres et excès tant des hommes que des bêtes brutes (...) causants plusieurs péchés et sacrilèges aux autres » (Gaudon 1868 : 209-210). Un nouvel espace reprenant la fonction comme le vocable est alors créé route de Fontgombault. Ce dernier n'a toutefois pas fait l'objet d'une intervention archéologique.

Le cimetière du Morier à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

L'étude documentaire a prouvé que la paroisse de Joué possède deux cimetières, au moins depuis 1619. Le premier se développe contre l'église. Sa partie orientale a pu être fouillée en 2011-2012 (Papin *et al.* 2013), renseignant les premières phases d'inhumation extérieures, antérieures au XII^e siècle ainsi que les sépultures installées dans l'église entre les XIII^e et XVIII^e siècles. D'après les registres paroissiaux, les inhumations dans l'édifice s'arrêtent en

novembre 1775 et celles sous les « galeries », possiblement situées à l'ouest du bâtiment et réservées aux plus jeunes défunts, en février 1776. La grande majorité des 4474 inhumations localisées dans les registres s'est opérée dans le « grand cimetière ».

Ce dernier est figuré sur une carte de 1619 (Carte de Siette) où il est déconnecté de l'église, situé 150 m à l'est. Sur les cadastres suivants, il semble correspondre au cimetière du Morier utilisé jusqu'en 1930. Sa partie occidentale a pu faire l'objet d'un diagnostic en 2017 (Livet, Bouillon et Yvernault 2017). Une douzaine de sépultures bien organisées en rangées ont été reconnues sur les 300 m² conservés (environ 1% ?). Deux ont été fouillées, livrant des traces de bois, des poignées de cercueil, des restes de fleurs en perles, un collier et deux chaussures.

Le « Grand Cimetière » de Thésée (Loir-et-Cher)

Dans son inventaire des lieux d'inhumation du village de Thésée (Gris 2000), N. Gris propose une évolution du paysage sépulcral en 4 étapes : nécropole du haut Moyen Âge, un cimetière lié à l'église, un cimetière excentré dit « grand cimetière » puis le cimetière contemporain établi en 1831. Le « grand cimetière » est attesté dans les registres paroissiaux a minima en 1631 sans que l'on sache s'il succède ou coexiste avec celui entourant l'église. Il reste ensuite figuré sur le cadastre de 1833 mais avec une symbolique différente de celle utilisée pour le cimetière de 1831 (fig. 30). Une surveillance de travaux menée en 2020 en périphérie de son angle nord-ouest n'a révélé aucune sépulture (Chimier, Digan et Millet 2020). Cette absence amène à proposer l'hypothèse d'un espace bien délimité créé tardivement.



Fig. 30 Extrait du cadastre de Thésée de 1833 sur lequel est visible l'église médiévale à gauche, le « Grand Cimetière » au centre-droit et le cimetière contemporain en haut à droite.

Le petit carré rouge marque l'emplacement du suivi de travaux réalisé en 2020.

Archives départementales du Loir-et-Cher, d'après Chimier et al. 2020

À ces cinq « nouveaux » cimetières, il nous semble utile d'en ajouter quatre qui, à notre sens, sont utiles à la réflexion conduite dans le cadre du PCR. Le premier, à Montargis, concerne un des rares cas à notre disposition pour la région de création de cimetière pour une communauté religieuse ayant fait l'objet d'une étude. Les trois suivants interrogent sur le terminus *postquem* de notre cadre d'étude, fixé à l'an 1500, puisqu'ils sont de peu antérieurs et pourraient relever localement de ce mouvement de création tardive des cimetières.

Le cimetière des Ursulines à Montargis (Loiret)

Le cimetière du couvent des Ursulines a été créé dans les faubourgs de la ville en 1642. Il coexiste alors en parallèle du cimetière paroissial qui ne s'est pas déplacé depuis sa fondation (Leloup 1992) et qui se situe à l'extérieur de l'enceinte urbaine édifiée au cours du second Moyen Âge. Ce cimetière de religieuses est désaffecté à la Révolution. Une opération de fouille a permis d'étudier ce lieu d'inhumation de dimensions modestes puisqu'il couvre une centaine de mètres carrés (Pécout *et al.* 1999).

Les cimetières de Pithiviers (Loiret)

De récentes recherches archéologiques sur la ville de Pithiviers ont permis de mettre en lumière deux cimetières répondant aux problématiques du PCR sans toutefois qu'ils ne soient abordés par les investigations. Nos connaissances proviennent donc d'études historiques antérieures (Charles 1996).

Le premier est le cimetière paroissial de la commune. Au milieu du Moyen Âge, ce cimetière est localisé dans l'espace intra-muros, près de l'église Saint-Salomon. À une date antérieure à 1492 (plus ancienne mention connue), un second cimetière est implanté dans les faubourgs. Il est nommé le « grand cimetière Saint-Laurent ». Les archives nous indiquent qu'il fonctionne de manière conjointe avec le premier cimetière (nommé « Petit Cimetière ») au moins jusqu'au XVII^e siècle. Il sera désaffecté en 1844 au profit du cimetière actuel. Il n'a fait l'objet d'aucune reconnaissance sur le terrain, il ne semble figurer sur aucun plan (en l'état de nos recherches) donc nos connaissances à son sujet sont limitées.

Le second est aussi localisé dans les faubourgs et ne participe pas au renouvellement d'un cimetière préexistant. Il résulte de la création dans le courant du XV^e siècle d'une église paroissiale autour d'un prieuré clunisien. L'ensemble est détruit à la Révolution et ne figure pas sur le cadastre de 1810.

Le cimetière de Saint-Amand-Montrond (Cher)

L'étude des archives, lors de la réalisation d'un document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France sur Saint-Amand-Montrond, a permis de mettre en évidence le transfert du cimetière paroissial à la fin du Moyen Âge (Pouille 1991). Celui-ci intervient en 1431, lors de la construction de l'enceinte urbaine où le cimetière de la Place du Marché est abandonné pour un emplacement à l'extérieur des murs. Nous avons peu d'éléments sur ce nouveau cimetière, si ce n'est sa localisation sous l'actuelle place de la République. La date de sa fermeture n'est pas indiquée dans le document d'évaluation qui s'arrête au XVIII^e siècle mais une information orale de Pascal Pouille, son auteur, nous indique qu'il est déplacé dans le courant du XIX^e siècle.

À ces cimetières peuvent enfin, peut-être, s'ajouter le cimetière Saint-Jean d'Issoudun, dans l'Indre (Blanchard *et al.* 2011), celui Saint-Antoine (?) de Loches, en Indre-et-Loire (Papin à paraître) et les cimetières de Blois dans le Loir-et-Cher (Josset *et al.* 2019 : 546-586). Tous ces sites sont en cours d'étude et devraient intégrer notre corpus en 2021. Par ailleurs, il convient de signaler le travail de Master mené actuellement à l'université François-Rabelais de Tours par P. Boucher sur la question de l'évolution des cimetières paroissiaux dans le territoire du Lochois depuis la fin de l'Ancien Régime, travail qui s'intéresse, entre autres choses, à l'examen des plans cadastraux du XIX^e siècle et qui pourra, à terme, également enrichir notre corpus.

Le nombre de sites pour lesquels un déplacement ou une modification topographique majeure sont attestés à la période moderne est, à ce stade de nos recherches, assez faible. Leur localisation, après l'an 1500, n'est même pas assurée dans tous les cas. Cependant, leur connaissance provient quasi-exclusivement d'études d'archives menées à l'occasion d'interventions archéologiques centrées sur les cimetières paroissiaux médiévaux. Ce corpus

restreint correspond donc plus certainement à un effet de source qu'à une réalité archéologique. Malgré son nombre limité, l'examen préliminaire de notre inventaire montre que, dans notre région, les déplacements de cimetière ne sont pas aussi récents que dans celles de l'Est. L'explication des translations reste le plus souvent inconnue et doit faire l'objet de la suite de nos recherches. Cependant, l'appellation récurrente de « grand cimetière » semble suggérer des problèmes de place. La coexistence fréquente avec un « petit cimetière » ne semble pas indiquer un espace réservé aux enfants car ceci ne se manifeste pas dans les registres paroissiaux. Cette question d'espace paraît, en outre, concerner aussi bien les espaces urbains (Neuville-aux-Bois, Loches, Saint-Amand-Montrond) que ruraux (Thésée, Joué-lès-Tours, Vitry-aux-Loges).

4.3.2 Les pratiques funéraires

Près d'une vingtaine de sites régionaux ayant livré des sépultures modernes et contemporaines ont été recensés à l'occasion de la 11^e rencontre du Gaaf portant sur la forme de l'inhumation de la Préhistoire à nos jours (Livet *et al.* à paraître ; <https://archeomatic.shinyapps.io/gaaf2019/>). Cependant, seule une minorité de ces sites a fait l'objet d'une fouille et présente des études suffisamment abouties pour éclairer la présente problématique ainsi que celle relative à la population inhumée (fig. 31).

Sites	Chronologie de la phase	Contexte	Nbre de sépultures
Eglise Saint-Pierre-et-Saint Paul Joué-lès-Tours	1500-1775 (groupe 5)	Paroissial / Dans l'édifice	80
Prieuré de Saint-Cosme La Riche	1480-1750 (phase fun. 6)	Communautaire / Dans l'édifice	52
Chapelle Saint-Libert Tours	1565-1705 (période V)	Communautaire	31
La Mare des Saules Allonnes	1201-1669 (période 6)	Communautaire	47
Eglise Saint-Symphorien Neuville-aux-Bois	1490-1808 (période 5)	Paroissial	400
			610

Fig. 31 Inventaire des sépultures concernées par la présente étude et classées par site - Collectif, Inrap

Il conviendra toutefois de pas négliger les particularismes de chacun de ces cinq sites. En effet, la chapelle Saint-Libert à Tours, désaffectée, accueille des protestants (Riou et Dufay 2016). Celle d'Allonnes « La Mare des Saules » fonctionne en parallèle du cimetière paroissial (Capron *et al.* 2013 ; Capron *et al.* 2014). Les défunts qui s'y rapportent sont donc à distinguer du reste des paroissiens. C'est également le cas pour les sépultures de Joué-lès-Tours qui sont installées dans l'église alors que la très grande majorité des jocodiens est inhumée à l'extérieur, dans le « grand cimetière » du Morier (Papin *et al.* 2013). Des corps sont aussi déposés dans l'église Saint-Symphorien de Neuville-aux-Bois mais ils peuvent être mis en regard avec les sépultures retrouvées au-dehors de l'édifice (Capron *et al.* 2018). Enfin, le cimetière du prieuré de Saint-Cosme est censé être réservé aux chanoines même si l'étude biologique des ossements a prouvé qui y étaient aussi mêlés les restes de femmes et d'enfants relativisant cette règle (Dufay, *et al.* 2018).

L'étude pour la Rencontre du Gaaf a montré que dans la continuité des pratiques du Moyen Âge le contenant en bois cloué (cercueil) tend à devenir le contenant exclusif du corps. Néanmoins, d'autres dispositifs peuvent être utilisés (fig. 32). Plus encore, la forme du cercueil n'est pas fixe. L'étude menée à l'occasion de la fouille de l'église Saint-Symphorien de Neuville-aux-Bois illustre bien la diversité des assemblages (Capron *et al.* 2018 : 1469-1477). La saisie dans le tableur consacré à cette question (qui débute en cette fin d'année 2020) permettra de mieux apprécier ces phénomènes.

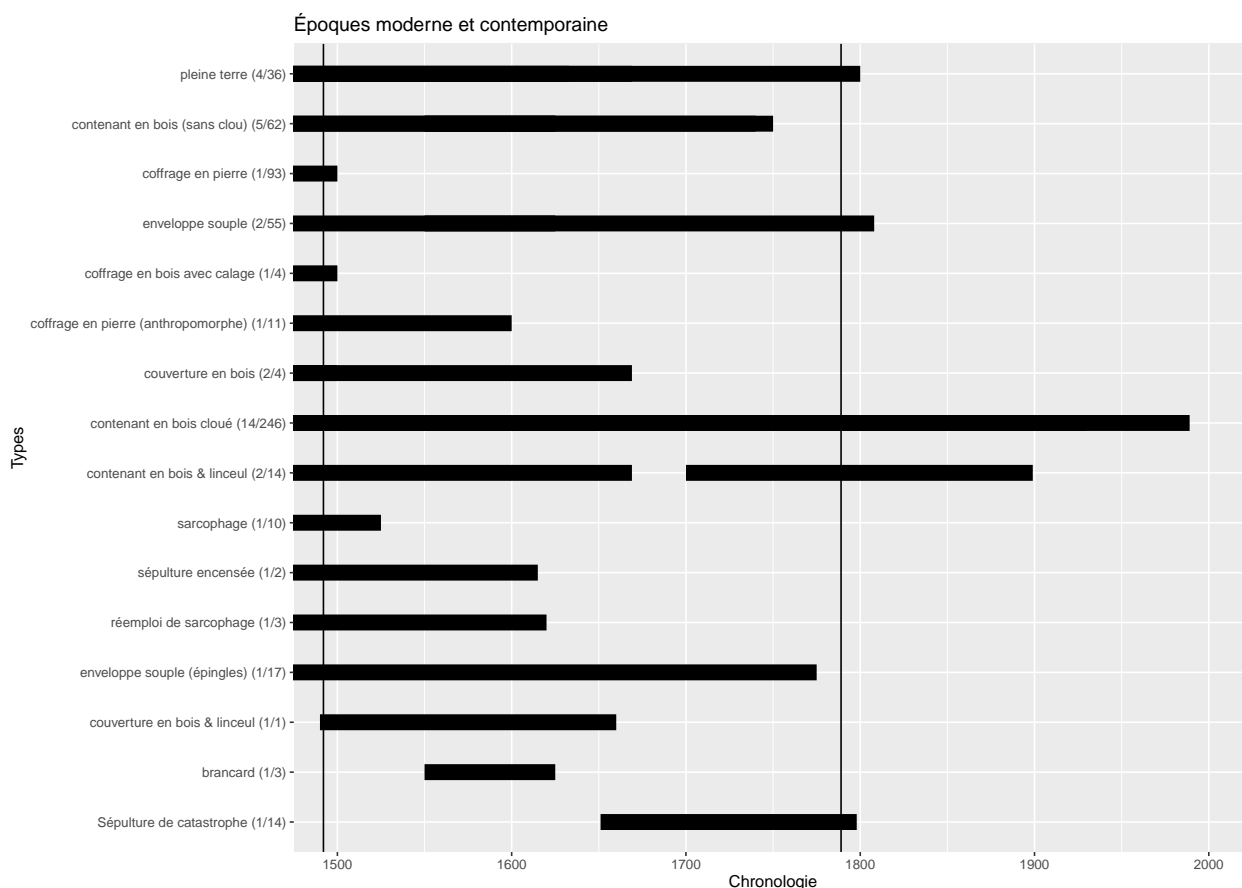


Fig.32 Proposition de typochronologie des inhumations modernes et contemporaines pour la région Centre-Val de Loire - Source Livet et al. à paraître; fig.16

4.3.3 La population inhumée : caractérisation biologique

L'étude de la population moderne régionale s'appuiera dans un premier temps et à l'instar de celle des pratiques funéraires sur les 600 sépultures mises au jour sur les cinq sites précédemment retenus. Les raisons quant à ce choix sont les mêmes que pour l'analyse taphonomique et les particularités de chaque échantillon à prendre en compte lors de l'exploitation des données sont similaires.

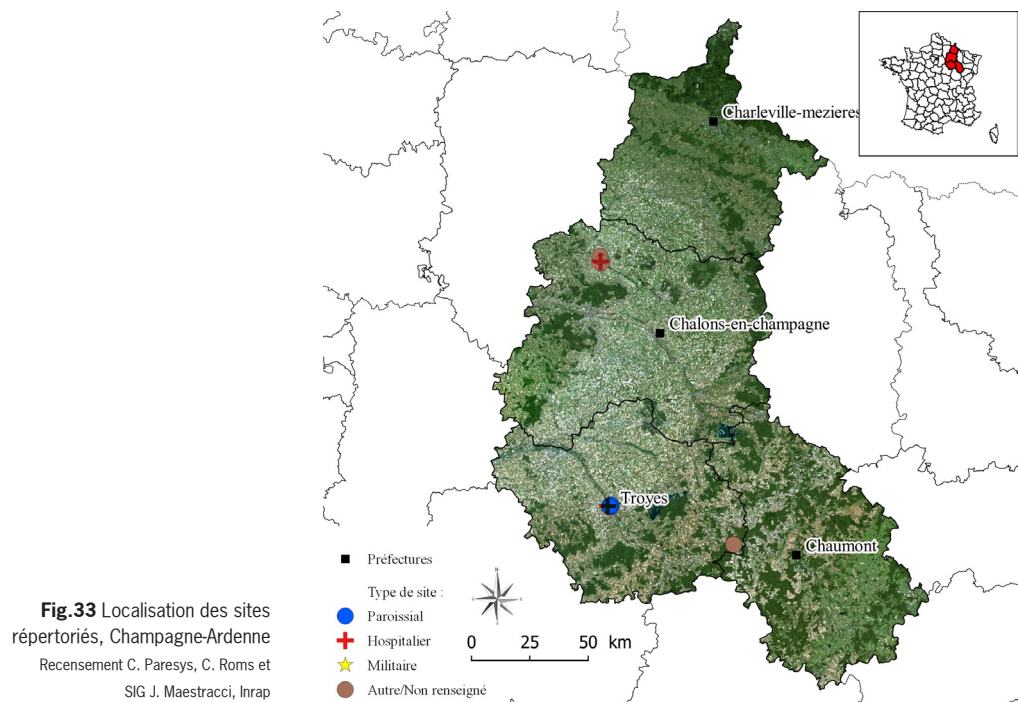
Les tests pour importer ces données depuis les bases de données de fouille vers le tableur du PCR sont en cours. Si les variables générales (nom, âge, sexe) ne semblent pas poser trop de soucis, l'harmonisation des cotations des pathologies peut entraîner une reprise des enregistrements. De ces tests résultera une estimation du temps nécessaire à l'incrémentation total du document. Dans le meilleur des cas, celle-ci sera réalisée en 2021. En cas de difficultés, une sélection des sépultures devra être faite.

À plus long terme, une réflexion pour l'intégration des données anciennes (sites de Rigny-Ussé, Saint-Mexme de Chinon ou Saint-Pierre-le-Puellier de Tours) devra être menée.

Ce premier travail d'intégration de nos données dans les cadres d'enregistrement du PCR confirme l'évaluation de 2019 quant au potentiel de notre région à répondre aux problématiques de celui-ci. L'année 2021 verra la poursuite de la saisie des données biologiques et taphonomiques. Se prolongera également la recherche de nouvelles translations de cimetière antérieures à 1804 (voir 1776). Ces futures prospections seront l'occasion d'ouvrir le projet à d'autres chercheurs.

4.4 Champagne-Ardenne (par C. Paresys et C. Roms)

L'inventaire des sites a pu être avancé en Champagne-Ardenne et un focus a été réalisé sur la ville de Reims (fig. 33).



4.4.1 Bilan du dépouillement de la carte archéologique (par C. Paresys)

Suite à la modification des bornes chronologiques du PCR (1500-1850), une journée a été consacrée à compléter le corpus champardennais en carte archéologique du SRA.

19 dossiers communaux ont été consultés, parmi lesquels 7 pourraient contenir des éléments susceptibles d'intéresser la thématique du PCR (fig. 34).

Un peu moins d'un tiers des communes consultées serait concernée par la thématique du PCR.

- **Bar-sur-Seine** : le cimetière de la commanderie d'Avaleur (site 4⁶), avec une quinzaine d'inhumations entre le XVI^e et le XIX^e s. Du mobilier a également été découvert lors de la fouille de 1998 (Verbrugge, Bonnabel 1998).

- **Châlons-en-Champagne** : le cimetière de Clamart (site 171) apparaît sur le plan de 1755, sans aucune mention chronologique (inventaire).

- **Charleville-Mézières** : le couvent du Saint Sépulcre (site 9) (fondé en 1622, détruit à la Révolution, puis devient hôpital militaire), avec 22 inhumations de religieuses du XVII^e s. Du mobilier a été découvert lors d'une fouille de sauvetage en 1987 (Billoin, Lémant 1992).

- **L'Épine** : le site 44 n'est pas localisé, il est possible qu'il s'agisse de sépultures médiévales.

- **Langres** : plusieurs occurrences mériteraient d'être vérifiées : la Maladière (cimetière de pestiférés), Brévoines (avec des pierres tombales de 1637-1638), chapelle Saint-Sauveur (cimetière des exécutions judiciaires ?) (informations orales J.-J. Thévenard et A.-L. Edme, 2020).

- **Romilly-sur-Seine** : un cimetière du XIX^e-XX^e s. (site 25) apparaît dans l'inventaire, autour de l'église (Le Clerf 1898).

- **Sedan** : le cimetière de l'église Saint-Laurent (site 17). Il s'agit d'un temple mixte fondé en 1587 et détruit en 1799 (Meyrac 1965).

6. La numérotation des sites correspond à celle utilisée dans les dossiers communaux de la carte archéologique.

Département	Villes dépouillées en 2020	Occurrences en lien éventuel avec PCR
10	Bar-sur-Aube	
10	Bar-sur-Seine	site 4 commanderie d'Avalleur
51	Châlons-en-Champagne	site 171 cimetière de Clamart
8	Charleville-Mézières	site 9 couvent du St Sépulcre
52	Chaumont	
51	L'Epine	site 44 ? médiéval ?
52	Langres	la Maladière; Brévoines; chapelle st Sauveur
51	Le Fresnoy	
52	Parnoy-en-Bassigny	
51	Reims	
10	Romilly-sur-Seine	site 25 cimetière XIXe-XXe
52	Saint-Dizier	
51	Saint-Memmie	
8	Sedan	site 17 église St Laurent et son cimetière
10	Soulaine-Dhuys	
10	Troyes	
10	Ville-sous-la-Ferté	
10	Villeret	
51	Vitry-le-François	

Fig. 34 Liste des villes à nouveau consultées en 2020 - C. Paresys, Inrap

4.4.2 Les cimetières modernes de Saint-Remi et de la Porte de Mars Données historiques (par C. Roms)

Le cimetière Saint-Remi : une création révolutionnaire

Ce cimetière, création de la Révolution, a eu une courte existence (1792-1832) et ne semble pas avoir intéressé les historiens et érudits rémois qui lui ont préféré le cimetière du Nord, lui aussi de création récente (1787-1891) (Sarazin 1926). Cette absence d'intérêt s'explique par la disparition du cimetière Saint-Remi peu de temps après son abandon au profit du cimetière du Sud. Aux questions liées à sa création et à son fonctionnement, se pose aussi celle de la population inhumée.

* Le Clos Saint-Remi

Jusqu'à la Révolution, et son aliénation au titre des biens nationaux, l'abbaye de Saint-Remi, fondée au XI^e siècle, est propriétaire d'un vaste terrain appelé clos ou jardin de Saint-Remi. Il est ceint d'un mur d'enceinte percé de deux portes, une à l'ouest et l'autre à l'est, vers la cour Saint-Remi.

D'après les plans du XVII^e au XIX^e siècle, le *grand jardin de Saint Rémy* est un verger auquel est adjoint un *jardin potager* par lequel on accède depuis la rue de Fléchambault (fig. 35, fig. 36) (Cellier 1612) ; jardin et verger semblent être séparés par un mur.



Fig. 35 Grand jardin de Saint-Remi - D'après Cellier 1612

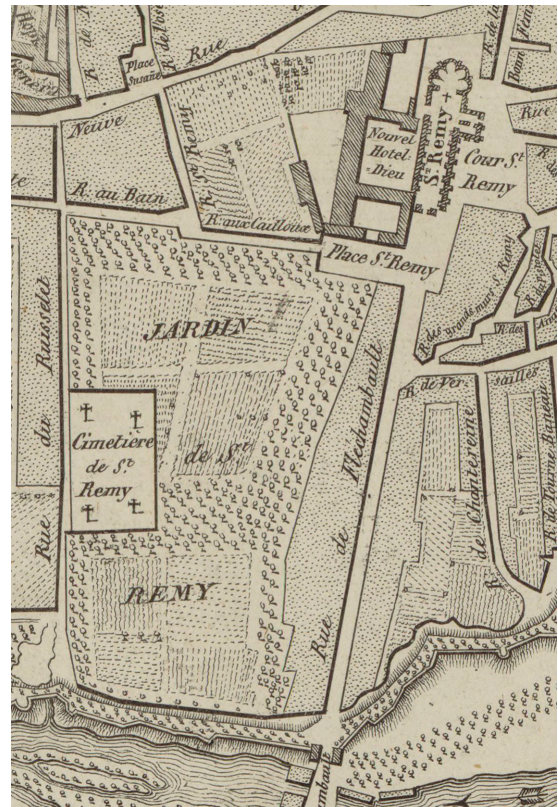


Fig. 36 Cimetière et jardin de Saint-Remi - D'après Caillet 1825

Dans la partie ouest du jardin, un étang, servant certainement de vivier aux religieux, est aménagé. Si les plans du XIX^e siècle montrent une organisation différente, les arbres et les espaces mis en culture sont toujours présents (Caillet 1825 ; Ledoyen 1845). Amputé d'une partie servant de cimetière, le jardin est vendu au cours de la période révolutionnaire. La surface du jardin Saint-Remi s'en trouve ainsi réduite à 68 829 m² ⁷. Le 29 juin 1825, un terrain *dit enclos de Saint-Remy*, estimé 36 378 francs et 30 centimes est racheté par l'Hôtel-Dieu à madame Henriet, veuve Bouton⁸ et ses cinq enfants héritiers pour y établir une *buanderie et l'hospice des cancéreux et des incurables*⁹. Il est également mis en culture par l'Hôtel-Dieu. Ainsi en mars 1831, il est décidé d'effectuer des réparations sur le mur de clôture du jardin car *il est indispensable de ne pas laisser plus longtemps sans défense les produits de tous genre que chaque année l'établissement recueille de la culture de l'enclos St. Remy*¹⁰. En mai 1832, 280 arbres fruitiers de différentes essences y sont plantés¹¹.

C'est donc dans ce grand jardin qui servait à approvisionner les religieux qu'a été installé le nouveau cimetière Saint-Remi.

* Une création de la Révolution

La refonte des paroisses de Reims

L'organisation des paroisses de Reims est modifiée par la loi du 4 mai 1791 « portant circonscription des paroisses de Chalons & de Reims » et le décret du 28 avril 1791¹². Ainsi, le nombre de paroisses passe de 14 à 6 (fig. 37) : la *paroisse cathédrale sous l'invocation de Notre-*

7. AD 51, Châlons-en-Champagne, 3 P 470/1, section L, 1823

8. En 1798, le clos appartient à François Bouton, boucher demeurant à Reims Place Remy (AMR, FR C 880, 6 novembre 1798) et l'état des sections de 1823 indique que le propriétaire s'appelle Jean Baptiste Henriet-Boudaille (AD 51, Châlons-en-Champagne 3 P 470/1, 1823).

9. AD 51, Châlons-en-Champagne, 9 X 563, 1825-1832

10. Arch. mu. Reims, 2 L 1/13, 27 février 1829 - 29 avril 1831, fol. 91 r°

11. Arch. mu. Reims, 2 L 1/14, 3 mai 1831 - 26 octobre 1832, fol. 66 v°

12. AMR, FR C 1038, 1791

*Dame, celles de Saint-André, de Saint-Pierre, de Saint-Maurice & de Saint-Remi, dans l'église ci-devant abbatial de ce nom, enfin la paroisse de la Madeleine*¹³. L'église de Saint Maurice continuera d'être paroissiale et sera circonscrite au levant par le rempart, depuis la rue des murs jusqu'à la rue Bailla ; au midi, par ladite rue Bailla, venant sur la rue Barbâtre pour gagner celle de Normandie & celle du Ruisselet, dont toutes les maisons de l'un & l'autre côté desdites rue, seront la dite paroisse. Au couchant par le rempart, à partir au droit de la rue du Ruisselet, jusqu'au droit de la rue du Jard ; au nord, par ladite rue du jard, dont toutes les maisons, à partir depuis le rempart jusqu'à la rue Robin-le-vacher, de l'un & de l'autre côté de la rue seront de ladite paroisse¹⁴. Quant à l'église de la ci-devant abbaye de Saint Remi [elle] deviendra paroissiale, & comprendra toute l'enceinte renfermée entre le rempart de Saint Nicaise au levant, le rempart de la Porte Fléchambault au couchant, la porte Dieu-Lumière & le rempart au midi, & les rue du Russelette, de Normandie & de Bailla au couchant¹⁵.

À cette nouvelle organisation religieuse, s'ajoute une division administrative et laïque en 1790-1791. Ainsi, l'emprise des paroisses de Saint-Maurice et de Saint-Remi est-elle divisée en deux sections sur les huit que compte désormais la ville de Reims : celles de Fléchambault et Dieu-Lumière.

Si la nouvelle administration municipale a réorganisé les paroisses, il ne semble pas qu'elle ait pris en compte la question des lieux et des capacité d'inhumation des anciens cimetières paroissiaux.



Fig.37 Eglises et cimetières de Reims

D'après Le Gendre 1775

La création du cimetière

Le choix de l'emplacement du nouveau cimetière pour les paroisses Saint-Remi est Saint-Maurice est donc décidé le 12 décembre 1791, pour faire face à l'absence de cimetière de la paroisse Saint-Remi et à l'engorgement de celui de l'ancienne paroisse Saint-Maurice : *le grand clos cy devant appelé le Clos de Saint Remy présente un emplacement convenable pour l'un et l'autre desdites paroisses et ils le demandent avec d'autant plus d'empressement que l'église de Saint Remy depuis peu érigée en paroisse n'a pas encore de cimetière, et que celui de Saint Maurice déjà trop petit et mal placé quand cette paroisse n'avoit que son ancien arrondissement ne peut plus y suffire depuis que son arrondissement par l'effet de la nouvelle circonscription est considérablement augmentée (fig. 35)*¹⁶. Ce problème de manque de place dans l'ancien cimetière Saint-Maurice s'explique notamment par l'intégration des anciennes paroisses de Saint-Julien, Saint-Jean, Saint-Martin et Saint-Timothé dans la nouvelle entité et la suppression de leurs cimetières (Tarbé 1844 : 386).

13. AMR, FR C 1038, 1791

14. AMR, FR C 1038, 1791

15. AMR, FR C 1038, 1791

16. AMR, FR R 215, 1791-1792, fol. 7 r^o-v^o

Un texte de 1833 concernant la réparation du mur mitoyen du cimetière et du jardin de Saint-Remi fait référence à l'acquisition *du 9 brumaire an 1* [30 octobre 1792], [qui] *est dédié environ 3 arpens* [9 508,5 m²] *pour la formation d'un cimetière qui doit être clos par des murs aux frais de la commune*¹⁷. Un autre document en date du 26 décembre 1844 indique que *le terrain du cimetière Saint Remy, actuellement supprimé, conten[ient] un hectare, quinze ares, trente quatre centiares* [11 534 m²]¹⁸. On peut donc raisonnablement situer la superficie du cimetière Saint-Remi à environ 1 hectare, c'est d'ailleurs plus ou moins la surface donnée par les états de sections du cadastre en 1823 : 1 hectare 6 ares et 20 m² (10 620 m²)¹⁹. Une pétition de 1792, indique que le cimetière Saint-Remi est divisé en deux : une partie réservée à la paroisse de Saint-Maurice et une autre à celle de Saint-Remi. Pour symboliser cette limite, les pétitionnaires proposent de déplacer une croix haute de 8,25 m située près de la halle Saint-Remi, qu'ils trouvent gênante à cet endroit, pour la transporter dans le cimetière. Ils se proposent de prendre à leur charge le transport et de faire replacer la croix aux frais de l'adjudicataire de la construction du mur d'enceinte²⁰. P. Tarbé fait bien mention, en 1844, d'une croix située au milieu du cimetière, toujours en place après la désaffectation de la nécropole (Tarbé 1844 : 386).

Si le terrain du cimetière est bien séparé de la rue du Ruisselet par le mur de l'ancien jardin de Saint-Remi, il s'avère nécessaire de l'isoler du reste du jardin. Et la construction de cette clôture semble prendre énormément de temps. L'adjudication de ces travaux a pourtant été faite le 12 août 1792 à *Antoine Noël Lefevre, entrepreneur de batiments demeurant audit Reims*²¹. Deux ans plus tard, il est toujours question de clore le terrain. Une partie des murs à réaliser est indiquée dans un devis du 6 janvier 1794 dressant la liste des ouvrages à faire pour déplacer l'accès au cimetière *presque contre l'angle qui sera formé par le mur susd. sur la rue du Ruisselet et par le mur à faire entre le levant et le couchant pour clore un des côté dud. cimetiere*, la porte d'entrée se trouvant à l'origine *dans le mur sur lad. rue au milieu du terrain contenant led. cimetiere*²². En 1798, le mur n'est toujours pas fait, ce qui pousse le propriétaire du jardin de Saint-Rémy, un boucher nommé Bouton, à écrire à l'administration municipale pour lui demander de séparer le cimetière de son terrain²³. Le 24 avril 1820, il est question d'une *cloture, en haie vive et morte, du cimetière de la paroisse de Saint Remi*²⁴, ce qui laisse à supposer qu'une séparation a bien été faite entre 1798 et 1820 mais à l'aide d'une haie et non d'un mur comme c'était prévu en 1792.

Le devis de 1794 de la translation de la porte du cimetière prévoit aussi la poursuite du pavage la rue du Ruisselet jusqu'à la nouvelle entrée : *la rue du Ruisselet n'étant pavée que d'un côté (du côté opposé à celui duquel on peut entrer auxd. cimetiere) sera faite sur la largeur du côté de lad. rue non pavé, à partir de l'extrémité du pavé qui existe dans la même rue jusqu'à la nouvelle porte cy-dessusditte, une portion de pavé de même échantillon que celui de cette rue*²⁵. La rue du Ruisselet a été pavée pour faciliter l'accès au cimetière et en réponse à une pétition adressée à l'administration municipale le 2 mai 1793 : *les deux paroisses de Saint Remi et de Saint Maurice vous ont déjà présenté une pétition pour faire paver un des côtés de la rue du Ruisselet [et Rue des Bains, ajouté par une autre personne dans l'interligne] conduisant au cimetière qui leur est commun, attendu que le chemin est impraticable et dangereux dans la mauvaise saison*²⁶. Au moment du déplacement de la porte d'entrée du cimetière, il a donc été nécessaire de poursuivre le pavage. Toutefois, la rue n'est pavée que sur la portion se trouvant entre la rue du Bain et la porte du cimetière, le reste de la voie reste un chemin toujours *impraticable et dangereux dans la mauvaise saison*.

17. AMR, 1 D 9, 22 août 1832 - 20 juin 1833, fol. 53 r^o-v^o

18. AD 51, Châlons-en-Champagne, 9 X 563, liasse, 26 décembre 1844

19. AD 51, Châlons-en-Champagne, 3 P 470/1, section L, 1823

20. AMR, FR C 1038, mai 1792

21. AMR, FR C 1038, liasse 13, 12 août 1792

22. AMR, FR C 1021 (1), 6 janvier 1794

23. AMR, FR C 880, liasse, 6 novembre 1798

24. AD 51, Châlons-en-Champagne, 2 O 3537, liasse, 24 avril 1820

25. AMR, FR C 1021 (1), 6 janvier 1794

26. AMR, FR C 1038, liasse 13, 2 mai 1792

Les morts du cimetière

Si les registres de décès de l'an II, l'an III et l'an IV se décomposent en sections, à partir de 1796, ceci n'est plus le cas à Reims. Il n'existe plus qu'un seul registre qui comptabilise de manière linéaire tous les décès de la commune, sans préciser systématiquement la section, la paroisse ou le cimetière où a lieu l'inhumation. A sa création la paroisse Saint-Remi en 1791, ne bénéficie pas de cimetière avant 1792. Durant ce laps de temps, nous ne connaissons pas le lieu d'inhumation des défunts de la paroisse.

Avant de présenter les résultats de l'analyse des trois premiers registres de décès (an II à IV), il convient de tenter de définir la population des sections de Fléchambault et de Dieu-Lumière. C'est dans ces deux sections que se concentrent la majeure partie des ouvriers du textile de Reims en 1789. On dénombre ainsi un peu plus de 700 tisseurs et près de 500 cardeurs (Desportes 1983 : 222-223). C'est donc une population de petits artisans et d'ouvriers qualifiés avec des revenus bas qui résident dans ces quartiers. Enfin près d'un tiers des habitants de Reims habitent dans les sections de Fléchambault et de Dieu-Lumière. La ville de Reims compte environ 30 000 habitants en 1789 et les deux sections 9 600, répartis en 2 646 feux.

Le dépouillement des registres de décès de la paroisse Saint-Remi pour 1791 et 1792, puis de la section Fléchambault et Dieu-Lumière pour l'an II, III et IV²⁷ a porté sur 1619 actes de décès permettant de connaître le nom du défunt, de mettre en évidence des liens de parenté, la date du décès, l'âge du défunt au moment de son décès, son lieu de résidence et de savoir qu'il a été « inhumé dans le cimetière de sa section », à partir de l'an II, c'est-à-dire dans le cimetière Saint-Remi. Sont aussi indiqués les enfants morts nés.

À la lecture du tableau ci-dessous (fig. 38), il apparaît clairement une forte diminution du nombre de décès entre l'an II et l'an III. Diminution qui semble due à la très forte baisse de mortalité chez les enfants âgés de 2 à 15 ans qui représentent 63 % des décès pour l'an II et 41,5 % pour l'an III alors que le nombre d'adultes stagne. À partir de l'an IV, le nombre d'adultes décédés diminue fortement alors que celui des enfants continue de poursuivre une baisse moins importante que pour l'année précédente. On obtient ainsi pour cette année une proportion de 2/3 d'enfants décédés pour 1/3 d'adultes.

La période étudiée (5 ans) est trop courte pour pouvoir mettre en évidence de réelles évolutions et pour pouvoir les interpréter. Toutefois, la forte mortalité de l'an II et de l'an III peut-être s'expliquer par la disette qui sévit à Reims durant ces deux années (Desportes 1983 : 270, 272).

	Saint-Remy		Fléchambault et Dieu-Lumière		
	1791 (2 E 534/187)	1792 (2 E 534/187)	An II (2 MI 363)	An III (2 MI 365)	An IV (2 MI 367)
	1 janvier 1791- 31 décembre 1791	1 janvier 1792- 31 décembre 1792	22 septembre 1793-21 septembre 1794	22 septembre 1794-21 septembre 1795	22 septembre 1795-21 septembre 1796
Hommes					
>15 ans	9	28	121	121	28
morts-nés*	0	2	14	8	6
moins de 2 ans	31	56	170	57	49
2 ans à 15 ans	2	8	54	20	11
Total	42	94	359	206	94
Femmes					
>15 ans	8	25	134	105	44
morts-nés*	2	3	9	9	8
moins de 2 ans	28	34	187	76	52
2 ans à 15 ans	3	4	64	21	8
Total	41	66	394	211	112
Total	83	160	753	417	206

Fig. 38 Décès dans la paroisse de Saint-Remi et les sections Lumière et Fléchambault (1791-1796) - C. Roms, Inrap
an IV : parmi les enfants, trois font partie de la famille Colson : 1 fille, âgée de 2 ans 1/2, décédée le 29 oct. 1795 ; une autre, âgée d'un an, décédée le 12 oct. 1795 et un garçon de 15 jours décédé le 9 oct. 1795

27. 2 MI 363, 22 septembre 1793-21 septembre 1794, an II ; 2 MI 365, 22 septembre 1794-21 septembre 1795, an III et 2 MI 367, 22 septembre 1795-21 septembre 1796, an IV

* Un cimetière d'hôpital

L'ancienne abbaye Saint-Remi, un hôpital militaire (1792-1816)

Un document de 1795 présenté par H. Jadart en 1903 dresse la liste des édifices vendus comme biens nationaux, en faisant la distinction entre ceux conservés pour divers usages et ceux détruits. Parmi ces bâtiments se trouvent *la cy-devant église Saint-Remi et la maison cy-devant couvent de Saint-Remi*. La première sert de caserne et d'écuries mais également d'église paroissiale depuis 1791, ce qui n'est pas mentionné par H. Jadart. Les bâtiments conventuels accueillent, quant à eux, un hôpital militaire et une bibliothèque (Boussinesq, Laurent 1933 : 293). Il est possible que les bâtiments de l'abbaye renferment aussi l'écurie et la caserne, l'église étant toujours un lieu de culte. L'ancienne abbaye n'est pas le seul bâtiment à accueillir des soldats ou du matériel militaire. L'archevêché est transformé en casernes et en dépôt d'effets militaires, l'église et les bâtiments des Capucins ont servi d'hôpital militaire, la maison des frères des écoles chrétiennes et le couvent de la Congrégations sont reconvertis en casernes. Quant au couvent des Carmélites, il abrite désormais une manufacture d'armes (Boussinesq, Laurent 1933 : 293). Cette militarisation de certains édifices date probablement de 1792 et de la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême dont les combats se sont passés dans le nord et l'est de la France, à proximité de Reims.

Les soldats décédés dans l'hôpital militaire de l'ancienne abbaye Saint-Remi sont inhumés dans le cimetière Saint-Remi. Si l'on en croit P. Tarbé, « c'est dans ce terrain [le cimetière Saint-Remi] que furent enfouies toutes les reliques qui échappaient à la profanation ; [...] elles furent placées sous le corps d'un soldat qui venait de mourir à l'hôpital [probablement en 1792, période de troubles]. [...] En 1795, l'exhumation eut lieu » (Tarbé 1844 : 386).

Durant les guerres de l'Empire, la ville de Reims est occupée à partir du 16 février 1814 par les 15 000 soldats composant l'armée du général russe Winzingerode. Entre 1814 et 1815 l'abbaye sert d'hôpital militaire pour 500 soldats russes malades et blessés puis pour les soldats polonais pendant les Cent-Jours (1er mars-7 juillet 1815). Le cimetière Saint-Remi a donc très vraisemblablement accueilli les soldats russes et polonais décédés pendant leur séjour à Reims. L'hôpital est évacué le 2 mars 1816 et à partir de 1817, les pourparlers reprennent pour le transfert de l'Hôtel-Dieu dans les bâtiments de Saint-Remi (Boussineq 1913).

L'installation de l'Hôtel-Dieu dans l'abbaye de Saint-Remi (à partir de 1827)

Dès 1795, l'administration municipale songe à transférer l'Hôtel-Dieu, situé près de la cathédrale, dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Remi (cf. *infra*), mais les bâtiments sont déjà occupés par les militaires. Il faut attendre 1823 pour que l'autorisation définitive soit donnée au transfert de l'Hôtel-Dieu et que débutent les travaux d'aménagement.

Après 4 ans de travaux, l'Hôtel-Dieu de Saint-Remi peut désormais accueillir les malades : le lundi onze juin prochain [1827], *le service de l'Hôtel-Dieu actuel sera transféré en entier dans l'Hôtel-Dieu Saint Remi. En conséquence, à partir dudit jour, les pauvres et malades ne seront plus admis qu'à l'Hôtel-Dieu Saint Remi, & ceux déjà reçus à l'Hôtel-Dieu actuel seront, par les moyens les plus prompts, transportés dans le nouvel hospice*²⁸. L'Hôtel-Dieu se trouve désormais dans un quartier agréable, très salubre, au milieu de grands jardins qui offrent de meilleures conditions d'hygiène que celles proposées par ses anciens locaux. Les salles de soins sont plus volumineuses et la literie et les appareils de chauffage sont modernes (Boussineq 1913).

Où sont enterrés les morts de l'Hôtel-Dieu Saint-Remi ?

Jusqu'à l'installation de l'Hôtel-Dieu dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Remi, les malades décédés étaient enterrés, depuis juillet 1787, dans le cimetière du Nord (cf. *infra*) (Anonyme 1786 ; Sarazin 1926). Par la suite, on sait qu'à partir du 27 août 1832, les inhumations se font dans le cimetière du Sud, qui a été créé pour accueillir les défunts des paroisses de

28. Arch. mu. Reims, 2 L 1/12, 18 août 1826 - 24 février 1829, fol. 35 v°

Saint-Maurice, Saint-Remi et de l'Hôtel-Dieu²⁹. Il reste donc 5 années pour lesquelles les informations manquent. Ch. Sarazin dans son ouvrage sur le cimetière du Nord, indique « que l'Hôtel-Dieu, transféré en 1827 dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Remi, utilisait, depuis cette date, le cimetière du Sud » (Sarazin 1926). Or, ce cimetière date de 1832. Les archives de l'hospice civil de Reims restent muettes sur le lieu d'inhumation des morts de l'Hôtel-Dieu. Selon toute logique le cimetière Saint-Remi sert de lieu de sépulture aux personnes décédés à l'Hôtel-Dieu, leur inhumation dans le cimetière du Nord impliquant la traversée de la ville. De plus, c'est ce même cimetière qui accueillait les soldats morts de l'hôpital militaire. E. Queutelot indique que « depuis que l'Hôtel-Dieu était installé dans l'abbaye de Saint-Remi, les religieuses qui y étaient mortes avaient été inhumées dans l'ancien cimetière de Saint-Remi appartenant aux Religieux, et qui donnait sur la rue du Ruisselet » (Queutelot 1927 : 88-89). Si le personnel de l'hôpital est enterré dans le cimetière Saint-Remi, on peut supposer que les malades aussi. Ainsi, en plus des morts des paroisses de Saint-Maurice et Saint-Remi, le cimetière accueille aussi ceux de l'Hôtel-Dieu que l'on peut estimer, si l'on se base sur le nombre de malades de 1790-1791 (3 850 malades) et le taux de mortalité du premier tiers du XIX^e siècle (9,10 %) (Gosset 1907 : 4, 9), entre 300 à 400 morts par an et sûrement plus dans le cas d'épidémies, comme celle du choléra de 1832.

* L'épidémie de choléra de 1832

Entre 1^{er} avril et le 25 octobre 1832, le département de la Marne est touché par l'épidémie de choléra venu d'Inde. Avant d'arriver en France, cette maladie a touché la Russie, la Pologne, l'Allemagne et l'Angleterre en 1831 (Lestiboudois 1833 : 2).

L'incubation de la maladie est de quelques heures à quelques jours. Elle est suivie de violentes diarrhées et de vomissements. En l'absence de traitement, la mort peut survenir entre 1 et 3 jours. Les enfants et les personnes âgées ainsi que les individus fragilisés sont les plus touchés par cette mortalité. En l'absence d'étude sur l'épidémie à Reims, on ne peut que faire des comparaisons avec les autres villes touchées par cette maladie. Ainsi, l'ouvrage de Brierre De Boismont de 1832 sur l'épidémie de choléra en Pologne met en avant le fait que les classes sociales les moins aisées sont parmi les plus touchées (Brierre de Boismont 1832 : 178-179). À Reims, il semble qu'une grande partie des malades habitent Clairmarais et le faubourg de Vesle.

L'étude complète des rapports journaliers des médecins rémois n'a pas été possible³⁰. Elle n'a porté que sur un échantillon de 268 personnes touchées par la maladie entre le 20 avril et le 10 juin 1832 et résidant dans les paroisses de Saint-Remi et Saint Maurice ou hospitalisées à l'Hôtel-Dieu (227 malades venant des différents quartiers de Reims et des villages voisins). Face à l'afflux de malades venant des communes voisines pour être hospitalisées, la commission administrative des hospices civils de Reims adresse au sous-préfet une lettre demandant que le coût des malades extérieurs à la ville de Reims soit pris en charge par les communes d'où elles viennent. Un accord avec la ville de Reims stipule que l'Hôtel-Dieu touchera, *pour chaque cholérique, une indemnité calculée d'après le tarif ci-après : journée de traitement : 1 f. 25 c. ; sortie : 50 c. ; inhumation : 2 f. Ces taxations représentent à peine la différence qui existe entre le prix du traitement des maladies ordinaires et celui du traitement du Choléra, qui est extrêmement dispendieux, tant en raison de la cherté des substances qu'on y emploie, qu'à cause du grand nombre d'agents dont le service des malades réclame le concours*³¹.

Outre les aspects pécuniaires, il est important de voir que l'hôpital prend en charge les inhumations. Se pose de nouveau la question du lieu de sépultures de ces morts du choléra, une maladie extrêmement contagieuse. En partant du principe que le cimetière affecté à l'hôpital est le cimetière Saint-Remi, les morts du choléra à l'hôpital et dans les paroisses de Saint-Maurice et Saint-Remi devraient donc en toute logique y être enterrés, parmi lesquels les 60 personnes décédés entre le 20 avril et le 10 juin 1832³². Il n'existe, *a priori*, pas de textes indiquant l'ouverture

29. AMR, 2 D 13*, 20 sept. 1830 - 19 juillet 1834, fol. 106 r°

30. AMR, FR C 993 (2), 1832

31. AD 51, Châlons-en-Champagne, 9 X 414, liasse papier, 11 mai 1832

32. Il s'agit d'un nombre minimum. En effet, le nombre de malades décédés des suites du choléra morbus recensé sur les rapports journaliers est souvent inférieur à celui noté sur la dernière des fiches. Il est possible qu'il y ait eu des oublis de la part des médecins au moment de la rédaction ou que des fiches aient été égarées.

d'un cimetière réservé aux victimes du choléra ou de mise en place de mesures particulières à Reims. À Lille, « le nombre de morts [du choléra] devenait assez considérable pour faire craindre que notre cimetière, si peu spacieux, et déjà encombré, ne devînt un foyer d'infection. Le maire s'adressa au conseil de salubrité pour savoir s'il ne faudrait pas recouvrir les cadavres de chaux vives. Une commission fut chargée de visiter le lieu des inhumations ; elle reconnut qu'il ne s'en exhalait pas de miasmes appréciables ; seulement des ossements humains, encore intacts, étaient mis à découvert, parce qu'on était obligé d'ouvrir un terrain dans lequel avaient eu lieu des inhumations trop récentes. La commission pense que l'emploi de la chaux, sans être d'aucune utilité, pourrait répandre la terreur ; elle crut qu'il n'y avait d'autre mesures à prendre que d'ensevelir avec soin et promptitude tous les os mis à découvert et de faire les fosses plus profondes » (Lestibouois 1833 : 49-50). À Varsovie, des mesures sont mises en place et on s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir un cimetière pour les seuls morts du choléra : « 10° Les corps cholériques seront ensevelis le même jour, sans exposition ; on observera la même disposition (il ne s'agit que de l'exposition) à l'égard des personnes mortes d'autres maladies. 11° Les transports des corps auront lieu de bon matin, ou tard dans la soirée, sans pompe religieuse. 12° Les cadavres seront ensevelis à la profondeur de 10 pieds, dès leur arrivée au cimetière ; on n'attendra point, comme on le fait ordinairement, qu'il soit arrivé d'autres corps. 13° Il serait peut-être utile d'inhumer les cholériques dans un cimetière particulier » (Brierre de Boismont 1832 : 248-249). Le cimetière Saint-Remi a donc certainement accueilli les morts du choléra jusqu'au 27 août 1832 date à laquelle, le cimetière est abandonné au profit du nouveau cimetière du Sud. E. Queutelot, fait mention de trois religieuses travaillant à l'Hôtel-Dieu et décédées les 6 mai, 21 mai et 13 août 1832, pendant l'épidémie de choléra. Il ne précise pas la raison de leur mort mais il est troublant que trois religieuses en contact avec les malades décèdent à des dates si proches d'autant qu'il est aussi indiqué que la mère supérieure, madame Deligny, est, elle aussi, atteinte de choléra. Toutefois, cette dernière guérit (Queutelot 1927 : 88-89).

Le choléra a touché 9 141 personnes, soit près de 10 % de la population total des communes de l'arrondissement de Reims. 2 885 personnes sont mortes entre le 1er avril et le 25 octobre 1832 de cette maladie³³. Dans la ville de Reims, 1 429 cas de choléra ont été dénombrés entre le 20 avril et le 30 septembre 1832 et 691 personnes sont décédées (323 hommes, 368 femmes)³⁴.

* L'abandon du cimetière

Dès 1808, la crainte du manque de place pousse la municipalité à interdire la construction de monuments funéraires (Tarbé 1844 : 386). Il faut toutefois attendre le 24 août 1832, pour que l'abandon des inhumations dans le cimetière Saint-Remi soit annoncé : Art. 1^{er} : *A compter de lundi prochain vingt sept août présent mois [1832], le cimetière dit de Saint Remi sera fermé. Art. 2 : Il restera toute fois dans l'état où il se trouve, sans que l'on puisse en faire usage pendant cinq ans ; et l'entrée en sera permise les jours fériés, sous la surveillance d'un préposé. Art. 3 : A partir du même jour, vingt sept août, les inhumations des personnes décédées, dans les quartiers de Saint Rémi et Saint Maurice, et à l'Hôtel-Dieu, auront lieu dans le nouveau cimetière établi extra muros, à droite de la porte de Dieu-Lumière [cimetière du Sud ou Dieu-Lumière] (fig. 39)³⁵. Ce nouveau cimetière, au sud de la ville, remplace celui qui existait dans l'ancien clos de Saint Remi, a obligé la ville à une acquisition dispendieuse de terrain, et à des frais considérable de clôture³⁶. Le 9 mai 1835, l'organisation du cimetière du Sud est définie : il est divisé en deux parties ; l'une pour les grandes fosses ou fosses communes, & l'autre pour les fosses ordinaires, avec ou sans concession³⁷. Le 1^{er} août 1837, le cimetière de Saint-Remi étant appelé à disparaître, le délai de cinq ans expirant, les corps de cinq religieuses sont exhumés pour être enterrés dans le cimetière du Sud (Queutelot 1927 : 89).*

33. AMR, FR C 1039, liasse 185

34. AMR, FR C 993 (2)

35. AMR, 2 D 13*, 20 sept. 1830 - 19 juillet 1834, fol. 106 r°

36. AMR, 1 D 10, 20 juin 1833 - 3 février 1834, fol. 45 r°-v°, 9 octobre 1833

37. AMR, 1 D 12, 8 novembre - 2 juillet 1835, fol. 47 r°

1 : ancien cimetière Saint-Remi ;
2 : cimetière du Sud

Fig. 39 Ancien cimetière Saint-Remi
et cimetière du sud
D'après Brissart 1845



Des travaux d'entretien de la clôture du cimetière Saint-Remi apparaissent encore ponctuellement dans les registres de délibération du conseil municipal ; le terrain appartenant toujours à la ville, le coût des réparations reste à sa charge. Il semble toutefois que la municipalité cherche à se décharger de cette obligation et doit effectuer des recherches pour vérifier qu'elle est bien propriétaire du terrain. Ainsi après *un avis donné à la mairie [...] par le commissaire de Police du 3^e arrondissement qu'un pan de mur de trente pieds [env. 10 m] de longueur dépendant de la clôture de l'ancien cimetière de Saint Remi, s'est écroulé et qu'une partie de la même longueur menace aussi de tomber et que depuis ce rapport, le mal a augmenté ; il y a aujourd'hui 70 pieds d'écroulés [23 m] et une pareille quantité ne peut manquer de tomber encore*³⁸. Le 5 mars 1833 après vérification des titres de propriété de l'enclos de Saint-Remi, *il résulte que le terrain qui sert de cimetière appartient depuis longtemps à la ville [...], & que celle-ci doit faire la réparation nécessaire à l'entretien des murs de clôture. [...] Considérant que les communes sont chargées par la loi de l'entretien des cimetières, que la dépense à faire est urgente puisque c'est un mur de clôture donnant sur une rue très fréquentée, [le conseil municipal] autorise l'administration à mettre en adjudication la réparation des parties de mur écroulées et de l'effectuer*³⁹. L'entretien des murs, en plus assurer la sécurité des passants, a aussi pour but d'empêcher l'accès au cimetière en dehors des jours d'ouverture. Ceci n'est malgré tout pas suffisant puisque « des insensés violèrent, il y a quelques années, l'enceinte funèbre, et portèrent leur main sacrilège sur le cercueil glacé » (Tarbé 1844 : 386).

Le 26 décembre 1844, le cimetière Saint-Remi étant abandonné depuis 1832, le roi donne l'autorisation à la ville de Reims à *céder aux hospices de cette ville, également autorisés à cet effet, le terrain du cimetière St. Remy, actuellement supprimé, contenant un hectare, quinze ares, trente quatre centiares, et évalué à vingt mille, sept cent, soixante un francs, vingt centimes en échange de terrains de superficie équivalente cédés par les hospices*⁴⁰. Le cimetière est ainsi réintégré au jardin de Saint-Remi après une utilisation de 41 ans.

Le cimetière de la porte de Mars puis du Nord (1786-1891)

*** L'Hôtel-Dieu de Reims et son cimetière (d'après Pilliot 2012)**

L'Hôtel-Dieu médiéval et son organisation

L'hôpital, d'une superficie d'environ 10 000 m², occupait au Moyen Âge le quadrilatère situé entre la place du Parvis de la Cathédrale, la rue Tronsson-Ducoudray (anciennement de la Poissonnerie), le Palais de Justice rue de Vesle (anciennement rue du Puits-Taira) et la rue du Trésor. L'Hôtel-Dieu médiéval était un édifice gothique, avec de grandes fenêtres et un portail imposant. Une sortie importante se situait sur la place du Terra, ainsi qu'une deuxième sur la rue de la Poissonnerie (actuelle Tronsson-Ducoudray) (fig. 37, fig. 40).

38. AMR, 1 D 9, 22 août 1832 - 20 juin 1833, fol. 40 r°, 13 février 1833

39. AMR, 1 D 9, 22 août 1832 - 20 juin 1833, fol. 53 r°-v°, 5 mars 1833

40. AD 51, Châlons-en-Champagne, 9 X 563, liasse, 26 décembre 1844

Aucun texte n'est conservé au sujet de sa fondation. Néanmoins, la tradition affirme que l'archevêque Hincmar (806-882) fit revivre l'ancienne hospitalité par le rétablissement de cet hôpital ; l'Hôtel-Dieu serait le successeur de la matricule Notre-Dame ou du *xenodochium*. Le seul indice qui nous permette d'affirmer cela est la dédicace à Notre-Dame pour l'un et pour l'autre, ainsi que leur proximité avec la cathédrale, dédiée également à la Vierge.

L'Hôtel-Dieu était sur le territoire du chapitre et dépendait donc de lui : des lettres du roi Charles IX ordonnent que l'archevêque et le chapitre de Reims auront entièrement le gouvernement et l'administration de l'Hôtel-Dieu comme ils en ont joui depuis la fondation (Hincmar avait confié l'administration de son *hospitalis* aux chanoines)¹ (17 mai 1567). Les archevêques n'y ont aucune juridiction. Le curé de Saint-Michel qui administre les sacrements aux chanoines, est aussi le pasteur de l'Hôtel-Dieu ; il confesse et enterre les religieuses (Varin 1853, AA : 78). L'Hôtel-Dieu reste sous l'administration directe du Chapitre cathédral jusqu'au XVI^e siècle. En 1561, date de la réorganisation de tous les établissements de bienfaisance et de tous les hôpitaux de France par Charles IX et malgré les protestations du Chapitre, l'Hôtel-Dieu est dorénavant régi par des administrateurs : deux chanoines nommés par le chapitre et quatre laïques nommés par le Conseil de Ville².

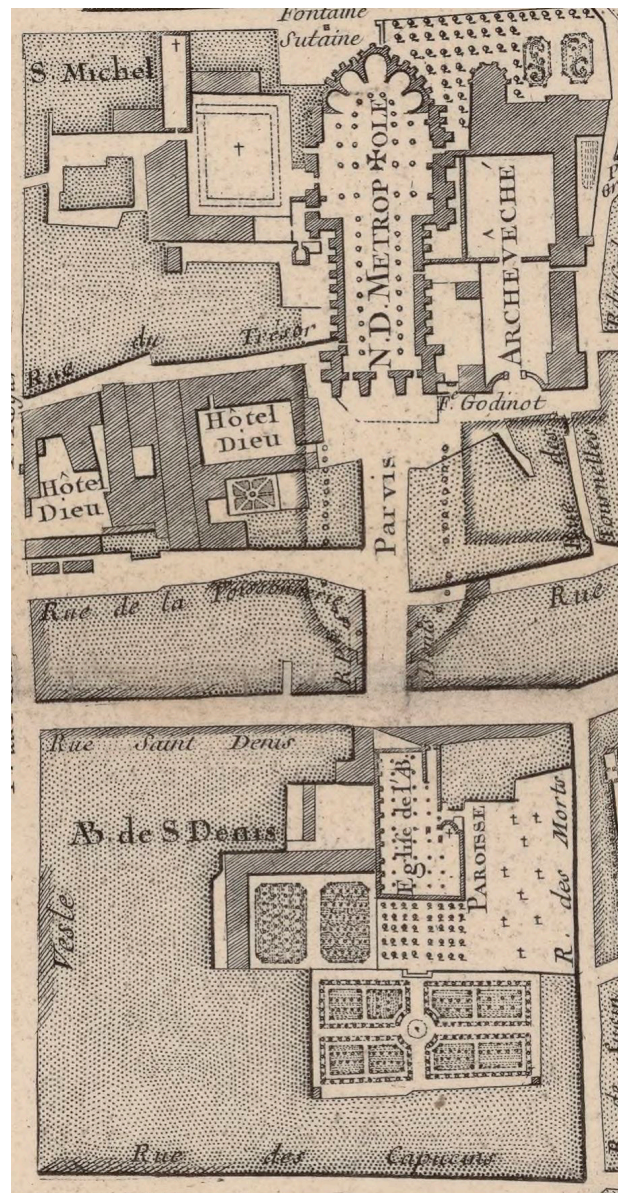


Fig.40 Hôtel-Dieu, cathédrale et abbaye Saint-Denis

D'après Le Gendre 1769

Comme la plupart des Hôtel-Dieu, celui de Reims est desservi par une communauté double de frères et de sœurs, qui suit la règle de Saint-Augustin. Ces dernières sont chargées du soin des malades, tandis que les frères s'occupent du service de la chapelle, de l'administration et des questions matérielles. On y héberge d'abord les pauvres et les pèlerins, puis les malades, enfin sous l'Ancien Régime, on y reçoit tous les pauvres malades des deux sexes, sans distinction de pays ni de religion, et on y donne le gîte et la nourriture, pour un jour seulement, aux passants.

À la fin de l'Ancien Régime, il y a 36 religieuses qui soignent les malades et quatre ecclésiastiques qui se chargent d'administrer les sacrements, pour les funérailles, l'office divin, et les anniversaires de bienfaiteurs. Ces chiffres devaient être ostensiblement les mêmes à l'époque médiévale. La présence de clercs, de religieuses, de malades et de pèlerins des deux sexes suppose une démultiplication des salles et des chapelles, autour de plusieurs cours (Demouy 2005 : 116). D'ailleurs, la capacité d'accueil de l'Hôtel-Dieu se révèle vite insuffisante : « le terrain isolé qu'occupe l'Hôtel-Dieu dans le cœur de la ville peut à peine fournir des places suffisantes pour le logement des pauvres malades dont le nombre a monté en quelques années à plus de mil, des gissantes, des passants, des religieux, des servantes, des prestres et clercs

41. ADM Reims 2 G 354 (13)

42. AMR Inventaire du fond de l'Hôtel-Dieu / FH, HD, E 1, 1^{ère} liasse

destinés aux fonctions spirituelles de la maison, des domestiques et serviteurs et des fermiers qui y sont ordinairement hébergés...⁴³». Les premiers statuts remontant au XIV^e siècle permettent de faire une estimation de 4000 à 5000 passants par an (Erlande-Brandenburg 1989 : 99).

La fin de l'Hôtel-Dieu

En 1789, l'Hôtel-Dieu comprend 7 salles contenant 260 lits ; 26 religieuses sont attachées à l'établissement. Elles soignent, dans le cours de cette seule année, 4 894 malades (Queutelot 1927 : 67). La Révolution française fait de l'Hôtel-Dieu un hôpital militaire jusqu'en 1816.

« Dès 1804, l'Administration hospitalière avait adressé au Ministère de l'Intérieur un mémoire dans lequel, en invoquant les causes d'insalubrité du vieil hôpital, elle suppliait le gouvernement de vouloir bien la mettre en possession de l'ancienne abbaye de St-Remi, vide maintenant des religieux bénédictins qui l'avaient bâtie et habitée pendant tant de siècles » (Queutelot 1927 : 85). Il faut alors exhumer les 19 corps des religieuses qui avaient été enterrées dans la chapelle Saint-Nicolas depuis l'année 1771 jusqu'en 1789 pour les transporter au cimetière de la Porte Mars (Queutelot 1927 : 86).

L'Hôtel-Dieu est rétabli en juin 1827 et transféré dans les locaux de l'ancienne abbaye de Saint-Remi. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu sont alors inhumées dans le cimetière de l'ancienne abbaye, qui donnait alors sur la rue du Ruisselet (Queutelot 1927 : 88). En 1903, la municipalité de Reims fait de l'Hôtel-Dieu un hôpital civil. Il est fermé en 1933 et remplacé par le musée d'histoire et d'archéologie.

Au XIX^e siècle, à l'emplacement du bâtiment de l'Hôtel-Dieu, on construit le Palais de Justice (de 1826 à 1839), la gendarmerie et la prison. Les anciens bâtiments ont été restaurés, démolis ou remplacés. C'est la façade de l'Hôtel-Dieu côté parvis qui devient la prison ; la cour des Prêtres sert de lieu de promenade aux détenus. Quant au Palais de Justice, il est bâti sur les caves et celliers du XV^e siècle de l'ancien hôpital.

Aujourd'hui n'est conservé que le Palais de Justice : les bâtiments actuels ne donnent qu'une idée très imparfaite de l'importance de l'Hôtel-Dieu dans l'environnement de la cathédrale, car ils ont été considérablement reculés par rapport au parvis, dont ils sont séparés désormais par un square.

*** Les cimetières de l'Hôtel-Dieu**

Un premier cimetière sous le parvis de la cathédrale ?

Le cimetière découvert lors de la fouille du parvis comprenait 137 individus, caractérisés par un mauvais état sanitaire et dont un certain nombre avait succombé à une mort violente (fig. 40, fig. 41) (Sindonino 2011). Les datations C¹⁴ ont révélé une utilisation du cimetière allant de la fin du X^e au milieu du XII^e siècle, avec une grosse concentration au XI^e siècle. Or cette zone d'inhumations n'apparaît dans aucun document et sa découverte demeure totalement inédite. Au vu de l'état sanitaire des morts et de l'étude démographique, il est probable qu'il s'agit d'un cimetière d'hôpital, celui de l'Hôtel-Dieu. Cette institution accueillait au Moyen Âge *toutes sortes de personnes de l'un et de l'autre sexe de tout âge tant de la ville qu'étrangers atteints de fièvres et autres maladies corporelles et curables. On y reçoit les soldats malades étrangers on donne aussi l'hospitalité à tous pauvres passants, soldats et autres de tous pays qui y prennent gîtes et retraites*⁴⁴ (22 février 1721). Ces sépultures sont-elles celles de cette population ? Tout porte à croire que oui. Or aucun élément n'apparaît dans les archives médiévales. Si l'établissement hospitalier possédait bien un cimetière, le lieu n'est jamais précisé pour ces périodes.

43. AMR FH HD, E1. 2^e liasse

44. AMR FH HD A 3

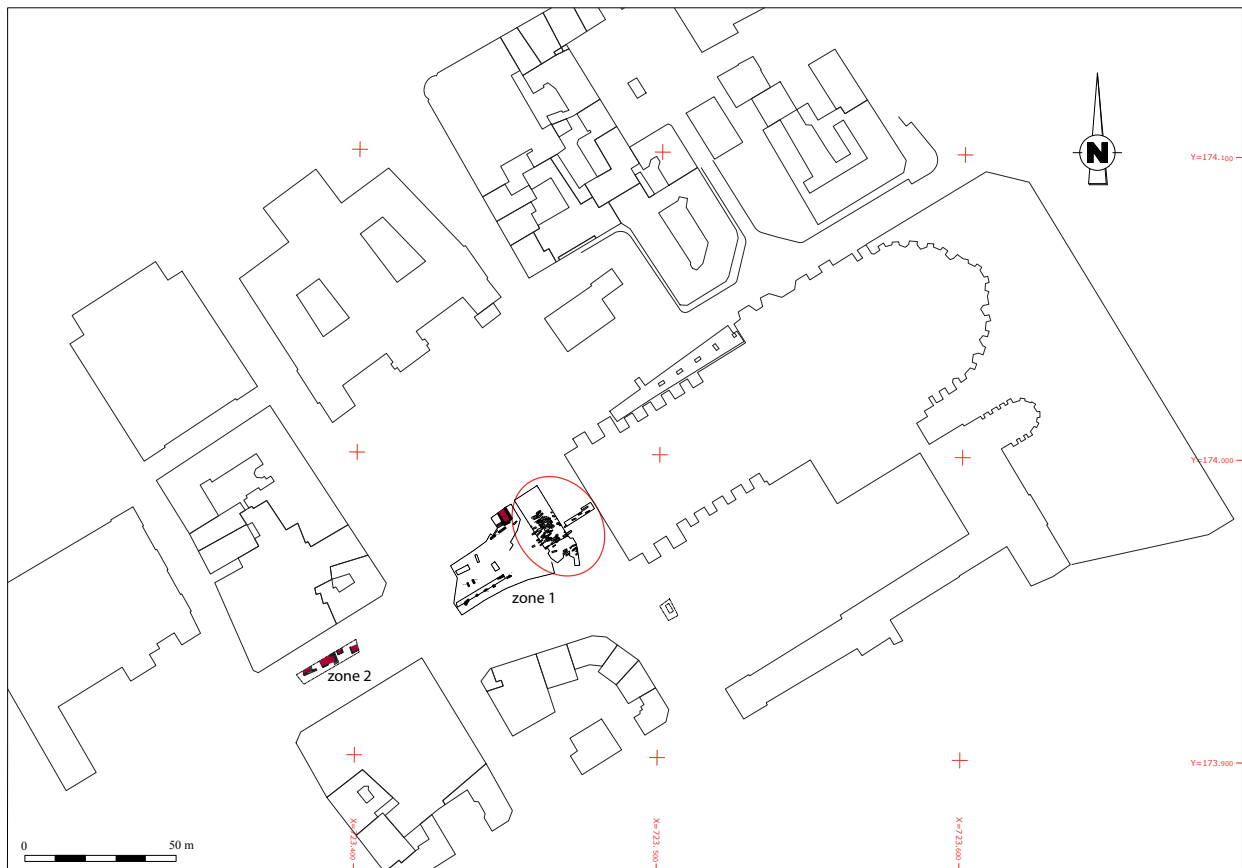


Fig.41 Plan des structures de la fouille du parvis de la Cathédrale de Reims - D'après Sindonino 2011, Inrap

L'espace du parvis, au-devant de l'Hôtel-Dieu, dépend alors du chapitre⁴⁵ ; ce cimetière ne s'est donc pas installé là par hasard. Dans la topographie des XI^e-XII^e siècles, il occupe le seul espace vide du parvis.

Par ailleurs, les pensionnaires de l'Hôtel-Dieu dépendent de la paroisse Saint-Symphorien⁴⁶. Pourquoi alors les défunts de l'Hôtel-Dieu ne sont-ils pas enterrés dans le cimetière paroissial ? La distance d'environ 350 m entre le parvis et Saint-Symphorien est beaucoup trop importante et par conséquent peu propice aux déplacements des corps. On imagine mal les religieux de l'Hôtel-Dieu contourner le Grand Cloître pour enterrer leurs défunts à Saint-Symphorien. Il a donc fallu trouver un endroit plus proche et mieux adapté pour le transport des morts.

Si proche de l'entrée de l'Hôtel-Dieu et au vu de la pathologie des inhumés, tout porte à croire que le cimetière découvert sur le parvis dépend de l'établissement hospitalier créé par Hincmar.

L'installation du cimetière de l'Hôtel-Dieu à l'abbaye Saint-Denis

Si la date de fondation du cimetière de l'Hôtel-Dieu n'est pas connue, nous savons néanmoins que les morts de l'établissement hospitalier sont enterrés au cimetière de l'abbaye de Saint-Denis⁴⁷, distant de 175 m du parvis, dès le XIII^e siècle (fig. 40).

45. Rappelons que l'Hôtel-Dieu dépend dès ses origines (sous Hincmar) du chapitre de la cathédrale.

46. AMR, FH, HD, A 3 (juin 1254) ; AMR, FH, HD, C 1 (4 mars 1763)

47. L'abbaye de St-Denis est une abbaye d'hommes de l'ordre des Augustins. À la fin du IX^e s., les moines de St-Denis en France, chassés par les Normands, séjournèrent dans une église de Reims avec les reliques de leur patron dont elle prit le nom. Elle était en face de la cathédrale dont elle dépendait, mais fut détruite en 892 lors de la construction des remparts. L'archevêque Hervé la fit rebâtir au X^e s. hors de la cité. En 1067 l'archevêque Gervais y établit des chanoines réguliers. Elle tomba en commende en 1531 et la communauté fut agrégée à la congrégation des Génovéfains en 1636.

Les tombes du parvis les plus récentes observées datent du milieu du XII^e siècle. Or la cathédrale est remaniée sous l'épiscopat de Samson, au milieu du XII^e siècle (Marlot 1846 : 708). L'abandon du cimetière serait donc à mettre en relation avec ces travaux : la construction des tours et l'agrandissement de la nef provoquant un grand bouleversement topographique du parvis. Face à ces remaniements, il est certain qu'il devait être également beaucoup moins aisé de procéder aux inhumations. La translation du cimetière du parvis à l'abbaye Saint-Denis a donc probablement lieu à cette époque.

Ceci est précisé le 8 mars 1311 dans un procès-verbal dressé à l'occasion d'un conflit entre le chapitre et les religieux de Saint-Denis de Reims, provoqué par la clôture qui avait été faite des portes de l'église de cette abbaye, lorsqu'on y *présentait les corps de deux personnes décédées à l'Hôtel-Dieu, pour les enterrer au cimetière de la dite abbaye de Saint-Denis, où l'Hôtel-Dieu avait le droit de faire inhumer ses morts [...]*⁴⁸.

L'obligation d'ensevelir dans le cimetière de Saint-Denis les morts de l'Hôtel-Dieu est ressentie comme une gêne par l'abbaye de Saint-Denis : l'abbé et les religieux avaient déjà fait en 1288 une tentative pour s'en libérer et d'obtenir le transfert du cimetière de l'Hôtel-Dieu (Desportes 1979 : 547). Il existe par ailleurs, dans les archives de l'échevinage, un rouleau d'articles présentés par l'Hôtel-Dieu contre le projet ainsi qu'une lettre de la reine Jeanne de Champagne demandant aux échevins de consentir à l'opération⁴⁹. Celle-ci échoua, sans doute par suite de l'opposition du chapitre cathédral, administrateur de l'Hôtel-Dieu : « L'hotel de Dieu pour empêcher cette translation remontra que l'hospital avoit été bati avant l'abbaye de S. Denys ; que le lieu où elle avoit été construite appartenoit à l'église Notre-Dame qui avoit retenu un emplacement large pour enterrer les chanoines, leurs serviteurs, servants de ladite église et pauvres de l'hospital ; qu'on prouveroit que les religieux avoient distrait la plus grande partie de ce terrain pour en faire des jardins et qu'ils recevoient en outre le corps des morts de quelque part qu'ils vinssent » (Barthélemy 1875 : 41).

Très vite le cimetière de Saint-Denis ne suffit plus pour enterrer les défunts de l'Hôtel-Dieu : lors de l'épidémie de la Peste Noire, une bulle du pape Clément VI ordonne à l'évêque de Châlons et aux abbés de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Remi de Reims *de faire droit aux abbés et religieux de Saint-Denis qui demandoient qu'on benisse leur jardin hors la porte de la Poterne pour servir de cimetière à l'hostel Dieu. Le leur ne pouvant suffire pour y enterrer les morts dud. Hostel Dieu pendant la contagion*⁵⁰ (1349). Devant l'augmentation du taux de mortalité lié à la peste, l'espace que les religieux de Saint-Denis concèdent à l'Hôtel-Dieu pour ses inhumations n'est plus assez grand pour accueillir les nouveaux corps.

Au XVI^e siècle, face au manque de place, les terrains réservés à l'Hôtel-Dieu ne suffisent de nouveau plus. L'abbaye de Saint-Denis doit de nouveau céder des terres ; un texte du 24 octobre 1520 relate la vente d'une portion du cimetière⁵¹. Il est précisé deux mois plus tard que *lad abbaye de Saint-Denis cede audit Hôtel-Dieu une portion de jardin a prendre depuis le pignon de l'Eglise jusqu'au mur faisant clôture a un autre jardin de l'abbaye pour y enterrer les pauvres. Les religieux de Saint-Denis se chargent d'entretenir la clôture et de faire mettre une fois seulement les terres a l'uni. Et que pour éviter le danger de peste et autres maladies les corps morts seront portez par la porte faite dans la rue vis-à-vis des freres prescheurs, de la quelle porte la Maitresse de l'Hôtel-Dieu aura une clef qu'elle donnera aux fossoyeurs qui refermeront lad porte et rendront la clef a lad maitresse sans qu'ils la puissent garder. Accordent lesd Abbé et Religieux que les corps des Religieux Prêtres et Clercs dud Hôtel-Dieu, les corps des chapelains habituez de l'Eglise de Reims, ceux des paroissiens de St-Michel, des boursiers, des frères et des sœurs dud Hôtel-Dieu qui voudront elire leur sépulture audit cimetière soient portez par le portail de l'Eglise de lad Abbaye et que le curé de Saint-Michel puisse passer et repasser par led portail quand il conduira lesdits corps. Et en cas que la fosse faite pour enterrer les corps vienne a être remplie, la Maîtresse de l'Hôtel-Dieu en fera faire d'autre a les depends et éloignée de dix ou douze piedz*

48. ADM Reims 2 G 340 (3)

49. AM, C 6, l.0, suppl., AM, C 6, l.0, suppl.

50. ADM Reims 54 H 53 (1)

51. AMR, FH, HD, A 3

*de toutes les murailles qui environnent led cimetiere*⁵². Les religieux de l'Hôtel-Dieu ne pouvaient enterrer leurs morts au cimetière paroissial de Saint-Symphorien en raison de la trop grande distance entre les deux endroits. Ce présent texte confirme bien que les religieux apportent une réelle importance au transport de leurs morts puisqu'il est précisé ici qu'afin d'éviter toute contamination des maladies, les corps ne traverseront pas l'espace public mais passeront par une petite porte dont seule la Supérieure de l'Hôtel-Dieu aura la clef.

Un texte de 1750 indique également le nombre maximum de malades qu'on a pu y enterrer : *dans les tems calamiteux on y a compté jusqu'à six à sept cens malades, et alors on dresse des couchettes dans les endroits libres ; dans d'autres tems moins fâcheux, le nombre est moins grand, il est ordinairement de trois cens environ tant de malades que de passans*.⁵³ Un autre texte impute au nombre croissant de malades la ruine de l'Hôtel-Dieu : *a raison du temps la cruauté des guerres qui ont suivies, et le grand nombre de malades qu'on amenoit de toute part ayant presque ruiné cet hopital dont on employa tout les biens et revenus et qu'on se chargea même de dettes pour secourir les pauvres*⁵⁴.

Un plan⁵⁵ daté de 1786 matérialise la place dédiée à l'Hôtel-Dieu dans le cimetière de Saint-Denis ; sur les 123 verges (6 281,86 m²) du cimetière, une première partie de 53 verges (2 706,82 m²), *aussi ancienne que cette maison*, est réservée à l'Hôtel-Dieu (intégrant une portion acquise en 1520) et une seconde de 33 verges ½ (7 710,92 m²), cédée gratuitement le 28 avril 1742⁵⁶. Le reste du cimetière servait aux paroisses de Saint-Denis et de Saint-Michel, dont les morts, sont naturellement moins nombreux que ceux d'un hôpital.

* Le cimetière de la Porte de Mars

La translation du cimetière de l'Hôtel-Dieu près de la Porte Mars en 1787 (Pilliot 2012)

À la fin du XVIII^e siècle, le cimetière de l'Hôtel-Dieu alors devenu trop petit, les corps sont enterrés les uns sur les autres, des problèmes d'odeur et de crainte de transmission de maladies se posent. Malgré une sentence demandant que l'Hôtel-Dieu cesse les inhumations et mettent trois pieds de terre neuve sur son terrain, l'institution de charité a entrepris *de faire dans ledit terrain, des trous d'environ vingt piedzs en quarré pour estre remplis de corps morts dans celui qui vient d'estre remplis, il y en a près de deux cents les uns sur les autres avec fort peu de terre. Il a commencé vers le mois de fevrier cette nouvelle manière d'enterrer ne fait qu'augmenter les craintes qu'avoient les particuliers circonvoisins du cimetière l'odeur cadavéreuse qui sort d'un pareil trou, infecte tout le canton, et fait appréhender des maladies*⁵⁷. Les fosses communes de l'Hôtel-Dieu de 18 pieds (5,85 m) de profondeurs étaient emplies de cadavres jusqu'à une hauteur de 13 pieds (4,22 m) avant d'être recouvertes de 5 pieds de terre (1,62 m). Ces fosses restaient ouvertes tant qu'elles n'étaient pas remplies, 4 pouces de couche de terre (13,5 cm) étaient déposés en attendant de nouveaux corps, la fosse n'étant définitivement fermée qu'une fois pleine (Sarazin 1926). Une fois les fosses comblées, elles ne pourront être ouvertes *sans exposer la ville à des exhalaisons infiniment dangereuses [...] des asphyxies imprévues, des fièvres malignes, des dégoûts insupportables, des faiblesses, des anéantissements et des convulsions du système nerveux ; dont le traitement et la cure seraient d'autant plus difficiles, que ces maux auraient pour cause des émanations cadavéreuseuses, des gaz alcalins volatils, mal-faisans et meurtriers, qui s'élèveraient avec autant d'abondance que de rapidité d'une masse énorme de substances animales putréfiées* (Anonyme 1786).

Face à ces risques sanitaires et au manque de place, il est décidé de créer un cimetière hors de la ville, en conformité avec l'ordonnance royale du 10 mars 1776 interdisant les inhumations

52. AMR, FH, HD, C 1

53. AMR, FH HD, E 1 1^{ère} liasse

54. AMR, FA, C 698, L 30 supp II

55. AMR, FH, HD, C 1

56. AMR, FH, HD, A 3 (le plan et son texte sont rangés dans deux cartons distincts)

57. AMR, FH, HD, C 1

dans les églises et recommande, « autant que les circonstances le permettent », « d'éloigner les cimetières des lieux habités et de les porter en dehors des enceintes ».

Le 10 mai 1786, le bureau des administrateurs de l'Hôtel-Dieu acte l'impossibilité de continuer les inhumations dans le cimetière de Saint-Denis et mandate quatre de ses membres pour trouver une solution. Réunis le 23 mai, ils proposent de créer un cimetière sur un terrain de 1 ha appartenant à l'Hôtel-Dieu, situé au nord de la ville près de la porte de Mars. Avant la réalisation du projet, un plan est levé⁵⁸, un devis réalisé et une étude est demandée à la faculté de médecine de Reims. Dans son rapport du 14 juin 1786 (Caqué 1786), cette dernière valide le projet. Si l'Hôtel-Dieu fournit le terrain d'une valeur estimée à 2 000 livres, il convient de trouver les fonds nécessaires aux travaux de clôture du cimetière ; une souscription est lancée auprès de Rémois : 11 909 livres sont ainsi recueillies (Sarazin 1926).

Les travaux d'aménagements

Les travaux ainsi financés, on procède au nivellement du terrain, au creusement d'un puits pour l'eau nécessaire aux maçonneries, à la construction d'un mur d'enceinte de 2 toises de hauteur (4 m) en craie et blocaille, à la réalisation d'un talus couvert de bruyère de part et d'autre du mur de même que les piliers et la grille de l'entrée du cimetière. À ces travaux s'ajoute le financement d'un « char funèbre » pour le transport des morts (1 à 2 par jours) depuis l'Hôtel-Dieu (Sarazin 1926 ; Chauvin, Turbet 2018 : 7). Les travaux débutent, comme prévu, le 7 août 1787 ; une chaussée pavée est par la suite aménagée (décision du 12/11/1787) pour relier la porte du cimetière, donnant alors dans les champs, à la porte de Mars. Béni le 8 juillet 1787, le cimetière peut donc accueillir les premiers défunts de l'Hôtel-Dieu (fig. 42, fig. 43).



- A : cathédrale ;
 B : Hôtel-Dieu ;
 C : abbaye Saint-Remi ;
 D : abbaye Saint-Denis ;
 E : couvent des Capucins ;
 F : église Saint-Jacques ;
 G : église Saint-Maurice ;
 1 : cimetière Saint-Remi ;
 2 : cimetière de la Porte de Mars/du Nord

Fig.42 Plan de la ville de Reims en 1825 - D'après Caillet 1825

58. AMR, Div. Mal. L. 30, suppl.

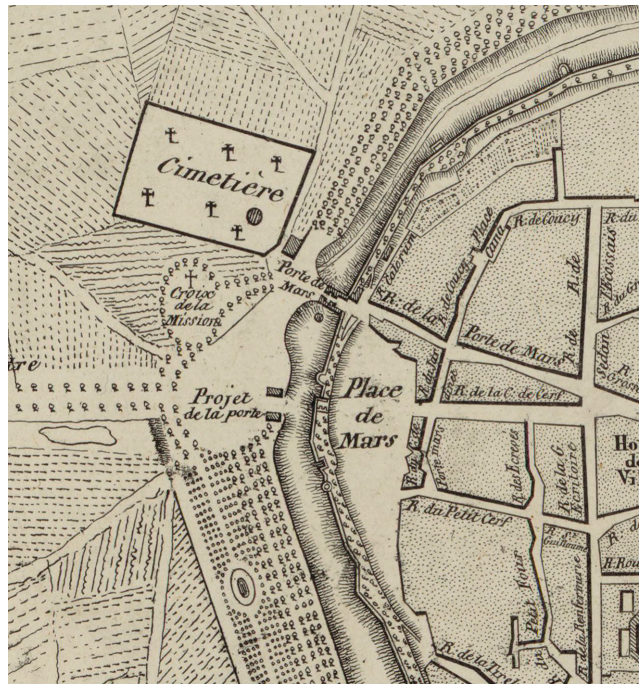


Fig.43 Cimetière du Nord
D'après Caillot 1825

Les travaux de construction de la chapelle commencent au printemps 1788 et s'achève la même année. Bénite en 1789 sous l'invocation de la Sainte-Croix, elle présente un plan circulaire en rotonde d'un diamètre de 7,75 m. Un petit péristyle, au fronton supporté par quatre colonnes doriques, précède l'entrée et sert d'abris lorsque les inhumations ont lieu par mauvais temps (Sarazin 1926 ; Chauvin, Turbet 2018 : 7).

Inhumer dans le cimetière

Dès la création du cimetière, il est prévu que les inhumations ne seraient pas individuelles. Dans un premier temps, seule une moitié du terrain sera utilisée⁵⁹ : elle doit accueillir 18 tranchées distantes de 2 pieds (0,65 m) ; chacune d'entre elles, moyennant 20 pouces par cadavres, accueillera 180 personnes, soit un total de 3 240 corps. La seconde moitié ayant la même contenance, le cimetière pourra en accueillir 6 480 corps avant qu'il ne soit nécessaire de « retourner » les fosses. À raison de 500 décès estimés à l'Hôtel-Dieu par an, le retournement des premières fosses ne devait pas se faire avant 13 ans (Sarazin 1926).

Dans un premier temps, les corps sont conduits depuis l'Hôtel-Dieu par un abbé selon un itinéraire défini le 13 mai 1788 : le convoi funéraire devra sortir par la porte de la chapelle Saint-Nicolas (rue du Puits-Taira, actuelle place du Palais de Justice) faire une station devant la cathédrale puis s'engager dans les rues du Trésors et des Deux Anges. À partir du 13 septembre 1788, le fossoyeur est astreint à un certains nombres d'obligations : prendre son service, à l'Hôtel-Dieu à 5 heures du matin de Pâques à la Saint-Rémi (1^{er} octobre) et à 6 heures le reste de l'année, sortir et laver le char funèbre, y déposer les corps à conduire au cimetière. Deux fois par jour, il doit passer par la salle des gisantes pour vérifier qu'il n'y a pas d'enfants morts. Il doit également prévenir les prêtres des enterrements à faire et creuser des fosses de 6 pieds de profondeur (1,95 m) (Sarazin 1926).

Les extensions du cimetière après la Révolution

La translation du cimetière de l'Hôtel-Dieu n'a pas résolu pour autant le problème de place dans le cimetière Saint-Denis. Avec la Révolution et la transformation de la cathédrale en paroisse, le cimetière doit en plus des morts des anciennes paroisses de Saint-Denis et Saint-Michel accueillir ceux de la Cathédrale. Dès 1791, les conseillers généraux de la commune envisagent de faire cesser les inhumations intra-muros et propose aux administrateurs des paroisses

59. AMR, FA, C 698, L 30, supp II

Notre-Dame, Saint-Jacques et Sainte-Madeleine un terrain voisin du cimetière de l'Hôtel-Dieu près de la Porte de Mars. Mais le projet n'aboutit pas.

Dès 1793, il apparaît nécessaire d'agrandir le cimetière de la Porte de Mars pour faire face à l'augmentation du nombre de morts. En effet, Reims est rempli de troupes et un dépôt de 1 800 cavaliers est envisagé. Face à l'afflux de soldats malades et blessés, des hôpitaux militaires sont créés en 1792⁶⁰ ; à ceux-ci manquant de place s'ajoute, en 1793, celui de l'ancien couvent des Capucins (Sarazin 1926). Les soldats décédés dans ce nouvel hôpital militaire, 4 à 5 par jour, sont enterrés dans le cimetière Saint-Denis voisin ; ce dernier ne tarde pas à être de nouveau saturé. Ainsi, à partir du 27 juin 1793, les soldats des Capucins sont inhumés dans le cimetière Saint-Jacques qui accueille également les défunts de la paroisse Notre-Dame depuis le 6 mai ; là encore pour désengorger le cimetière Saint-Denis. Lui aussi saturé, le cimetière Saint-Jacques ne peut plus recevoir de morts et les inhumations y sont interdites à partir du 21 nivôse an II (10 janvier 1794). Quelques jours plus tard, le 4 ventôse an II (22 février 1794), il est décidé qu'en attendant la création d'un cimetière hors de la ville, les morts seront inhumés dans le cimetière Saint-Pierre.

Plusieurs terrains sont envisagés avant que le choix ne se porte sur une parcelle attenante au cimetière de l'Hôtel-Dieu. Il est décidé que les deux cimetières, celui de la ville et de l'Hôtel-Dieu seraient réunis passant ainsi la surface à 2 ha ; le mur de séparation est abattu et l'entrée devient commune. Les travaux de construction des murs débutent en 1794 pour s'achever l'année suivante. Les terrains des cimetières paroissiaux sont vendus entre 1794 et 1797, la ville de Reims dispose enfin d'un cimetière hors de ses murs. Celui intra-muros de Saint-Remi, créé en 1791, est toujours utilisé. Malgré une augmentation de la population rémoise, le cimetière de la porte de Mars n'est rempli qu'à moitié en 1812. Sarazin indique qu'entre 1790 et 1812, le nombre de décès annuel est compris entre 952 et 2 011.

Le cimetière est de nouveau agrandi en 1832 passant à 4 ha. Cette extension est-elle liée à l'épidémie de Choléra qui touche la ville ? Dans l'enclos de la nécropole se trouve le cimetière juif tandis qu'à côté a été installé le cimetière protestant. Une dernière extension porte le cimetière de la Porte de Mars à son emprise actuelle (6 ha). De nouveau enclavé, la municipalité décide de ne plus accorder de concession à partir du 1^{er} avril 1891, les défunts étant alors inhumés dans le cimetière de l'Est nouvellement ouvert (fig. 44).

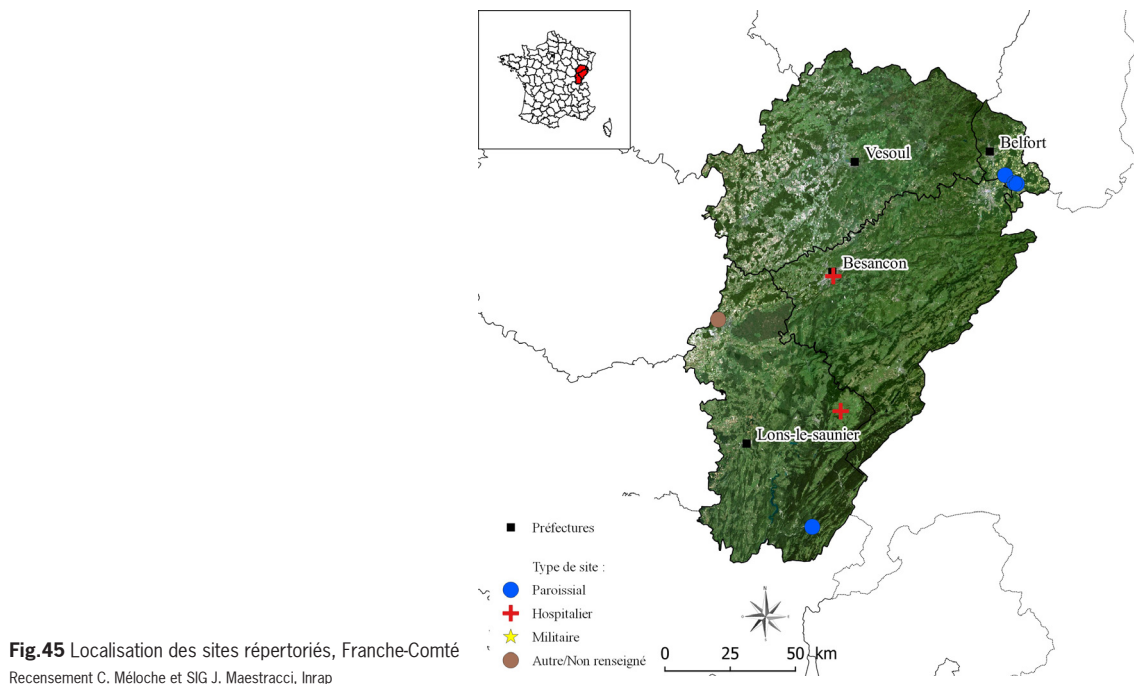


Fig.44 Photographie aérienne du cimetière du Nord en 1923 - IGN

60. L'Hôtel-Dieu et l'ancienne abbaye Saint Remi sont transformés en hôpitaux militaires en 1792.

4.5 Franche-Comté (par C. Fossurier, J. Maestracci)

L'inventaire n'a pas pu être retravaillé cette année : en effet, suite à la crise sanitaire, le tuilage entre la personne initiale en charge de la région (C. Méloche) et celle qui prend sa suite (S. Oeil de Saleys) n'a pas pu se faire dans des délais acceptables pour l'avancement du dossier. L'état reste donc le même qu'en 2019 (fig. 45). Les sites se répartissent entre trois départements (Doubs, Jura, Territoire de Belfort). Ce sont pour l'essentiel des opérations assez anciennes sur de faibles emprises avec un nombre peu élevé de sépultures.



Les communes qui restent à approfondir et peuvent proposer un potentiel correspondant aux critères du PCR sont Besançon, Dole, Luxeuil et Saint-Claude. Sur la localité d'Arbois, deux occurrences montrent des sites totalement vidés des sépultures.

À Besançon particulièrement, pour le site de « l'Îlot Paris », les données sont en attente ; les sépultures fouillées sont celles de l'hôpital du Saint-Esprit. Deux autres sites paraissent également pertinents :

- Un cimetière protestant et de personnes défavorisées est créé après la fermeture du cimetière de l'hôpital du Saint-Esprit : cimetière du Champ Bruley.
- Une étude importante a été réalisée sur le cimetière des Chaprais qui fait suite au cimetière de « transition » de Besançon.

4.6 Hauts-de-France (par S. Oudry)

Un premier recensement des sites avec des sépultures modernes a été effectué (fig. 46). En outre, l'historien Mathieu Béghin (Service archéologique de la ville d'Arras) devrait l'année prochaine effectuer un travail en archives pour la ville d'Arras.

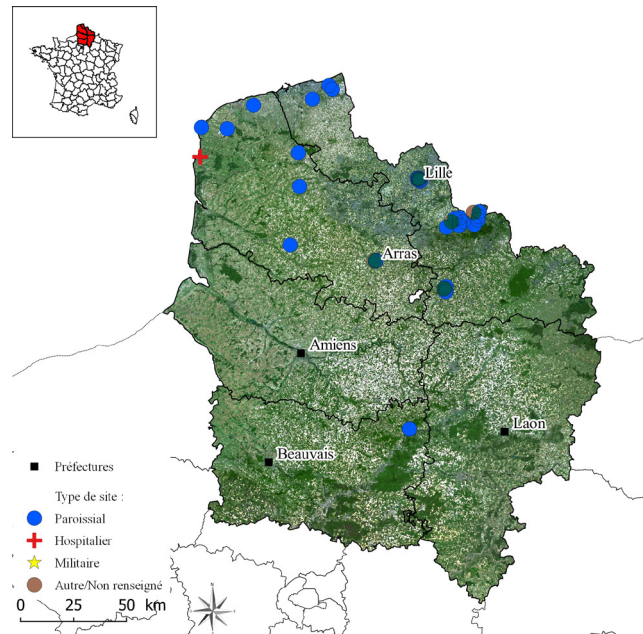


Fig. 46 Localisation des sites répertoriés, Hauts-de-France
Recensement S. Oudry et SIG J. Maestracchi, Inrap

4.6.1 Sites avec sépultures de l'époque moderne

* Nord

- Armentières, Place Saint-Vaast – diagnostic 2006 – C. Cerci (Inrap) – 125 tombes repérées au diagnostic. Cimetière paroissial Saint-Vaast, pas de dépôt funéraire, abandon en 1798 [Rapport ; BSR 2006 : 44]
- Armentières, 23 av de Lattre de Tassigny – diagnostic 2003 – C. Cerci (Inrap) - 5 tombes isolées d'époque moderne en marge de la demeure du comte d'Egmont dans la partie ouest de la ville ; tombes alignées et strictement synchrones. Cinq adultes matures de sexe masculin. Probablement à éliminer, cimetière de circonstance [BSR 2003 : 33]
- Auby, Pôle culturel – fouille 2014 – D. Cense-Bacquet (DAPCAD) – 400 sépultures entre les XVIII^e et XIX^e siècle [BSR 2014 : 36]
- Bourbourg, abords de l'église Saint-Jean-Baptiste – diagnostic 2014 – M. Lançon (Inrap) - sondages pré-implantés ; plusieurs niveaux funéraires observés sur 1,70 m d'épaisseur. 3 inhumations fouillées ; mobilier rattaché entre le XIV^e siècle et la fin du XVII^e siècle. Cimetière paroissial de l'église déplacé en 1793 [Rapport, BSR 2014 : 47-48]
- Cambrai, rue de la Manutention – surveillance de travaux 1999 – G. Mangeon (Afan) - Nettoyage des coupes à l'emplacement des futures cages d'ascenseur. Fondations de l'église Saint-Vaast dont la construction a débuté en 1624, ossuaire découvert. Datation exacte inconnue [BSR 1999 : 40]
- Comines, Grand Place – diagnostic 2018 – J.-C. Routier (Inrap) – 3 sépultures fouillées (1051, 2010, 3012) et deux ossuaires en partie (2005 et 3054). Eglise Saint-Chrysole. Cimetière paroissial [Rapport]
- Condé-sur-l'Escaut, place Pierre Delcourt – diagnostic 2018 – A. Henton (Inrap) – moins d'une dizaine de sépultures, plusieurs niveaux. Mal datées : XIII^e-XVII^e s. Localisation à cet endroit inexplicquée : cimetière paroissial autour de l'église Saint-Wasnon à plus de 150 m au nord. Situation hors les murs. Hypothèse de victimes des sièges de la ville au XVII^e s ou épidémies ou cimetière protestant [Rapport]

- Croix, Eglise Saint-Martin – fouille 2013 – R. Jovenel (Université Picardie) – 87 sépultures primaires, 17 réductions et un ossuaire, toutes phases confondues. 68 des phases 2 à 4. Phase 2 : 1410-1799. Cimetière utilisé jusqu'en 1879, premières sépultures datent du XIII^e s. à partir du 1848, espace consacré aux protestants [Rapport]
- Douai, rue Saint-Nicolas - fouille 1997, 1999 - P. Demolon (Service du Douaisis) - Eglise paroissiale érigée en 1228, détruite en 1796. Permanence des inhumations du XIII^e s jusqu'à la Révolution : 38 squelettes découverts mais datation non précisée dans le BSR. En 1999 : 5 caveaux maçonnés en brique avec individus en cercueil et linceul [BSR 1997 : 39 ; BSR 1999 : 44-45]
- Dunkerque, rue de Beaumont - découverte 1992 - Y. Beauchamp - « ossements humains découverts. Il s'agit sans doute des restes de cimetière militaire situé dans les anciennes fortifications détruites au XVIII^e s. » [BSR 1992 : 24]
- Erre, rue Condorcet et rue Hubert Parent - fouille 2012 - B. Béhague, P. Lefèvre (Inrap) - 1 inhumation époque moderne (1450-1640 AD). Dépôt en espace colmaté, aucun indice de contenant [Rapport]
- Hon-Hergies, rue 18-20 rue Laurent Niogret - diagnostic 2006 - J. Rappasse (Inrap) - opération en bordure du chemin rural dit contour de l'église. église détruite en 1764. 7 inhumations situées en dehors du cimetière de la fin du XVIII^e s [rapport]
- Lauwin-Planque, ZAC de la Tourniolle - fouille 2013 - L. Meurisse (Service du Douaisis) – 1 sépulture militaire du siège de Douai en 1710 [BSR 2013 : 69]
- Le Quesnoy, boulevard Jeanne d'Arc – diagnostic 2010 – A. Henton (Inrap) – vingtaine d'inhumations et une sépulture multiple. Deux hypothèses : proximité du couvent des Soeurs Grises et association avec l'hôpital dépendant de ce dernier ou sépultures liées aux sièges de la ville aux XVII^e-XVIII^e s (1712 et 1793-94). [BSR 2010 : 75]

* *Pas-de-Calais*

- Arras, rue Ferdinand Buisson - évaluation ? 2003 - A. Jacques (SAM Arras) - 1 tombe postérieure au XV^e siècle ; monnaie en bronze de Philippe de Bourgogne découverte au même niveau que la tombe [BSR 1993 : 50]
- Arras, CG du Pas-de-Calais, rue de la Paix - sondages 1997 D. Gaillard & A. Jacques, fouille 2002 P. Vidal (Inrap) - cimetière Saint-Nicaise, fondé au milieu du XIII^e siècle, en usage jusqu'en 1794. 320 sépultures [Rapport]
- Auxi-le-Château, rue du Général Leclerc - fouille 2013 - P. Lhommel (Evéha) - 11 sépultures individuelles et 1 sépulture double, recrutement masculin, hommes jeunes. Probablement à éliminer, cimetière de circonstance [Rapport]
- Béthune, Place et rue Pasteur - sondages 1996 - P. Hannois et L. Coulon - centaine de sépultures entre 1225 et le milieu du XIX^e siècle [BSR 1996 : 71]
- Boulogne-sur-Mer, Résidence Saint-James - sauvetage urgent 1991 - E. Belot (Château-Musée) - 70 inhumations d'un cimetière des XVIII^e-XIX^e siècles, dont le dernier état était réservé à la population protestante anglaise [BSR 1991 : 44]
- Boulogne-sur-Mer, Îlot Saint-Louis - sauvetage programmé 1994 - E. Belot et V. Canut (Service Municipal)
- Sépultures multiples liées à un épisode épidémique - Probablement à éliminer, cimetière de circonstance [BSR 1994 : 62 ; publication]
- Boulogne-sur-Mer, rue du Pot d'Étain, rue de l'Amiral Bruix - 1996 - E. Belot (Service municipal) - 1 sépulture d'époque moderne, à mettre en relation avec la nécropole découverte après guerre dans le bâtiment du Crédit Municipal de l'autre côté de la rue du Pot d'Étain, nécropole en relation avec la présence des Capucins à proximité du site. Probablement à éliminer, cimetière de congrégation [BSR 1996 : 76]
- Boulogne-sur-Mer, Crypte de la basilique Notre-Dame - fouille 2012 - O. Blamangin (Inrap) - cimetière de la paroisse St-Joseph. Premières sépultures dès le VI^e siècle. Phases D à F entre 1430 et 1773 : 120 sépultures. Abandon en 1773 sous la forme d'un simple déplacement du lieu et non transfert des terres (pour autant qu'on puisse en juger sur la petite surface fouillée). [Rapport, vol. 2, p. 79 sq pour la liste des sépultures des phases D, E, F]
- Boulogne-sur-Mer, Place Navarin - diagnostic 2012 - C. Cercy (Inrap) – 20 sépultures repérées, installation du cimetière de la paroisse Saint-Nicolas en 1776 ; sert aussi de lieu d'inhumation pour les soldats des armées révolutionnaires ou napoléoniennes. Condamné en 1806. Une partie des sépultures a été récupérée dans les années 1820 pour être déplacées au nouveau cimetière de l'Est [Rapport, BSR 2012 : 126]

- Calais, rue Monseigneur Piedfort - sondages 1998 - Y. Desfossés - nombre exact inconnu, découverte à l'occasion de la pose d'une canalisation à l'arrière des bâtiments de l'ancien hospice de Calais. Pas d'investigations poussées : plusieurs niveaux de sépultures entre 0,50 et 1 m de profondeur, pas de mobilier archéologique. Localisation laisse supposer que la tranchée a recoupé l'emplacement du cimetière moderne de l'ancien hôpital [BSR 1998 : 117]
- Calais, abords de l'église Notre-Dame - diagnostic 2011 - A. Duvaut (Inrap)- cimetière en usage entre le XIII^e et le XVIII^e siècle. 8 sépultures fouillées, rattachement de toutes à l'époque moderne est incertaine [Rapport, BSR 2011 : 145]
- Calais, Quai du Commerce - diagnostic 2016 - K. Bouche (Service Calais) - Mise au jour de nombreuses sépultures, 7 fouillées, datation des sépultures à préciser. Ancien hôpital de Calais, installé dans les années 1970 sur l'église Saint-Pierre et son cimetière, déplacé en 1849 vers le cimetière sud [Rapport]
- Calais, Quai du Danube - diagnostic 2019 - L. Daulny (Service Calais) - 7 sépultures datées entre 1550 et 1630 environ, individus déposés en tranchées et sépultures individuelles. Hypothèse de rattachement des tranchées à un épisode épidémique [Rapport]
- Gouy-en-Ternois, Souterrain de l'église - programmée 1994 - G. François - 1 squelette dans son cercueil, environné de rares tessons des XVI^e et XVII^e s, à proximité du sol de l'église [BSR 1994 : 76]
- Lens, Nouvelle Poste - surveillance de travaux 1992 - L. Debs, H. Barbé (AFAN) – Rue Sizeranne, cimetière Saint-Léger dont plusieurs tombes appartenant à l'époque moderne ont été découvertes [BSR 1992 : 56]
- Lens, rue Alfred van Pelt – fouille 1994 – H. Barbé, E. Roy (AFAN) – une sépulture double du XVII^e s, hors du cimetière, peut-être en relation avec épidémies de peste des années 1620-1630. [BSR 1994 : 83]

* *Somme*

- Cayeux-sur-Mer, Cimetière - diagnostic 2015 - C. Durin (Inrap) - 99 sépultures repérées ; 5 fouillées, datation incertaine, entre le XII^e et le XVIII^e s. Pas mentionnée sur la carte de Cassini, ni sur le cadastre napoléonien. Au cours du XIX^e siècle, un autre cimetière existe, plus petit et localisé à l'ouest de la vieille église [Rapport]
- Glisy - Visible sur le cadastre napoléonien de 1809, le cimetière de Glisy est l'un des plus anciens cimetières aménagés à distance du village : à explorer

4.6.2 Le cas particulier d'Amiens

La communauté d'agglomération d'Amiens a fait l'objet d'un dossier détaillé par les services de l'Inventaire

<https://inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/les-cimetieres-des-communes-etudiees-de-la-communaute-d-agglomeration-d-amiens-metropole/8aa247a6-b173-4006-8605-f0b8a343ac8c> [consulté le 08/12/2020]

L'auteure, Isabelle Barbedor, mentionne notamment la création de cimetières hors-les-murs au milieu du XVII^e siècle au Petit Saint-Jean et dans le faubourg de Beauvais, puis au XVIII^e siècle à Renancourt, cimetières qui seront intéressants dans le cadre de ce PCR.

L'exploitation de cette importante source d'information reste à faire.

4.6.3 Perspectives pour 2021

En 2021, trois axes d'avancement sont prévus :

- poursuite du travail de recherche et dépouillement des cimetières, axé plus précisément sur les sites avec création ou modification entre 1500 et 1804 ;
- recensement des cimetières juifs, protestants et militaires pour la période ;
- saisie dans la base de données Access.

4.7 Île-de-France (par C. Buquet-Marcon, E. Wermuth et A. Mayer)

L'Île-de-France a été intégrée au PCR dans la deuxième moitié de l'année 2020 et l'inventaire des sites a commencé (fig. 47) ; l'accueil des nouveaux participants a été formalisé lors de la réunion du 12 octobre, à laquelle étaient présentes C. Buquet et E. Wermuth. Leurs interventions ont montré l'importance numérique du corpus d'étude potentiel sur Paris et sur l'ensemble des 8 départements que compte l'Île-de-France, mais aussi l'inégalité des données inhérentes. Le travail de cette année a donc été consacré à la définition du corpus francilien et à la méthodologie d'étude.

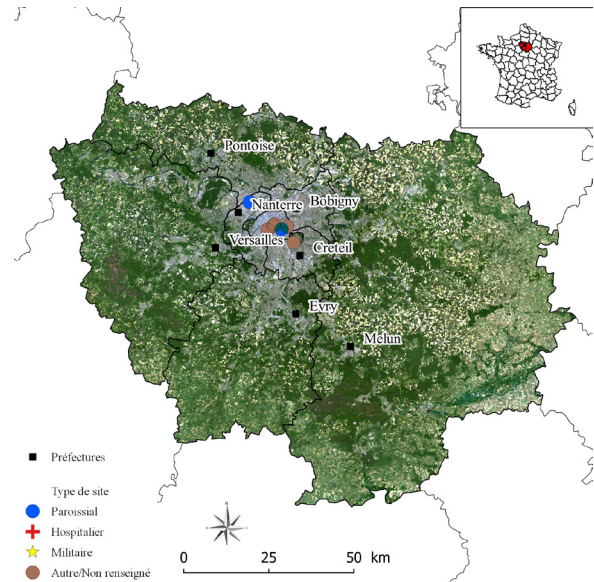


Fig. 47 Localisation des sites répertoriés, Île-de-France
Recensement C. Buquet-Marcon, Inrap, E. Wermuth et A. Mayer, Eveha
SIG J. Maestracci, Inrap

Le corpus parisien et francilien présente en effet la particularité d'être évolutif, du fait des agrandissements successifs des limites de Paris et du transfert de ses cimetières (fig. 48). La problématique de l'intra et extra-muros est donc d'autant plus prégnante dans le cas de l'étude régionale, et n'est pas limitée aux conséquences du décret de 1804.

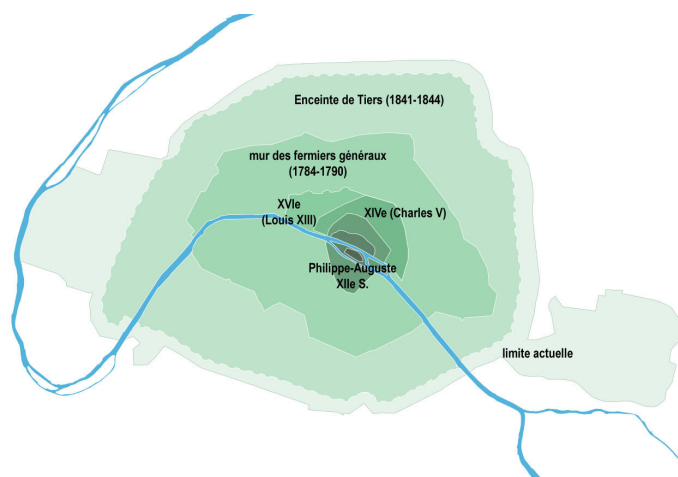


Fig. 48 Agrandissements successifs des limites de Paris
C. Buquet-Marcon, Inrap

Par ailleurs, bien que peu de cimetières modernes parisiens ou franciliens aient été fouillés, la saisie des données individuelles de chaque tombe dépasserait le millier d'entités, à répertorier dans les deux tableaux différents «biologie» et «taphonomie». Vu le nombre de jours d'étude et les délais de fin du projet collectif prévus, et vu les rapports et publications (parfois communes) déjà établies, les participantes ont proposé une approche plus synthétique par problématiques, dont les contours ont été tracés lors de la réunion du 12 octobre.

4.7.1 Corpus d'étude

Le corpus d'étude comprend en premier lieu le résultat des 5 opérations archéologiques réalisées à Paris, dont l'inventaire a été dressé pour la réunion (fig. 49)

- Cimetière des Saints Innocents (Paris I^{er}), fouillé en 1973-1974 par M. Fleury, Commission du Vieux Paris (CVP). Presque aucune donnée n'est aisément accessible, et elles relatent essentiellement la découverte de sarcophages mérovingiens. En revanche, les données textuelles et graphiques sont plus nombreuses, et offrent des indications précieuses sur l'organisation du cimetière, la gestion des restes, et les problèmes particuliers de salubrité à Paris.

- Sainte-Marguerite (Paris XI^e), fouillé lors de diverses opérations et de sondages en 1979 (étude L. Thillaud) et en 2004 par F. Lagarde, CVP. Aucune étude n'a été réalisée, mais quelques données sont accessibles, notamment issues de la fouille partielle le long des murs gouttereaux et de la fosse commune. Le cimetière a été utilisé entre 1637 et 1806.

- Cimetière de Saint-Maurice (Val-de-Marne), fouillé en 2005 par J.-Y. Dufour, Inrap (étude C. Buquet-Marcon). La fouille partielle de ce cimetière huguenot, utilisé entre 1606 et 1685, a été étudiée et publiée.

- St Germain de Charonne (Paris XX^e), fouillé en 2008 par V. Bresson, DHAAP (étude S. Parrot). Il s'agit de la fouille de l'église, et d'inhumations datées des XII^e - XXI^e siècles. L'ensemble a été étudié, et partiellement publié. Le cimetière paroissial, encore en activité, n'a pas fait l'objet d'opération archéologique. En revanche, il serait intéressant de travailler sur un recensement des pierres tombales existant pour les XVI^e et XVII^e s.

- Carreau du Temple (Paris III^e), fouillé en 2010 et 2011 par I. Caillot, Eveha (étude E. Wermuth). Le cimetière paroissial a été utilisé entre le XV^e siècle et 1791. L'emprise de fouille en comprend la moitié, étudiée et publiée.

- Cimetière de la Trinité (Paris II^e), fouillé en 2015 par I. Abadie, Inrap. La fouille partielle de cet ensemble, utilisé entre 1224 et 1678 et notamment lié à un épisode de catastrophe épidémique, a été étudié et en cours de publication.

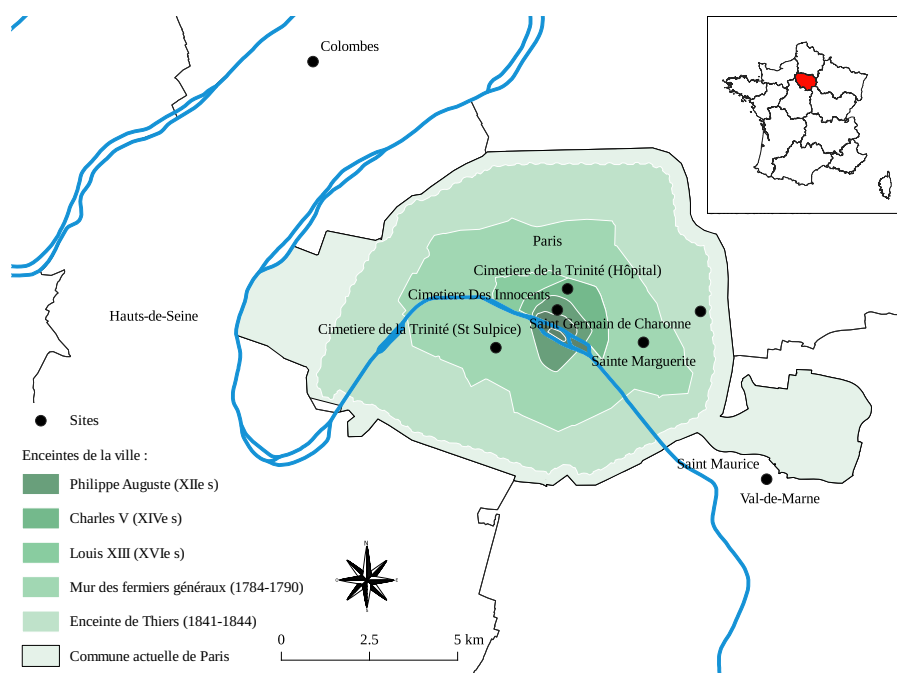


Fig.49 Sites référencés dans l'étude - C.Buquet-Marcon, SIG J. Maestracchi, Inrap

À ces cimetières peut être rajouté l'ensemble de Colombes (Haut-de-Seine), fouillé jusqu'en 2019 par I. Caillot, Eveha (étude A. Mayer), dont les sépultures au sein de l'église ont été intégralement étudiées.

Ces opérations archéologiques complètent l'inventaire des sites d'inhumations connus pour la ville de Paris, dont le nombre s'élèverait d'après les sources historiques à plus de 200. Cet inventaire est en cours, déjà étoffé de plus de 50 références dans le tableau régional « Topographie ».

Le travail de 2021 portera ainsi sur la liste des lieux d'inhumations parisiens créés, transférés ou abandonnés durant la période qui nous concerne dans le cadre du PCR, et de tenter d'en détailler les dates d'utilisation, la surface, la gestion, si tant est que les données disponibles nous permettent d'être assez précis.

4.7.2 Problématiques générales

En premier lieu, les données issues de ce corpus permettront de visualiser l'évolution spatiale des lieux d'inhumation et de mesurer l'impact réel des décrets de la fin du XVIII^e siècle.

Pour augmenter la pertinence de nos recherches, le travail des historiens (tel que celui réalisé dans le cadre de la plateforme d'information géohistorique ALPAGE, ainsi les articles et ouvrages de synthèses) ou les documents d'archives seront intégrés à nos outils d'analyse, afin de prendre en compte les phénomènes d'urbanisation contemporains qui pourraient avoir eu de l'influence sur l'implantation des lieux d'inhumation.

Par ailleurs, l'analyse comparative des fouilles nous permettra de définir d'une part les diverses pratiques et contextes funéraires régionaux de l'époque, et d'autre part les pratiques spécifiquement opérées pour la gestion de transition des cimetières.

Pour cela, le cadre de comparaison régional sera établi à partir de l'étude des pratiques funéraires selon les contextes (suite aux publications communes sur le sujet), ainsi que sur un travail de synthèse sur le corpus de mobilier francilien (objets liés aux modes d'inhumations et objets déposés avec le défunt). Ce dernier devrait être mené par A. Berthon et C. Pillard, en reprenant les études réalisées lors des récentes opérations archéologiques.

La mise en évidence, ou non, de gestes funéraires particuliers à l'occasion des changements de lieux d'inhumation sera discutée d'après les résultats de cette première partie. Cette réflexion concerne notamment les pratiques liées aux curages des cimetières.

Enfin l'approche populationnelle sera également abordée, par comparaison des données biologiques des cimetières fouillés, parisiens et franciliens. Paris est en effet un contexte urbain particulier. Par ailleurs, les fouilles ont livré des populations au recrutement ouvert, dont l'état sanitaire est très marqué, et qu'il sera intéressant de comparer aux corpus des autres régions, issus d'autres contextes.

4.7.3 Problématique particulière : le cas de Paris et de son impossibilité à faire face au nombre de morts

La gestion de la mort à Paris est complexe ; du point de vue des historiens, elle est soumise à de multiples facteurs et jeux d'influence. Citons tout d'abord la perception de la mort qui évolue à cette époque, la multiplicité des paroisses et de leur fabrique qui ont en gestion les parcelles en possession ou location de leur paroisse, les corporations de métier, le prix des funérailles (contenants, processions, messes, lieu d'inhumation...), la pression urbaine et la pression démographique qui vont entraîner des modifications successives des limites de la ville. L'impact de chaque facteur d'influence à la gestion de la mort à Paris est difficile à peser, et l'analyse exhaustive est impossible, mais l'archéologie peut vérifier certains éléments matériels. Dans le cadre du PCR, en l'absence de grand ensemble parisien fouillé répondant à tous les critères de l'enquête, nous avons choisi de travailler également sur les enquêtes de salubrité, leurs origines, les réponses fructueuses ou non à ces difficultés par la législation, et par l'évolution des lieux

d'inhumation et des pratiques funéraires qui s'adaptent à ces problèmes de façon concrète et qu'on peut retrouver en archéologie (naissance/essor/abandon des fosses communes notamment).

Ainsi, comme nous l'avons précisé dès le début de ce constat, des cimetières à l'origine situés hors-les-murs, vont se retrouver à l'intérieur, et cela, même quand la création de nouveaux espaces funéraires est interdite dans la cité. Cette concentration de personnes va également avoir des conséquences directes sur le nombre de morts à gérer, mais également sur le paysage des cimetières. En effet, il est courant que les parcelles cémétériales soient bordées d'immeubles de 4 à 5 étages sur plus d'un côté entraînant un manque d'aération qui ne fait qu'aggraver leur surexploitation. Les plaintes des riverains, les infections récurrentes l'été, les théories hygiénistes naissantes ainsi que les différentes lois et autres décrets ne sont pas suffisamment efficaces pour permettre d'enrayer le phénomène. Pourtant malgré des créations régulières de cimetières de plus en plus loin, les grands espaces funéraires historiques comme les Saints Innocents ne sont pas abandonnés avant la fin du XVIII^e siècle et les nouvelles créations de lieux d'inhumation vont concentrer les masses et les paroisses et hôpitaux (fig. 50). Rapidement débordés par l'afflux de cadavre, ces nouveaux lieux sont rapidement infectés à leur tour. Ce phénomène est étroitement lié à l'existence conjointe de fosses communes et de charniers bordant les cimetières et permettant de vidanger les espaces. En effet, ces fosses sont dimensionnées de façon précise, pour permettre l'inhumation d'une quantité plus ou moins importante de corps, jusqu'à 800. Il y en a plusieurs sur au sein d'un cimetière, jusqu'à 34 à Sainte-Marguerite (actuellement situé dans le XI^e arrondissement). Leurs dimensions diffèrent en fonction de la saison. En effet, l'été il n'est pas rare de trouver mention de fosses plus petites. Enfin un roulement sur plusieurs années est prévu entre chaque fosses communes d'un même espace, permettant en théorie, la décomposition des corps et la vidange une fois devenus à l'état de squelettes vers les charniers. Malgré cela, la surexploitation des cimetières est telle que les charniers deviennent parfois pourrissoirs. Les plaintes des riverains parlent également d'exhalations venues du sol surélevé des cimetières.

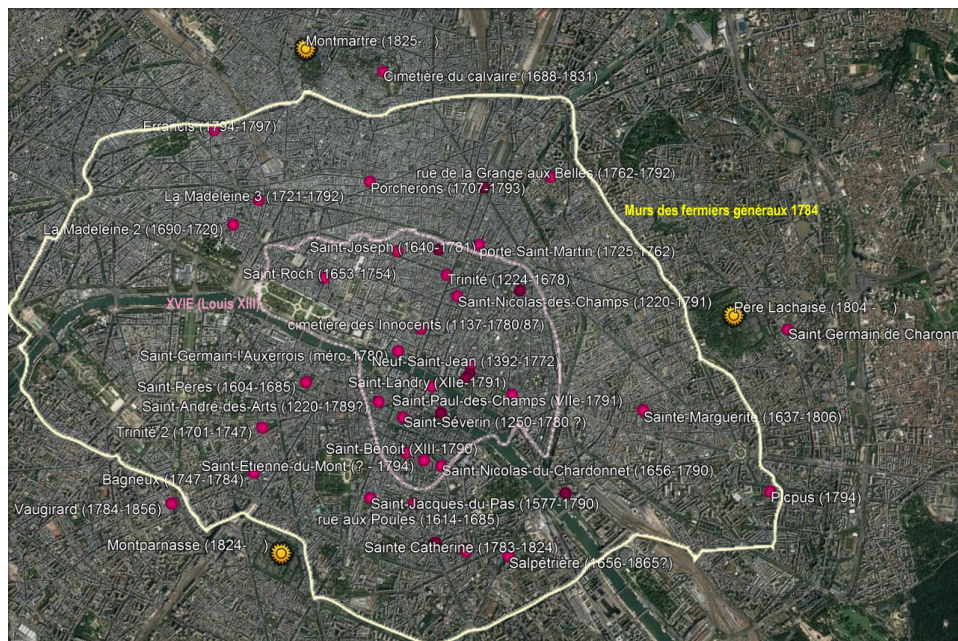


Fig.50 Carte incomplète des sites parisiens les plus importants et leurs dates d'utilisation

C. Buquet-Marcon, Inrap

L'effondrement d'une partie des charniers du cimetière des Saints-Innocents en 1880 sera un tel traumatisme que le plus grand et célèbre des cimetières parisiens sera fermé et que la question du transfert des os sera envisagée par le pouvoir au travers de l'aménagement des anciennes carrières de la Tombe Issoire : c'est la géniale création des catacombes. A la suite des Saints-Innocents, plusieurs autres cimetières vont fermer. L'action de la Révolution, qui va entraîner le démantèlement de nombreuses paroisses et de leur(s) cimetière(s), va accélérer le phénomène. Une très grande partie des cimetières parisiens cessent leur activité dans les années 1790. Enfin il faudra attendre le décret impérial de 1804 qui interdira définitivement l'usage des fosses communes pour voir la création de nouveaux cimetières hors les murs sur tout le territoire de la région. Pour Paris, cela entraîne également la création du cimetière du Père Lachaise.

4.7.4 Discussion autour des premiers résultats

Pour synthétiser les résultats, nous ne pouvons pas travailler à l'échelle de la sépulture. Il y a à la fois trop peu de sites fouillés et une quantité de sépultures trop importante par sites. Cela représenterait un travail très important en temps consacré pour un résultat qui ne serait ni représentatif ni pertinent dans le cadre du PCR. En revanche nous avons choisi de travailler sur les données brutes de ces cimetières, c'est-à-dire les dates, éventuellement les phases, leur dimensions et organisation éventuellement entre sépultures individuelles et fosses communes ainsi que la répartition des aires funéraires entre elles.

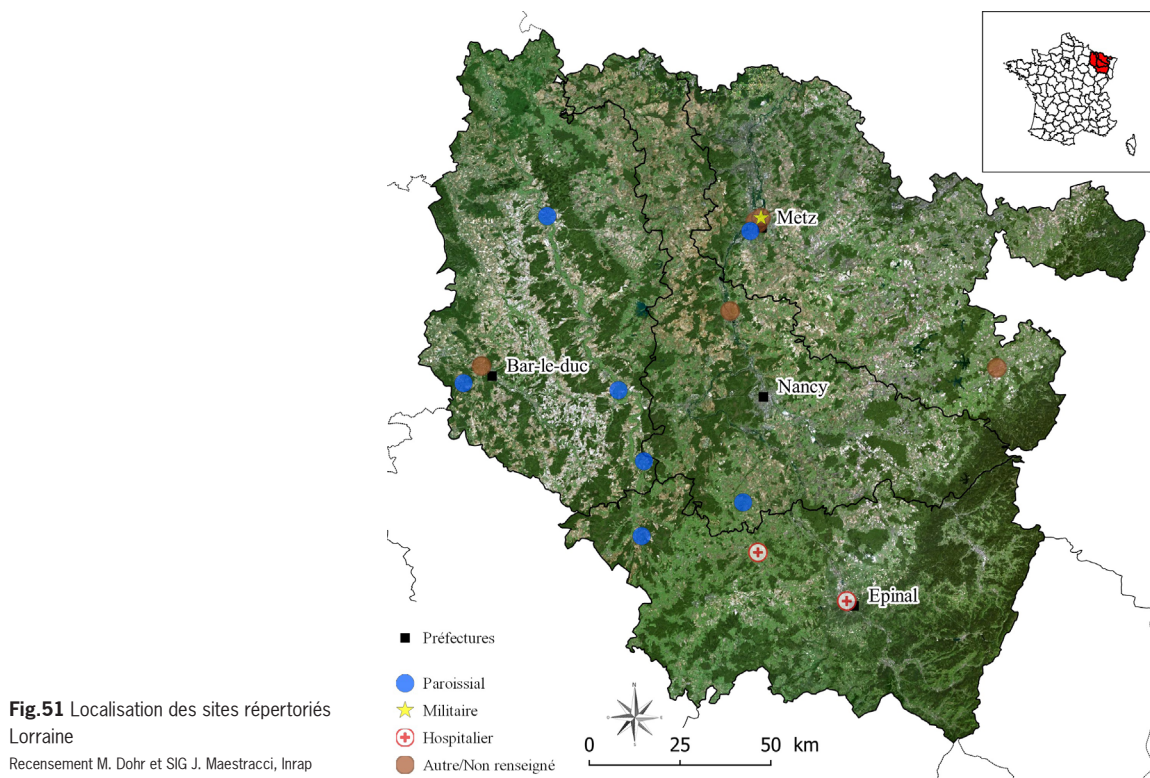
À l'issue de ces 2 premiers mois de travail, les tableaux d'inventaire individuels n'ont donc pas été complétés mais des perspectives de synthèses et d'axes de recherches inédits se dégagent, basés sur les recherches historiques et sur les résultats des quelques cimetières parisiens fouillés. Le faible nombre de fouilles à Paris est en effet malheureusement notable mais constitue un corpus intéressant. Par ailleurs, même si de très nombreux cimetières devraient avoir été démantés et ont une plaque le rappelant dans les catacombes, de nombreux vestiges sont encore en place dans les sous-sols parisiens, comme l'atteste la découverte dans les caves de l'immeuble Felix Potain (fouille Inrap, 2015 : I. Abadie).

Notre inventaire à l'échelle du site reprend une des formes d'inventaires du PCR et nous permettra, nous l'espérons, de mieux appréhender les différentes relations des espaces entre-eux, mais également du cas parisien, relativement extrême par rapport aux autres gestions funéraires observées en régions. En effet, les différents essais pour encadrer les aires funéraires et l'afflux de cadavres à gérer semblent tous provenir des exemples parisiens sans pour autant avoir beaucoup d'impact. Qu'en est-il réellement ? Les autres grandes agglomérations sont-elles concernées ? Que font-ils des cadavres, puis des squelettes après 1804, alors qu'il n'y a plus de fosses communes, plus de charniers, que le nombre de cimetières est drastiquement réduit, que l'incinération n'est pas encore développée et que la population est en constante hausse ?

4.8 Lorraine (par M. Dohr)

Les années précédentes avaient permis d'intégrer 36 sites dans la base de données lorraine. Suite aux modifications des dates extrêmes de la période étudiée par le PCR (1500-1804) :

- un site a été retiré : le cimetière d'Eloyes dont les tombes découvertes datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle
- six sites ont été ajoutés (fig. 51).



Fains-lès-Sources (55) : Eglise Sainte-Catherine (Gérard 2012)

Un diagnostic archéologique réalisé en 2012 a permis la fouille partielle de 24 sépultures à l'intérieur de l'église Sainte-Catherine. Ces inhumations sont postérieures à la reconstruction de l'église entre 1480 et 1550, et antérieures à la fin du XVIII^e siècle. Les squelettes n'ont pas été prélevés et la fouille n'a pas permis la mise au jour de mobilier.

Trémont-sur-Saulx (55) : Cimetière paroissial au pied de l'église Saint-Menge (Dohr 2014)

11 sépultures ont été fouillées rapidement et prélevées lors d'un diagnostic archéologique réalisé le long de l'église Saint-Menge côté nord. Cet édifice est en partie reconstruit au début du XVI^e siècle. L'opération a pu mettre en évidence que 10 des sépultures découvertes sont postérieures à ces travaux et antérieures au déplacement du cimetière au XIX^e siècle. Elles n'ont pas livré de mobilier.

Sarrebouurg (57) : Cimetière des Cordeliers (Jeandemange 2008)

Le diagnostic réalisé dans l'ancien cimetière des Cordeliers à Sarrebouurg n'a pas été suivi d'une fouille ; les 15 sépultures ont donc été fouillées, prélevées et étudiées lors de cette opération. Le couvent prend place en 1266 à Sarrebouurg et est vendu en 1792. Le cimetière lui n'est cité dans les textes qu'à partir du XVI^e siècle. Mais il a visiblement servi sur certaines périodes comme cimetière paroissiale. La population fouillée est d'ailleurs mixte, immatures, hommes, femmes et deux des sépultures comprennent 3 et 5 individus. Enfin, de petits objets en métal et deux chapelets ont été découverts lors de cette opération.

Epinal (88) : Cimetière des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem
(Masquillier 2004 et Dohr 2017)

La présence des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Epinal est attestée par les textes à partir de la fin du XII^e siècle. Rattaché à la commanderie de Robécourt (88), cet établissement hospitalier est sans doute l'un des plus anciens de la région. Un écrit de 1455 situe clairement la chapelle Saint-Jean-de-Jérusalem au faubourg de la Fontaine (Masquillier 2004). Un hôpital et un cimetière attenants sont aussi régulièrement cités, entre la fin du XV^e siècle et le début du XVIII^e siècle. L'ensemble perd probablement sa vocation hospitalière et religieuse entre 1793 (vendu aux enchères) et 1818 (non mentionné sur le cadastre).

L'opération de fouille menée en 2000 sur le cimetière et la chapelle a permis de distinguer deux phases d'occupation. Lors de la deuxième phase (fig. 52), attribuée à la fin du Moyen Âge et à la période moderne, la chapelle est remaniée et le nombre de sépultures dans le cimetière se densifie. De nombreuses sépultures dont quatre multiples, observées dans la chapelle comme dans le cimetière, témoignent de la surmortalité des XVI^e et XVII^e siècles liée aux épidémies. Lors de l'opération de 2017, suite à la démolition du chevet de l'église, une douzaine de sépultures ont été partiellement mises en évidence. Leur datation reste incertaine.

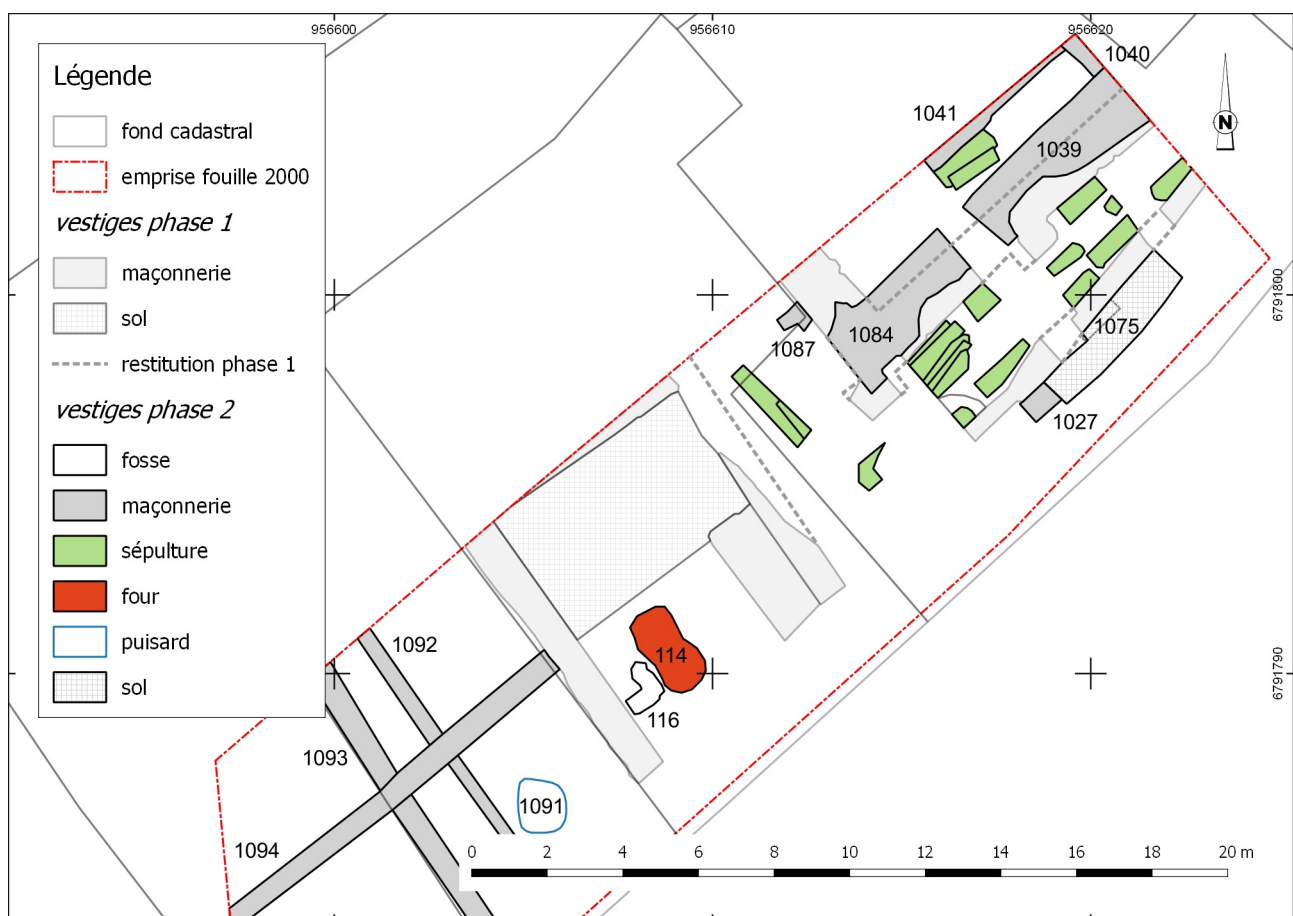


Fig.52 Epinal (88) Site des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Fouille 2000 - Plan des vestiges du deuxième état

M. Dohr et H. Duval à partir de Masquillier 2004, Inrap

Mirecourt (88) : Cimetière hospitalier ? (source : carte archéologique, SRA)

Des inhumations ont été découvertes fortuitement en 2017 lors de travaux dans les jardins potagers de l'ancien hôpital. Des recherches complémentaires aux archives devraient permettre de vérifier l'existence d'un cimetière moderne à cet emplacement.

Saxon-Sion (88) : Cimetière paroissial (Bouchet 2002 et Elter 2011)

La basilique de Sion est encore aujourd'hui bordée au sud par un cimetière dit « moderne ». 21 sépultures ont été traitées rapidement en 1999 lors d'une intervention de sauvetage à l'intérieur de la basilique. Elles sont antérieures à 1741. Le suivi du terrassement d'une tranchée d'assainissement en 2006 confirme le développement d'un cimetière médiéval et moderne à l'est de l'église sous la route actuelle. 124 sépultures ont été alors très partiellement fouillées et non étudiées. Trois d'entre elles appartiennent à la phase moderne. Elles n'ont pas livré de mobilier.

En parallèle de ces recherches sur d'éventuels nouveaux sites pouvant répondre aux problématiques du PCR, les données concernant une vingtaine de cimetières ont été intégrées au tableau « topographie ». Ce travail a mis en évidence les recherches complémentaires à faire en archives en 2021.

5. Bilans thématiques - premier état

5.1 Etude sur le petit mobilier (par C. Pillard)

L'équipe travaillant sur le petit mobilier a évolué au cours de l'année 2020. Jean Soulat a en effet souhaité mettre sa participation entre parenthèses pour l'instant faute de temps à accorder au PCR. Cependant, Amélie Berthon s'est associée en cette fin d'année à Cécile Pillard et Mathias Higelin. Auteur, entre autre de l'étude du mobilier de la fouille du Carreau du Temple, elle devrait pouvoir se charger, du moins en partie, des sites les plus à l'ouest du PCR.

Le temps accordé cette année fut employé à intégrer les données de fouille dans un tableau synthétique, qui sera à terme inclus dans les bases de données régionales. A ce jour, ce tableau est inégalement complété. Ainsi, le traitement de la Lorraine et de la Champagne est terminé, et celui de la Bourgogne et de la Franche-Comté est en cours.

La quantité de mobilier est très inégale suivant les sites et les régions. Seuls quelques sites majeurs sont riches d'information. En Champagne, seules quelques épingles ont été mises au jour. C'est également le cas pour la Bourgogne-Franche-Comté, à l'exception du site des Tanneries et de quelques objets épars. L'extension du PCR sur les nouvelles régions devrait permettre, nous l'espérons, d'augmenter le nombre d'objets de façon suffisamment significative pour envisager une synthèse.

5.2 Le «cimetière des soldats» de Marsal (57) au XVIII^e siècle et les cimetières hors-murs d'Ancien Régime- état des recherches (par V. Hadot)

Vers la fin des années 1730, l'existence d'un cimetière militaire aménagé à moins de 250 mètres des murailles de la cité de Marsal (57) apparaît dans les sources cartographiques. Le « cimetière des soldats » est ensuite visible sur plusieurs plans de 1740, 1750, 1787 pour finalement ne plus être mentionné sur le cadastre napoléonien de 1828, même si la parcelle concernée reste identifiable (fig. 53).



Fig.53 Plans du site de Marsal

Recherches V. Hadot

Plusieurs recherches ont été réalisées sur le site de Marsal et plusieurs courbes de décès ont pu être établies (fig. 54).

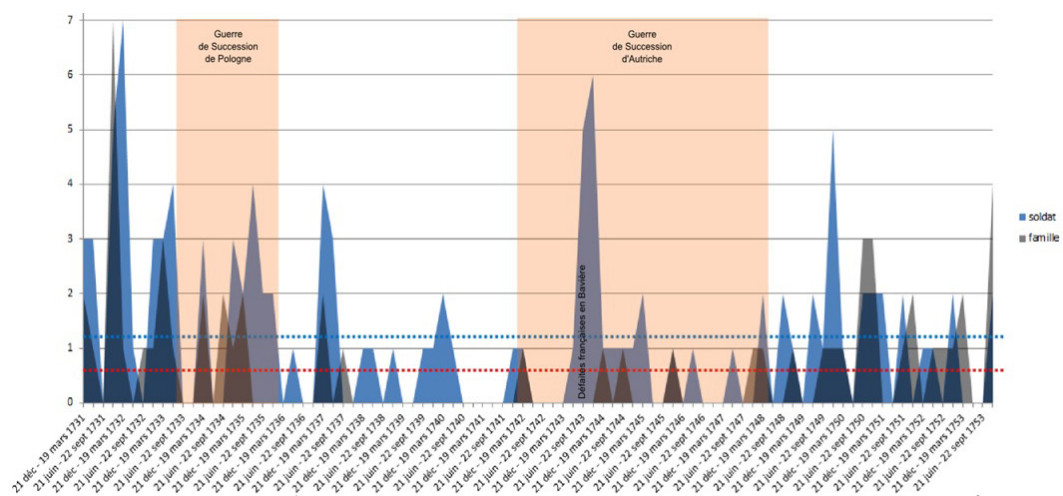


Fig.54 Statistiques des décès de soldats à Marsal selon les registres paroissiaux et ceux des invalides (avec périodes de crise)

V. Hadot

- Dépouillement des registres paroissiaux de Marsal pour y trouver les garnisons ayant séjourné dans la cité.
- Statistiques des décès de soldats ou de leurs parents à Marsal selon les registres paroissiaux et ceux des Invalides.
- Recherches documentaires au Service Historique de la Défense (informations sur l'épidémie de 1727 (création probable du cimetière) et examen des cartes.

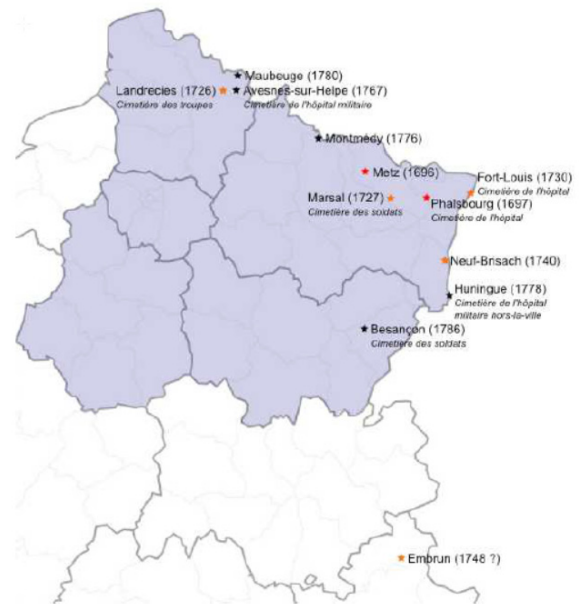


Fig.55 Localisation des sites de cimetières militaires identifiés - V. Hadot

Une recherche en vue de trouver des sites comparables sur le zonage du PCR a été effectuée avec un examen visuel de 2927 cartes (XVII^e-XVIII^e siècles). Ce sont essentiellement des sites frontaliers qui sont liés à des hôpitaux militaires.

Quatre vagues de création ont été mises en évidence :

- 1696-1697 : Guerre de la Ligue
- 1726-1730
- 1740-1478 : Guerres de Succession de Pologne et d'Autriche
- 1767-1786 : Guerre de 7 ans et guerre franco-anglaise

Quelques sites ont été transformés en cimetières communaux (Montmédy, Neuf-Brisach, Huringue).

La superficie des cimetières varie de 500 à 3000 m² (hors Neuf-Brisach).

Trois sites sont potentiellement non perturbés post XVIII^e siècle (Landrecies, Marsal, Fort-Louis). Pour le site de Fort-Louis, toutes les archives de l'hôpital sont conservées.

5.3 État d'avancement des tableaux - bilan préliminaire

Dans la plupart des régions initiales du PCR, les inventaires de sites sont bien avancés ; ils illustrent la grande hétérogénéité des informations (fig. 56, fig. 57). L'intégration des données dans les tableaux est également amorcée dans les différentes régions, de manière inégale.

Région	Alsace	Bourgogne	Centre - Val-de-Loire	Champagne-Ardenne	Franche-Comté	Hauts-de-France	Île-de-France	Lorraine	Total
Opérations archéologiques									
Nombre de site BDD	33	25	9	11	7	38	7	41	171
Nombre d'opérations archéologiques	5	20	5	1	9	28	7	17	92
Nombre de diagnostics	2	15	3	0	1	16	0	8	45
Nombre de fouilles	3	5	2	1	8	12	7	9	47
Nombre d'observations ponctuelles	0	7	0	Non renseigné	3	0		7	17
Données issues des tableaux									
Nombre d'individus dans le tableau biologie	0	888	0	71	0	0	0	450	1409
Nombre d'individus dans le tableau taphonomie	0	757	0	74	0	0	0	434	1265
Nombre d'objets dans le tableau mobilier	Non renseigné	501	Non renseigné	4	0	Non renseigné	Non renseigné	909	1414
Nombre de sites renseignés dans le tableau topographie	0	0	0	0	0	0	0	16	16

Fig.56 Bilan des inventaires et des tableaux - Collectif PCR

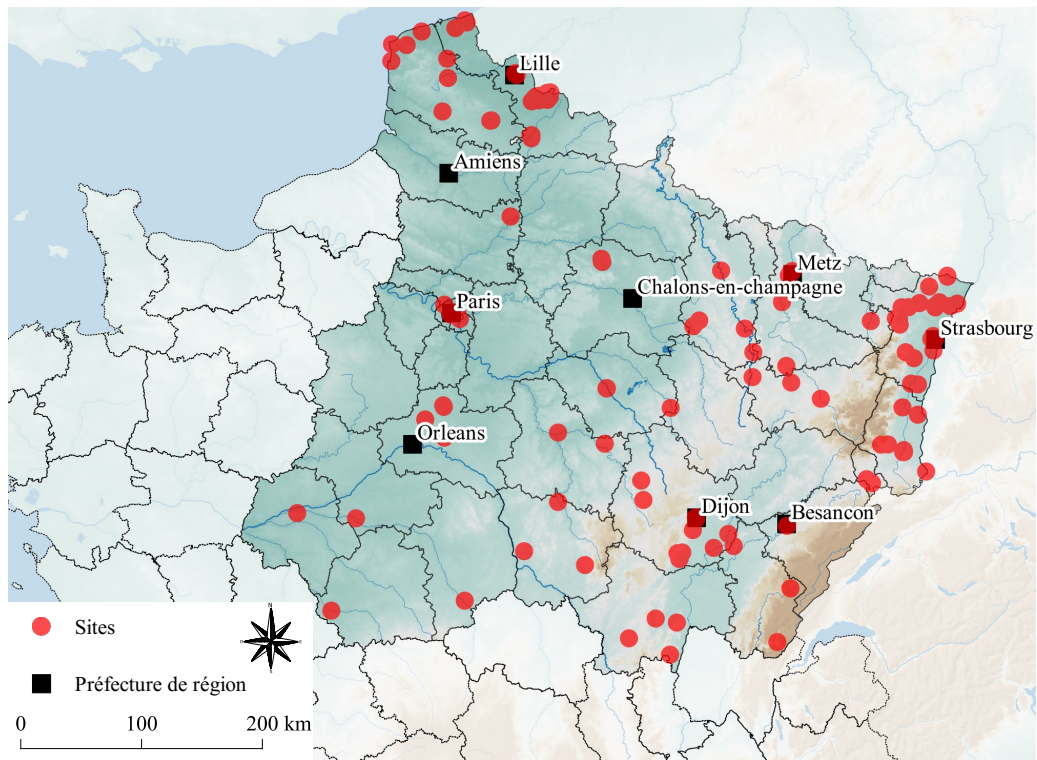


Fig.57 Emplacement des sites répertoriés dans le nord est de la France -

Fond de carte Global 30 Arc-Second Elevation (GTOPO30), USGS Products et European catchments and Rivers network system (Ecrins), ©EEA <https://www.eea.europa.eu/legal/copyright>, assemblage Clément Féliu (Inrap) ; Collectif PCR

6. Conclusion et perspectives

Malgré un contexte particulier et un nombre de jours de recherches limité pour les agents de l'Inrap, le bilan de cette année 2020 s'avère plutôt positif. En effet, l'intégration des trois nouvelles régions fin 2019 a donné un nouvel élan au PCR en y apportant un bon nombre de données grâce au travail de nouveaux participants aussi efficaces qu'enthousiasmés par le projet. Les premiers résultats, bien qu'inégaux suivant les régions, sont prometteurs. Le cas de l'Île-de-France et de ses nombreux cimetières, en particulier, nécessitera probablement de faire le point en cours d'année 2021 afin de faire rapidement des choix, soit parmi les sites, soit en focalisant les recherches sur une partie des problématiques. Le PCR bénéficie aussi des avancées de projets de recherches parallèles déjà en cours, comme en région Centre-Val-de-Loire ou sur le sujet des cimetières militaires.

Toutes les équipes disposent désormais de la version finale de la base de données, terminée début 2020. Simplifiée et axée sur le « potentiel d'étude », elle doit être l'élément clé du PCR, celui à partir duquel les recherches complémentaires suivantes sont décidées. Les quatre tableaux annexes « mobilier », « taphonomie », « biologie » et « topographie » ont été créés en parallèle afin de faciliter les comparaisons et les synthèses sur les différentes problématiques du PCR. La réunion des bases de données régionales, tout comme celle des tableaux, entraînera, avant le travail de synthèse, une nécessaire homogénéisation.

En Bourgogne-Franche-Comté et Lorraine, les sites retenus sont aujourd'hui quasiment tous intégrés à la base de données. Les recherches complémentaires, surtout en archives, sont en cours, et les quatre tableaux bien avancés.

Dans les trois nouvelles régions, l'année écoulée a surtout permis de commencer l'inventaire et de découvrir la base de données.

Ce décalage entre les cinq régions devrait se réduire courant 2021, grâce à l'intégration de nouveaux chercheurs et, nous l'espérons, à un nombre de jours de recherche affectés à ce projet suffisant.

Ce n'est qu'une fois les tableaux bien avancés, et ce dans les cinq régions, que pourront être décidées d'éventuelles analyses, des travaux de restauration sur du mobilier ainsi que des études complémentaires ostéologiques. De même, les résultats des recherches en archives couplés à ceux du tableau topographie permettront de décider quelles problématiques seront à approfondir, réorienter, ou abandonner.

D'ores et déjà, il s'avère évident que la triennale qui s'achève fin 2021 devra être prolongée afin de pouvoir exploiter autant que possible les données conséquentes de ce programme de recherche.

Bibliographie

Alix 2016

ALIX S., *L'église du faubourg Madeleine et son cimetière (XIII^e-XVIII^e s.) : Beaune, Place de la Madeleine*, rapport de diagnostic, Dijon, Inrap Grand Est sud, 2016, 312 p.

Anonyme 1786

ANONYME, *Mémoire sur la transaction du cimetière de l'Hôtel-Dieu de Reims, dans un emplacement situé hors des murs de la Ville*, Reims, Jeunehomme, 1786, 16 p.

Barthélemy 1875

BARTHÉLEMY R. (de), *Mémoires de Jean Rognier, prévôt de l'échevinage de Reims*, Reims, 1875.

Billoin, Lémant 1992

BILLOIN D., LÉMANT J.-P., « Les sépultures du couvent du Saint-Sépulcre : sauvetage urbain à Charleville Mézières (08) », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 85, 2, 1992, p. 97-107.

Blanchard et al. 2011

BLANCHARD P., SOUQUET-LEROYI., CASTEX D., POULLE P., PHILIPPEM., *Témoignages de deux crises de mortalité moderne dans le grand cimetière : Issoudun, Indre, Les Champs Elysées (Centre de l'Image)*, rapport de fouilles, Pantin, Inrap Centre-Ile-de-France, 2011, vol. 1, 269 p.

Bouchet 2002

BOUCHET K., *Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) Basilique Notre-Dame*, rapport de fouille, Metz, Inrap Grand Est nord, 2002, 35 p.

Boussinesq 1913

BOUSSINESQ G., « La question de l'hôpital et de l'histoire de l'ancienne abbaye de Saint-Rémi », *Le Progrès de l'Est*, 1913.

Boussinesq, Laurent 1933

BOUSSINESQ G., LAURENT G. *Histoire de Reims depuis les origines jusqu'à nos jours*, Reims, Matot-Braine, 1933, 2 vol., 969 p.

Brierre de Boismont 1832

BRIERRE DE BOISMONT A., *Relation historique et médicale du choléra-morbus de Pologne. Comprenant l'apparition de la maladie, sa marche, ses progrès, ses symptômes, son mode de traitement et les moyens préservatifs*, Paris, G. Baillière, 1832. 266 p.

Caillet 1825

CAILLET R., *Nouveau plan de la Ville de Rheims. Fait et dressé à l'occasion de l'auguste Cérémonie du Sacre et Couronnement de Sa Majesté Charles X le bien aimé [...]*, Paris, Imp. C. Motte, 1825 (BNF, Richelieu - Cartes et plans - Magasin - GE D-1924)

Capron et al. 2013

CAPRON F., KACKI S., VANDERHAEGEN B., CANNY D., CARRON D., COUSSOT C., FOURNIER L., HENRI D., LIÉGARDS., MILLET S., A. NOTERMAN A., POULLE P., PRADAT B., ROBIN B., SAUTEREAU A. et TANE F., *Eure-et-Loir, Allonnes, La Mare des Saules - Lieux d'inhumations, habitats et édifice religieux du haut Moyen-Âge à l'époque contemporaine*, 4 volumes, rapport de fouilles, Pantin, Inrap Centre Ile-de-France, 2013, 1804 p.

Capron et al. 2014

CAPRON F., DETANTE M. et KACKI S., « Nouvel éclairage sur la diversité des pratiques funéraires médiévales en Eure-et-Loir : l'apport des sites de la déviation d'Allonnes - Prunay-le-Gillon », *Comité Archéologique d'Eure-et-Loir, 1989 - 2014, 25 ans d'activités*, Epernon, Comité Archéologique d'Eure-et-Loir, 2014, p. 127-136.

Capron et al. 2018

CAPRON F., TANE F., AUNAY C., BOUILLON J., CALVOP., COUBRAYS., FLAGEUL S., HULIN G., INGRAND-VARENNEE., LIARD M., MAROIS L., MÉNUDIERA., POULLE P., PRADAT B., ROUX-CAPRONÉ., SIMON F.-X., TABBAGHA., *Loiret, Neuville-aux-Bois, Place de l'église Saint-Symphorien, L'église Saint-Symphorien de fond en comble*, rapport de fouilles, Pantin : Inrap Centre Ile-de-France, 2018, 2304 p.

Caqué 1786

CAQUÉ, *Rapport de la Faculté de Médecine sur le projet de souscription pour le transport du cimetière de l'Hôtel-Dieu hors la ville*, Reims, Faculté de médecine de Reims, 1786.

Cellier 1612

CELLIER J., *Pourtraict de la Ville, Cité et Université de Reims*, [s.l.], Nicolas Constant imprimeur, 1612 (BNF, Richelieu - Cartes et plans - Magasin - GE BB-246 (IX, 134-135 RES))

Charles 1996

CHARLES J., *Pithiviers à travers les siècles*, Pithiviers, Gibier, 1996, 126 p.

Chauvin, Turbet 2018

CHAUVIN E., TURBET L., *Le cimetière du Nord. Reims*, Reims, Ville de Reims, Direction de la culture et du patrimoine, 2018, 23 p. (Villes et pays d'art et d'histoire).

Chimier et al. 2020

CHIMIER J.-P., DIGAN M. et MILLET S., *Thésée (Loir-et-Cher), 1 impasse François-Rabelais*, rapport de diagnostic, Pantin, Inrap Centre Ile-de-France, 2020, 46 p.

Demouy 2005

DEMOUY P., *Genèse d'une cathédrale : les archevêques de Reims et leur église aux XI^e et XII^e siècles*, Langres, D. Guéniot, 2005, 1 vol., 814 p.

Deschamps 2004

DESCHAMPS M.-J., *Vitry-aux-Loges : Le cimetière de Vitry, lieu de mémoire*, Vitry-aux-Loges, Arts culture et traditions, Équipe histoire locale, 2004, 57 p.

Desportes 1983

DESportes P. dir., *Histoire de Reims*, Toulouse, Privat, 1983, 444 p.

Dohr 2010

DOHR M., *Un cimetière médiéval et moderne : Trémont-sur-Saulx, Meuse, Eglise Saint-Menge*, rapport de diagnostic, Metz, Inrap Grand Est nord, 2010, 53 p.

Dohr dir. 2017

DOHR M., *Le site des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem : Epinal, Vosges, rue Saint-Michel, phase 2*, rapport de diagnostic, Metz, Inrap Grand Est nord, 2017, 115 p.

Dufaÿ et al. 2018

DUFAÿ B., CAPRON F. et GAULTIER M., *La Riche, Prieuré Saint-Cosme*, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Tours.

Elter 2011

ELTER R., *Tranchées d'Histoire à Sion : Saxon-Sion, Meurthe-et-Moselle. « Colline de Sion »*, rapport de fouilles, Metz, Inrap Grand Est nord, 2011, 2 vol., 157 p., 314 p.

Erlande-Brandenburg 1989

ERLANDE-BRANDENBURG A., *La Cathédrale*, Paris, Fayard, 1989, 418 p.

Franzini 2014a

FRANZINI Y., *Beaune, Chapelle du Saint-Esprit*, rapport de diagnostic, Dijon, Inrap Grand Est sud, 2014, 79 p.

Franzini 2014b

FRANZINI Y., *Beaune, Collégiale Notre-Dame de Beaune (côté sud : rampe PMR et récupération des eaux pluviales)*, rapport de diagnostic, Dijon, Inrap Grand Est sud, 2014, 52 p.

Gaudon 1868

GAUDON C., *Histoire du Blanc et des environs*, A. Aupetit, Le Blanc, 319 p.

Gérard 2012

GERARD F., *Eglise Sainte-Catherine, nécropole à inhumations médiévales et modernes : Fains-lès-Sources, Meuse, Place de la Mairie*, rapport de diagnostic, Metz, Inrap Grand Est nord, 2012, 77 p.

Gosset 1907

GOSSET P., *L'assistance publique à Reims. Hôpitaux et hospices - Bureau de bienfaisance*, Reims, Matot-Braine, 1907, 16 p.

Gris 2000

GRIS N., « Le Grand Cimetière et les cimetières de Thésée. L'église carolingienne », in *Les sites archéologiques du bourg de Thésée*, Amis du musée et du site de Tasciaca, Thésée, p. 12.

Himly 1970

HIMLY F.-J., *Atlas des villes médiévales d'Alsace*, Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 133 p.

Jeandemange 2008

JEANDEMANGE S., Sarrebourg (Moselle) : « Chapelle des Cordeliers », Projet du Pôle Chagall, rapport de diagnostic, Metz, Inrap Grand Est nord, 2008, 95 p.

Josset et al. 2019

JOSSET D., AUBOURG V., BOITARD-BIDAUT É., BROUSSE S., CAPRON F., CARRON D., DEZ J., GUCKERD., GUILLEMARD T., HULIN G., JOUANNEAU-BIGOT S., DOUSSALC L., MATAOUCHEK V., MIEJAC E., MORINE., SCHMIT D. et SIMON G., *Projet collectif de recherche - Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours - volume 2, Rapport d'activité d'opération pluriannuelle 2017-2019*, Inrap / SRA Centre / Université Tours, 2019, 421 p.

Ledoyen 1845

LEDOYEN, *Nouveau plan de la ville de Reims*, 1845. (Bibl. Carnegie, Reims, Fonds iconographiques, XXXII-II-j-1)

Koch, Thiol 2004

KOCH J., THIOL S., *Thann (Haut-Rhin) Place Joffre*, rapport de fouilles, Dijon, Inrap Grand-Est Sud, 2004, 227 p.

Laronze 2006

LARONZE R., *Hier à Beaune en 1900...*, Beaune, [R. Laronze], 2006, 239 p.

Lebert 1787

LEBERT H. *Journal*, t. I, p. 39, Bibliothèque municipale, Colmar in Lhote 1989.

Le Clerf 1898

LE CLERT L., « Étude historique sur Romilly-sur-Seine », in *Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube*, Paris, p. 64.

Lestiboudois 1833

LESTIBOUDOIS T., *Rapport général sur l'épidémie du choléra qui a régné à Lille en 1832*, Lille, Conseil central de Salubrité du département du Nord, 1833, 107 p.

Lhote 1989

LHOTE J., *La vie à Metz et en Moselle sous la Révolution et l'Empire*, [s.l.], Editions Pierron, 1989, 108 p.

Livet et al. 2017

LIVET J., BOUILLON J. et YVERNAULT F., *Joué-lès-Tours, rue Debrou*, rapport de diagnostic, Pantin, Inrap Centre Île-de-France, SRA Centre, 2017, 75 p.

Livet et al. à paraître

LIVET J., GAULTIER M., SALÉ P. et BADEY S. « Nouveaux éléments pour la chrono-typologie des tombes à inhumation en région Centre-Val de Loire et dans le département du Maine-et-Loire, de la Préhistoire à nos jours », in Gaultier M., Chimier J.-P., Blanchard P. et Verjux C. (dir.), *Rencontre autour des typo-chronologies des tombes à inhumation, actes de la 11^e rencontre du Gaaf, Tours, 3, 4 et 5 juin 2019*, Gaaf, Reugny, à paraître.

Marlot 1846

MARLOT G., *Histoire de la ville, cité et université de Reims, métropolitaine de la Gaule Belgique*, Reims, L. Jacquet Brissart-Binet, 1846, 4 vol.

Masquillier 2004

MASQUILLIER A., *Epinal (Vosges) : le site des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, rapport final d'opération, Metz, Inrap Grand Est nord, 2004, 120 p.

Meyrac 1965

MEYRAC A., *Géographie illustrée des Ardennes*, 1965, 532 p.

Moeder 1952

MOEDER M., « Recherches sur l'histoire de Cernay du XII^e au XIV^e siècle », *Annuaire de la société d'histoire des régions de Thann - Guebwiller*, 1951-1952, p. 7-33.

Munos et al. 2018

MUNOS M., LIVET J., COFFINEAU É., GARDÈRE P. et ALEXANDRE F., *Le Blanc (Indre), place de la Libération : De Saint-Génitour aux Augustins, un cimetière médiéval sous la place de la Libération*, rapport de diagnostic, Pantin Inrap Centre Ile-de-France, 126 p.

Nilles 1991

NILLES R., *Quartier de la Cavalerie, janvier 1990*, rapport de diagnostic, Strasbourg, SRA Alsace, Direction des Antiquités Historiques d'Alsace, 1991.

Nilles 1995

NILLES R., *Colmar, place Haslinger*, rapport de fouille préventive, Strasbourg, Afan Grand Est.

Papin à paraître

PAPIN P., *Loches (Indre-et-Loire), Palais de justice et place Verner*, rapport de diagnostic, CG37, SRA Centre, à paraître.

Papin et al. 2013

PAPIN P., AUNAY C., BOUILLON J., CANNY D., FONTAINE A., GARDÈREP., LIVET J., VANHOVEC., TROUBADY M. et YVERNAULT F., *Joué-lès-Tours (37 22). Places Victor Hugo et François Mitterand. Origine et évolution d'un centre paroissial rural (fin 7^e - 19^e s.)*, rapport Final d'Opération de fouille archéologique, [Chambray-lès-Tours], Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire, 2013, 254 p.

Pécout et al. 1999

PÉCOUT F., DAVID F., LUBERNE A., FROQUET H. et HUMBERT L., *Montargis (Loiret) ZAC de l'Hôpital (Tranche 2)*, opération préventive de fouille nécessitée par l'urgence absolue, [Tours], SRA Centre, 1999, 41 p.

Petitnicolas, Waton 1992

PETITNICOLAS F., WATON D., *Colmar (Haut-Rhin) Sondages Quartier de la Cavalerie Place Haslinger*, rapport de sondage, Strasbourg, SRA Alsace, 1992.

Pilliot 2012

PILLIOT C., « Étude d'archives », in SINDONINOS. dir. *Un cimetière de l'an 1000 sous le parvis de la cathédrale de Reims. Reims, Marne, Parvis de la cathédrale, place du Cardinal Luçon, rue Rockefeller et rue des Fuseliers*, rapport de fouilles, Metz, Inrap Grand Est nord, 2012, p. 171-211.

Pouille 1991

Pouille P., *Saint-Amand-Montrond : Documents d'évaluation du patrimoine archéologique urbain*, Centre national d'archéologie urbaine, Tours, 1991, 69 p.

Queutelot 1927

QUEUTELOT E.F., *Les Religieuses augustines de l'Hôtel-Dieu de Reims*, Reims, Hirt et Cie, 1927, 163 p.

Riou et Dufay 2016

RIOU S. et DUFAY B., *Le site de la chapelle Saint-Libert dans la Cité de Tours*, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France n° 61, Tours, Féraçf, 2019, 224 p.

Sapin 1990

SAPIN C. « La nécropole de Saint-Etienne de Beaune », in Jannet-Vallat M. dir. *Il était une fois en la Côte-d'Or : 20 ans de recherches archéologiques*, Dijon et Paris, Musée Archéologique de Dijon et Éditions Errance, 1990, p.178-182.

Sarazin 1926

SARAZIN C., Le cimetière de la porte de Mars dit cimetière du Nord à Reims. 1786-1891, *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 140, 1926, p.185-227.

Sindonino et al. 2011

SINDONINO S., JOUHET E., PILLIOT C., THOMANN A., *Reims (Marne), Parvis de la Cathédrale, place du cardinal Luçon, rue Rockefeller et rue des Fuseliers : un cimetière de l'an 1000 sous le parvis de la cathédrale de Reims*, rapport de fouilles, Metz, Inrap Grand Est nord, 2011, 3 vol., 1069 p.

Tarbé 1844

TARBÉ P., *Reims. Essais historiques sur ses rues et ses monuments*, Reims, Librairie de Quentin-Dailly, 1844, 461 p.

Varin 1853

VARIN P. dir., *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, Paris, Impr. de Ch. Lahure, ancienne maison Crapelet, 1853, 10 vol.

Verbrugge, Bonnabel 1998

VERBRUGGHE G., BONNABEL L., *Bar-sur-Seine, commanderie d'Avallieur (10)*, rapport de fouilles, Nancy, Afan, 1998, 49 p.

Werlé 2011

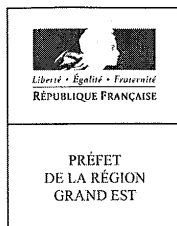
WERLEM., *Wissembourg (Bas-Rhin), Ancien prieuré Saint-Etienne, Luisenruhe*, rapport de fouilles programmées, Sélestat, Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, 2011, 86 p.

Annexes



Fig.58 Dijon «Pont des Tanneries», sépulture 511 de «0-1 an» inhumé en linceul et recouvert de chaux
C. Fossurier, Inrap

Annexe 1 : Autorisation préfectorale



Direction régionale des
affaires culturelles du Grand Est

Arrêté SRA n° 2019/L277 en date du 21 mai 2019 portant autorisation de projet collectif de recherche

LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Vu le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du Préfet de la région Grand Est n° 2018/390 du 1^{er} août 2018 portant délégation de signature à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est ;

Vu l'arrêté de la Directrice régionale des affaires culturelles de la région Grand Est n° 2019/04 du 6 mai 2019 modifiant l'arrêté n° 2018/393 du 20 août 2018 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (Compétences générales et / ou ordonnancement secondaire) ;

Vu la demande de Madame Carole FOSSURIER reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est, Service régional de l'archéologie, site de Metz, le 27 décembre 2018 ;

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique de l'Est, en date des 11, 12 et 13 mars 2019 ;

AUTORISE

Madame Carole FOSSURIER à réaliser en 2019 le projet collectif de recherche en région Grand Est concernant,

Intitulé du projet : Les cimetières de transition de la fin de la période moderne (fin XVIIe-début XIXe s.)

Régions : Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté

Axe : 14

Organisme de rattachement : INRAP

Numéro d'opération archéologique : OA 13/11226

Prescriptions particulières à l'opération :

La CTRA a émis un avis favorable à la poursuite de ce PCR sous forme pluriannuelle 2019-2021. Elle invite toutefois les responsables soit à resserrer les objectifs de leur programme sur les deux cimetières modernes de Dijon et Nancy, soit, le cas échéant, à le faire évoluer afin de mieux prendre en compte la diversité des sites dans le nord-est de la France.

A la fin de l'année, sera adressé au Conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération ainsi qu'un rapport en quatre exemplaires sur les travaux menés accompagné, le cas échéant, de cartes et de photographies, ainsi que des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Pour le Préfet de la région Grand Est et par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Xavier MARGARIT

COPIES A :

- | | | | |
|---|---|--------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Intéressé(e) | <input type="checkbox"/> Préfet de région | <input type="checkbox"/> Mairie(s) | <input type="checkbox"/> Direction régionale des affaires culturelles |
| <input type="checkbox"/> Organisme de rattachement | <input type="checkbox"/> Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s) | <input type="checkbox"/> Gendarmerie | <input type="checkbox"/> Sous-direction de l'archéologie |
| <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) du(des) terrain(s) | | | |

Avis CTRA

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL
DE L'ARCHÉOLOGIE

Dijon, le 03 juillet 2020

COMMISSION TERRITORIALE
DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE
Interrégion Est de la France
(Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté)

**Avis exprimé par la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique
lors de sa séance du 10-11-12-13 février 2020 et approuvé le 2 avril 2020**

Multiples / PCR « Les cimetières modernes hors les murs dans le Nord-Est de la France » - PCR 2019-2021

Axe : 14

Responsable : Carole FOSSURIER (INRAP)

Rapporteur : Eric CRUBEZY

A la suite du rapport 2018, les chercheuses ont élargi leur problématique des ensembles funéraires mis à l'écart des villes à la suite des différents décrets royaux du XVIII^e siècle puis de la réforme napoléonienne aux cimetières modernes « hors les murs » dans le nord-est de la France, mais elles envisagent et commencent même à regarder vers les Hauts de France.

En effet, leur problématique était initialement basée sur la fouille de deux cimetières et elles pensaient qu'elles allaient « facilement » en trouver d'autres, mais ce ne fut pas le cas (cf. avis 2018) et elles ont donc élargi leur champ chronologique et bientôt géographique. Ceci s'est avéré payant et le rapport fourni montrent qu'elles ont localisé des sites (cimetières de soldats, etc.) qui jusqu'à présent n'avaient guère attiré l'attention des historiens et des archéologues. Par ailleurs la constitution de la base de données qui avance de façon très positive est présentée de façon agréable. Il faut par ailleurs que les chercheuses, elles le signalent, progressent vers le milieu rural car si le milieu urbain a été impacté, le milieu rural – dans d'autres régions - l'a été tout autant par la « sortie des cimetières » et ce n'est pas avant la deuxième moitié du XIX^e siècle que la France est réellement devenue « urbaine ».

Ce PCR peut se développer plus vite et avoir rapidement plus de résultats. La problématique est désormais cadrée, et les participants sont - sur le papier du moins - nombreux (18 UMR ou institutions en couverture) et il n'y a pas que des chercheurs impliqués en permanence sur des opérations de terrain. Les crédits alloués sont plus que minces -1 000 euros !- et la somme dépensée est symbolique (un peu moins que 400). Cela marque une insuffisance d'implication des milieux CNRS et universitaires qui font cependant partie de ce projet. Cela se ressent dans la présentation de l'étude des ossements qui pourrait aller beaucoup plus loin alors que de nombreux spécialistes sont potentiellement associés. Une meilleure coordination de ce projet avec les UMR semble nécessaire. Si le Ministère de la Culture pouvait apporter, dans un premier temps, 2 000 euros par

exemple, cela laisserait la possibilité à un stage rémunéré d'étudiant encadré en master 2 qui pourrait prendre en charge l'étude de la totalité des séries, ou une problématique historique particulière sur un site, ou l'environnement, et fournir un mémoire qui pourrait faire l'objet d'un article associant les encadrants CNRS et/ou université et les chercheuses de l'INRAP responsables du projet. Cela fournirait des premiers résultats véritablement exploitables, une visibilité, une problématique qui serait mieux reconnue. Il faut encourager les responsables à diriger véritablement leur projet en y impliquant plus les chercheurs qui veulent y participer.

Après avis du Conservateur régional de l'archéologie et discussion générale, la Commission adopte l'avis suivant :

Avis de la Commission :

La Commission reçoit le rapport intermédiaire du PCR 2019-2021 coordonné par Carole Fossurier et Myriam Dohr, intitulé « Les cimetières modernes hors les murs dans le Nord-Est de la France », dont les problématiques sont désormais explicitées par un sous-titre « topographie, modes/pratiques funéraires et populations antérieurs au décret impérial de 1804 (XVIe-XVIIIe s.) ». La Commission est favorable à la poursuite de l'opération en 2020.

Annexe 2 :

Mâcon (71) : L'implantation des cimetières paroissiaux dans et hors de la ville (par D. Barthélemy)

1. Présentation

La question du déplacement des cimetières à l'intérieur de la ville, puis vers l'extérieur, à la période moderne, a été abordée par un érudit local, Georges Raymond dans un manuscrit non publié. Nous retranscrivons ici ses recherches (transcription par Dominique Spay). Ce travail a été réalisé dans les années 70/80. Les données restituées ici sont le fruit d'un long dépouillement des archives mais malheureusement Georges Raymond ne précise pas les références des documents consultés. Nous présentons ici uniquement l'historique des deux cimetières paroissiaux de la ville de Mâcon, celui de Saint-Pierre et celui de Saint-Etienne. Nous compléterons cet exposé en y adjoignant deux plans de situation, en prenant pour fond de carte, pour le premier le plan de Du Bois daté de 1754 (fig. 21) et pour le second le réseau viaire actuel (fig. 22).

Il est à noter qu'aucune opération archéologique n'a jusqu'à présent concerné ces sites.

2. Travaux de Georges Raymond

2.1. Cimetière de la paroisse Saint Pierre

Précisons que l'église dont il sera question dans ce chapitre n'a rien de commun avec l'actuelle église Saint-Pierre construite en 1862. Elle était située en haut de la rue Croix Saint-Girard (fig. 21), maintenant rue Lamartine, à l'emplacement occupé présentement par l'église Saint-Vincent. Mais alors que cette dernière est orientée nord-sud, l'ancienne église Saint-Pierre était orientée ouest-est. Son entrée se trouvait approximativement en face de la rue de la Paroisse.

Primitivement le cimetière paroissial Saint-Pierre se trouvait tout contre l'église à l'endroit où la rue Lamartine s'élargit pour former une sorte de place triangulaire occupée aujourd'hui par un parc à voitures (fig. 21 n°1, fig. 22 n°1).

Vers 1411, en raison d'une recrudescence de la mortalité, ce cimetière devenu insuffisant dû être agrandi. Les archives de la ville de Mâcon nous apprennent, qu'en 1437, il fut reconnu aux chanoines de Saint-Pierre le droit de prélever à leur profit les deux tiers du montant du prix des sépultures tant pour celles établies dans l'église que pour celles faites dans son cimetière. En 1492 le cimetière de Saint Pierre avait été « pollué par une bâture », c'est-à-dire endommagé par la construction d'un bâtiment. L'official désigna quelques personnes pour évaluer le préjudice subi par le cimetière. Ne recevant pas le salaire de leur expertise, les intéressés durent adresser une requête pressante aux échevins pour être payés de leur peine.

En 1604, la ville eut à supporter une dépense de 668 livres 7 sols pour les réparations faites aux cimetières de Saint-Pierre et Saint-Étienne. Il s'agissait vraisemblablement de la remise en état de leurs murs de clôture. Dans le courant de l'année 1626, une inspection des remparts de Mâcon fit apparaître que l'église Saint-Pierre se trouvait à cheval sur les remparts ce qui, bien qu'elle fût fortifiée, aurait causé de gros risques en cas de siège de la ville. Pour y remédier il fut décidé de construire de nouveaux remparts englobant l'église. Leur construction laissa entre eux et cette dernière au nord un vaste espace libre qui devint la place du Rempart [aujourd'hui le square de la Paix]. Or les échevins et l'évêque estimèrent qu'une partie de cet emplacement conviendrait parfaitement à l'établissement d'un nouveau cimetière, celui situé derrière l'église Saint-Pierre

étant devenu insuffisant. En outre les personnes venant du bas de la ville pour se rendre à l'église Saint-Pierre étaient dans l'obligation de le traverser ce qui n'était pas sans présenter quelques inconvénients. Le transfert du cimetière de la paroisse Saint-Pierre sur la place du Rempart (fig. 21 n°2, fig. 22 n°2) fut donc décidé et le terrain nécessaire, notamment une vigne, acheté. Ce ne fut cependant que dans le courant de l'année 1639 que ce nouveau cimetière fut béni. Cette même année par « un proclamat » dans la ville, c'est-à-dire un avis publié en ville, les habitants furent informés que « les sieurs marguilliers et fabriciens de l'église font scavoir à tous ceux qui ont et prétendent droit de sépulture dans le cimetière qui est devant ladite église qu'ilz ayent à se présenter et trouver audit cimetière estant saisis de leurs titres et enseignements pour le transfert des tombes dans le nouveau cimetière au nord de l'église ». Le 15 septembre 1639, l'information précédente fut rappelée à la population et un délai de huit jours fut accordé aux intéressés pour opérer la translation des tombes dans le nouveau cimetière. Cependant le délai ne fut pas respecté à la lettre car le 28 novembre 1639, une ordonnance accorda un ultime délai de trois jours aux retardataires. Ce ne fut cependant que quatre ans plus tard, le 3 juillet 1643, que la démolition du mur de clôture de l'ancien cimetière fut mise en adjudication. L'adjudicataire fut un sieur Aymard qui avait proposé 150 livres pour exécuter ce travail. Le 6 juillet 1641, la construction de la clôture du nouveau cimetière par un mur en pierres de taille et la mise en place d'une croix et d'une grille d'entrée avaient été décidés, étant précisé que l'entrepreneur chargé d'élever le mur pourrait utiliser les pierres provenant du mur de l'ancien cimetière.

En 1644, une contribution de 1 000 livres fut imposée aux Mâconnais pour subvenir à l'exécution de ces travaux. Dès le 3 juillet 1645, l'agrandissement de ce nouveau cimetière jugé nécessaire fut entrepris. Une nouvelle clôture dut être faite. Elle coûta 420 livres moitié à la charge du chapitre de Saint-Pierre, moitié à la charge de la ville [voir le plan Du Bois où ce second cimetière est figuré sans doute dans son aspect de 1645]. Le 23 juillet 1665 la ville versa au maître maçon Labonne la somme de 260 livres pour divers travaux faits au cimetière Saint-Pierre, probablement des réparations du mur de clôture. Une fois encore en 1696, le mur de clôture de ce cimetière et la croix qui était en son milieu nécessitèrent une remise en état. Le coût de ces travaux s'éleva à 30 livres. Mr de Vallin, chanoine et « bourgeois » (trésorier) du chapitre de Saint-Vincent versa 15 livres au maître tailleur de pierre Vaillant qui les avait exécutés ; le solde lui fut versé par la ville. Enfin en 1706, le mur du cimetière de Saint-Pierre dut une fois encore être réparé par le maître maçon Laborier qui reçut la somme de 63 livres payées moitié par le chapitre de Saint-Pierre, moitié par la ville.

Le cimetière de la place du rempart fut utilisé jusqu'en 1753. S'il avait l'avantage d'être à proximité de l'église Saint-Pierre il présentait par ailleurs de gros inconvénients. En effet il était entouré sur trois de ses côtés par la place du Rempart (aujourd'hui square de la Paix). Or c'est sur cette place que les régiments venant à Mâcon ou en partant venaient se ranger. Les rassemblements de la milice bourgeoise s'y formaient lorsqu'il convenait de la mettre sous les armes. On y faisait également des feux de joie et les exécutions des condamnés à mort. Tout cela nuisait à la décence des cérémonies funèbres lors des enterrements et l'élévation du mur de clôture du cimetière n'aurait qu'imparfaitement remédié à cet état de chose. De plus le cimetière coupait pratiquement en deux la place du Rempart et la gâtait fâcheusement. Or c'était la seule place dont disposaient les habitants pour leurs promenades. Cette regrettable situation ne manqua pas d'attirer l'attention du maire et des échevins qui, pour y remédier, projetèrent de transférer le cimetière sur un autre emplacement situé entre les bâtiments de la porte de Barre et la cible de l'arquebuse où rien ne risquerait de troubler la décence des enterrements (fig. 21 n°3, fig. 22 n°3). Aussi le 21 décembre 1752, les notables et chefs de famille mâconnais furent convoqués à l'Hôtel de Ville en présence de Me Philibert Vaillant, maire et lieutenant et des échevins afin de faire connaître leur avis sur le transfert envisagé. Les inconvénients présentés par le cimetière de la place du Rempart furent signalés à l'assemblée. Après en avoir délibéré cette dernière se montra en tous points favorable au transfert envisagé et à l'unanimité les membres présents s'en remi(ren)t à la sagesse du maire et des échevins pour que cette opération ait lieu dans les meilleures conditions possibles. Pour la réalisation de ce projet l'autorisation de l'intendant de Bourgogne était nécessaire. Aussi le même jour les échevins lui adressèrent une requête motivée à ce sujet. Le 30 mars 1753, l'intendant de Bourgogne donna son accord mais en enjoignant aux échevins de demander à l'évêque de Mâcon et au curé de Saint-Pierre l'autorisation de réaliser ce transfert, ce qu'ils firent immédiatement. Le 14 juillet 1753 l'évêque, accompagné de son vicaire général et du curé de Saint-Pierre, se rendit dans l'ancien cimetière puis sur le nouvel emplacement choisi qu'il estima parfaitement convenable et en conséquence donna son accord. Le curé de Saint-Pierre, l'abbé Chaverot donna lui aussi son accord le 22 juillet 1753 en faisant cependant remarquer que ce déplacement du cimetière rendait son service plus pénible lors des enterrements et qu'il serait juste qu'il en fut tenu compte, ajoutant qu'il ne voulait pas que son accord porta préjudice à ses intérêts ni à ceux de ses successeurs. L'attitude de l'abbé Chaverot laissait prévoir sans le moindre doute une augmentation des droits curiaux sur les enterrements. Ceci n'échappa pas à un certain abbé Defaramand vraisemblablement ami de l'évêque de Mâcon auquel il

adressa de Paris le 12 novembre 1753, une lettre dans laquelle il déclarait que le comportement du curé de Saint-Pierre entraînerait fatalement une hausse du prix des enterrements qui pèserait lourdement sur les personnes de condition modeste et qu'il eut préféré de la part du curé de Saint-Pierre un consentement pur et simple. Dans la même lettre l'abbé Defaramand s'élevait contre un projet tendant à assigner une sépulture distincte aux enfants morts aussitôt après le baptême ce qui à ces yeux signifiait que l'on aurait douté du salut des autres fidèles enterrés religieusement. En outre il émettait le souhait que lorsque le nouveau cimetière aurait été béni les ossements des morts de l'ancien cimetière y fussent transportés et que le jour de cette opération ou peu après soit célébré un service solennel pour le repos de ces morts. Puis l'abbé Defaramand terminait son épître en s'en remettant pleinement à la sagesse de l'évêque de Mâcon. Afin de permettre de pénétrer dans le nouveau cimetière sans sortir de la ville les échevins avaient demandé au roi Louis XV, l'autorisation d'ouvrir une porte dans le rempart. Le monarque leur donna satisfaction par un brevet daté du 6 mai 1753 à Versailles. En possession de toutes les autorisations nécessaires les échevins envisagèrent la construction de la clôture du nouveau cimetière qui devait comporter :

1) du côté du nord un mur de 110 pieds de longueur y compris un renforcement de 2 pieds derrière le poteau de la cible de l'arquebuse afin de laisser un espace libre de 5 pieds où serait planté du gazon entre la cible et le renforcement du mur. La hauteur de ce mur devait être de 18 pieds y compris les fondations qui laisseraient une hauteur de 7 pieds au-dessus du sol. Il était de plus, précisé que ce mur serait fait de bons matériaux avec du ciment composé de trois cinquième de sable et de deux cinquième de chaux. Un autre mur devait être construit dans les mêmes conditions du côté de l'ouest avec pour longueur 80 pieds et pour hauteur 14 pieds fondations comprises. Le coût de ces deux murs était estimé à 1 120 livres.

2) l'exécution dans le mur de la ville au bas de l'escalier des casernes d'une ouverture de 6 pieds $\frac{1}{2}$ de haut et de 4 pieds de large munie d'une forte porte en « aix de chêne » garnie d'une solide serrure. Le tout estimé 90 livres.

3) le transport de la croix de pierre de l'ancien cimetière et sa mise en place au milieu du nouveau en remplaçant les pierres détériorées. Le tout estimé 30 livres.

4) la construction d'un caveau voûté à droite de l'entrée et contre le mur du nord pour y déposer les cercueils en hiver, en raison de la difficulté de creuser la terre pendant les fortes gelées. Ce caveau devait avoir 18 pieds de long sur 10 pieds de large. Le tout y compris les travaux accessoires d'accès estimé 175 livres.

5) l'aménagement de l'emplacement de l'ancien cimetière nécessitait la construction d'un mur de 94 pieds de long, estimé 688 livres.

L'estimation globale des travaux à exécuter s'élevait donc à 2 130 livres. Un autre devis avait été établi dès le 22 mars 1753 par l'entrepreneur Franchizet. Il s'élevait seulement à 1 802 livres mais ne comptait pas l'aménagement de l'ancien cimetière.

L'adjudication de ces travaux eut lieu le 1^{er} mai 1754 à l'Hôtel de Ville en présence du maire et des échevins. Le maître charpentier Palpe dit Bergerac fut déclaré adjudicataire pour la somme de 2 270 livres. L'évêque de Mâcon avait fait sienne la suggestion de l'abbé Defaramand relative au transport dans le nouveau cimetière des ossements des morts de l'ancien car le 6 mars 1754, il donna son accord pour cette opération. Mais elle n'eut lieu que beaucoup plus tard. C'est en effet seulement le 26 novembre 1756 qu'eut lieu à l'église Saint-Pierre, un service solennel pour le repos de l'âme de ces morts. Il en coûta à la ville, pour le luminaire 4 livres $\frac{1}{2}$ poids de cire fine soit 10 livres 5 sols et 8 livres pour quatre « clats » (glas) soit au total 18 livres 5 sols. A noter que le curé de Saint-Pierre et les autres prêtres de l'église ne réclamèrent rien pour leur participation à ce service. Ce nouveau cimetière qui se situait approximativement sur la partie nord-ouest de l'actuelle place de la Barre resta ouvert jusqu'en 1777 (fig. 21 n°3, fig. 22 n°3).

2.2. Cimetières de la paroisse Saint Étienne

Nous l'avons dit les cimetières paroissiaux étaient établis autour ou contre les églises. La première église Saint-Étienne de Mâcon dite « église Saint-Étienne-Hors-les-Murs » se trouvait au sommet de la colline des Épinoches (fig. 21 n°4, fig. 22 n°4) détruites en 834 par les troupes de Lothaire [jusqu'à présent aucune donnée archéologique n'étaye ces faits]. Reconstituée en 1306, puis anéantie à nouveau en 1562 par les huguenots, elle devait très probablement être entourée d'un cimetière paroissial, mais nous n'en avons pas la certitude. La paix revenue, elle ne fut pas reconstruite et l'église paroissiale de Saint-Étienne fut transférée à l'intérieur de la ville, dans une petite chapelle du port Guyot de Nanton elle aussi dédiée à saint Étienne, appelée Saint-Étienne du Port (fig. 21 n°5, fig. 22 n°5), qui devint ainsi l'église paroissiale Saint-Étienne. Elle se situait à l'angle nord des actuels quai Jean Jaurès et place Saint-Étienne. Elle fut désaffectée pendant la Révolution et vendue comme bien national. Il en subsiste encore des restes présentement occupés par le magasin d'un antiquaire. Signalons que la paroisse Saint-Étienne était peu importante, elle ne recouvrait guère qu'un quart de la ville, en gros notre actuel quartier Saint-Antoine. L'église Saint-Étienne eut évidemment son cimetière qui se situait sur l'emplacement de notre actuelle place Saint-Étienne. S'il avait l'avantage d'être tout contre l'église, il présentait par ailleurs de gros inconvénients. En effet lorsque la Saône était en crue, il était recouvert par les eaux qui bouleversaient les tombes et interdisaient l'accès. Les paroissiens de Saint-Étienne qui venaient à mourir pendant de telles périodes étaient enterrés dans le cimetière de la paroisse Saint-Pierre. Cette situation fâcheuse se reproduisit à diverses reprises. En février 1711, pendant une forte crue de la Saône, le sol de l'église Saint-Étienne fut recouvert par deux pieds d'eau et le cimetière complètement submergé et ravagé. Pendant cette période les offices religieux furent provisoirement célébrés dans la chapelle Saint-Antoine qui se trouvait dans le périmètre de la paroisse Saint-Étienne. Lorsque les eaux se retirèrent on constata un effondrement du sol de l'église qui avait entraîné la destruction des tombeaux qui s'y trouvaient et fait remonter les corps au jour. Les émanations pestilentielles qui en résultaient envahirent l'église et la rendirent pratiquement inutilisable. Devant cette situation le curé Garcin desservant la paroisse convoqua le 16 avril 1711, tous les paroissiens à une assemblée afin d'examiner la situation. Il fut alors décidé d'emprunter une somme de 1 000 livres pour faire effectuer les réparations les plus urgentes. Une nouvelle fois en 1730 la Saône en crue envahit l'église et le cimetière y causant d'énormes dégâts. Le curé de la paroisse présenta une requête à l'évêque de Mâcon « au sujet de l'infection causée par les exhalations du cimetière et des dégâts causés dans l'église par la Saône qui y vient ». Une autre fois, en 1744 au mois d'octobre, la Saône en forte crue interdit durant plusieurs jours l'accès de l'église et du cimetière.

En 1604 des réparations avaient été faites aux cimetières de Saint-Pierre et de Saint-Étienne. Il s'agissait vraisemblablement d'en remettre les clôtures en état. Il en résulta une dépense pour la ville de 668 livres 7 sols. Bien que la paroisse de Saint-Étienne fut assez peu importante, son cimetière se révéla vite insuffisant. Aussi en 1652, Nicolas Baillif, curé de la paroisse commis par l'évêque bénit le « jardin Biret [non localisé] hors la porte Saint-Antoine pour servir de cimetière, celui qui est joignant l'église estant rempli de corps ». On ignore pendant combien de temps ce cimetière fut utilisé. Mais il ne semble pas l'avoir été au-delà de 1694. Durant le premier semestre de cette année les décès ayant été particulièrement nombreux dans la paroisse Saint-Étienne, un nouveau cimetière fut ouvert derrière et au nord du couvent des religieuses de la Visitation (fig. 21 n°6, fig. 22 n°6). Les inhumations y furent faites à partir du 20 juillet 1694 et jusqu'à la fin de cette année les actes d'inhumation précisèrent que l'enterrement avait eu lieu dans le nouveau cimetière. Peu après cette précision n'apparut plus ce qui donne à penser que ce nouveau cimetière fut considéré comme faisant partie intégrante du cimetière paroissial de Saint-Étienne. Dans le courant de l'année 1771, le cimetière se trouvant devant l'église Saint-Étienne fut supprimé pour permettre d'établir sur son emplacement une large place devant le bureau des coches et diligences. Le mur qui le clôturait fut démolit et la croix qui s'y trouvait transportée dans le cimetière jouxtant le couvent de la Visitation. Cette suppression causa le mécontentement de plusieurs habitants de la paroisse qui adressèrent aux échevins la pétition suivante : « Plusieurs habitants de la ville ont vu avec peine la profanation du cimetière Saint-Étienne en en faisant une place publique et avenue du quai sans avoir fait enlever quatre ou cinq pieds de terre pour exhumer les cendres des fidèles qui y reposent depuis deux cents ans, c'est-à-dire depuis le transfert de l'église Saint-Étienne-Hors-les-Murs à la chapelle Saint-Étienne du Port . Il convient de savoir si la peine de ces personnes est ou non justifiée. La consultation des textes de l'église amène à admettre que toutes les lois sacrées exigent en faveur des cendres purifiées par le baptême, consacrées par l'onction des sacrements le plus grand respect. Examen des textes des pères de l'église. Le public souhaite donc qu'on enlève quatre ou cinq pieds du terrain qui formait le cimetière placé au Midi de l'église Saint-Étienne et qu'on le transporte dans celui qui est près de la tour Crève-Cœur à l'entrée du bastion Saint-Antoine et que pour combler le vide ainsi causé on prenne de la terre hors les murs de la ville, entre la porte Saint-Antoine et la Saône et que pour diminuer les frais on fasse une légère ouverture à cette partie des murs de la ville qui est au bout de la rue de la Visitation ». On ignore quel fut le sort de cette

pétition. Ce qui restait du cimetière de la paroisse Saint-Étienne ne tarda pas à être insuffisant à tel point qu'il ne fut plus possible d'y creuser une seule tombe. En conséquence il fut interdit pour une durée de dix mois, le 28 juillet 1771 ; le même jour l'évêque bénit un emplacement situé dans l'enceinte de l'Hôtel Dieu pour y faire les inhumations durant cette période ; le premier enterrement que l'on fit le 11 août 1771 fut celui d'un sieur François Barnet, natif d'Hurigny, mort la veille à l'Hôtel Dieu, âgé d'environ quarante ans. Le 28 juillet 1772, l'évêque leva l'interdit du cimetière joignant la Visitation. Il devait être utilisé jusqu'en 1777 année où fut établi le cimetière Saint Brice. Sa fermeture ne manqua pas de soulever des protestations. L'abbé Laplatte déclara estimer cette fermeture illégale. Un peu plus tard un habitant de Mâcon par une lettre dont la signature ne permet pas son identification signala au sieur de la Grange, sans doute échevin, que l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Étienne était ouvert. Qu'il y avait des ossements à découvert, que les chiens y entraient et qu'il serait indispensable de procéder de toute urgence à l'enfouissement de ces os et de murer ou barrer la porte. Puis les années passèrent et le 3 mars 1787, les échevins adressèrent à l'intendant de Bourgogne, Bresse et Dombes une requête tendant à obtenir l'autorisation de disposer de l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial de Saint-Étienne rue de la Gravière, aujourd'hui rue Sainte-Marie. Ils obtinrent satisfaction et furent autorisés à louer cet emplacement à bail après adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur étant précisé que ce bail expirerait au 31 décembre 1787. L'adjudication eut lieu le 27 mars 1787, et ce fut un nommé Jean-Baptiste Paquot, aubergiste qui fut déclaré adjudicataire moyennant une location de 72 livres.

Au cours de réparations faites en 1972 par un antiquaire mâconnais, pour aménager l'ancienne église Saint-Étienne en magasin d'antiquités on découvrit que les pierres tombales de l'ancien cimetière Saint-Étienne avaient été utilisées pour servir de pièces d'appui aux fenêtres de l'étage. D'autres tombes avaient servi de dalles pour le pavage du sol de l'ancien narthex de l'église et du couloir d'une maison voisine [couloir du 168 quai Jean Jaurès].

2.3. Cimetière Saint Brice

Une ordonnance du Roi Louis XVI en date du 10 mars 1776 disposait en son article sept que les cimetières des villes placés au milieu des maisons devaient être transférés hors des murs de la cité par ordonnance des archevêques ou évêques. A Mâcon le cimetière de la paroisse Saint-Étienne se trouvait en plein milieu des maisons du bourg Saint-Antoine. Quant au cimetière de la paroisse Saint-Pierre, près de la porte de la Barre, il avait vu peu à peu se construire de nombreux immeubles dans son voisinage immédiat. De plus il n'y restait plus aucune place à tel point que l'on avait dû inhumer des personnes décédées dans la paroisse, dans le cimetière particulier de l'Hôtel Dieu. Aussi, pour se conformer aux prescriptions royales et pour pallier l'insuffisance des cimetières paroissiaux, les habitants de la ville furent convoqués à une assemblée pour désigner un emplacement assez éloigné de la ville pour établir un nouveau cimetière sans danger de nuisance pour les habitants. Ce nouveau cimetière devait être commun aux deux paroisses ainsi qu'à l'Hôtel Dieu. Après diverses propositions, le choix se fixa sur un terrain proche de l'Hôtel Dieu (fig.21 n°8 fig. 22 n°8) qui semblait remplir toutes les conditions requises. L'évêque et les curés des deux paroisses en furent informés. Cependant un examen plus approfondi fit ressortir que cet emplacement était trop proche de l'Hôtel Dieu et à portée de vue des fenêtres de cet établissement. En conséquence il ne fut pas retenu et l'on décida d'en rechercher un autre. A cet effet, le corps des médecins de la ville fut consulté et conformément à son avis, le terrain qu'il aurait choisi serait acquis, clôturé et aménagé comme il conviendrait. Le choix des médecins mâconnais se porta sur une terre appartenant à une demoiselle Dumont du Sordet, située au sud-ouest de la ville au lieu-dit Saint Brice (fig. 21 n°9, fig. 22 n°9), endroit qui semblait prédestiné à l'établissement d'un cimetière. En effet en 1494 une épidémie de peste avait fait de si nombreuses victimes dans notre ville que l'on avait dû aménager un cimetière pour ensevelir les corps des pestiférés près de la chapelle de Notre Dame des Vignes hors les murs de la ville, au lieu-dit Saint Brice. Donc le 22 septembre 1777, Mgr Moreau évêque de Mâcon rendit une ordonnance disposant qu'un nouveau cimetière commun aux paroisses de Saint-Pierre, Saint-Étienne et à l'Hôtel Dieu serait aménagé sur l'emplacement choisi dans les huit mois suivants. C'est encore notre cimetière Saint-Brice.

Le 10 octobre 1779, alors que le cimetière Saint-Brice était utilisé depuis plus d'un an, on se demande pourquoi, le maire et les échevins réunis à l'Hôtel de Ville, jugèrent nécessaire d'en ouvrir un second assez éloigné de l'agglomération et déclarèrent qu'après examen de plusieurs emplacements ils avaient finalement fixé leur choix sur une vigne faisant partie des biens curiaux de la paroisse Saint-Étienne situé « à l'angle du chemin tendant à Tournus et de celui tendant à Flacé » (fig.21 n°7, fig. 22 n°7), approximativement l'angle des actuelles rues de Paris et de Flacé. L'évêque de Mâcon contacté avait donné son accord ; décidé qu'il serait

incessamment béni et qu'une croix serait plantée en son milieu, ce qui fut fait. D'une contenance d'environ six coupées, la vigne où avait été implanté ce nouveau cimetière contenait une mauvaise maison le tout loué 150 livres par an par le curé de Saint-Étienne qu'il convenait d'indemniser. Celui-ci demanda que lui soit versé et à ses successeurs une rente annuelle en argent équivalente à la valeur de la quantité de grain que l'on pouvait se procurer avec 150 livres au jour de la transaction soit trois ânées décomptées au prix moyen du froment « suivant les mercuriales de la Saint-Martin d'hiver ». L'ânée ou asnée était une mesure locale pour les grains. Elle représentait, en principe le poids de grains que pouvait porter un âne. A plusieurs reprises, dans les comptes de la ville, on relève le paiement de cette rente jusqu'à la Révolution. L'existence de ce cimetière fut de courte durée. Dès le mois de mars 1788 les curés de Saint-Pierre et Saint-Étienne adressèrent aux échevins un rapport établissant qu'il se trouvait rempli de corps, qu'il était impossible d'y creuser de nouvelles tombes et qu'il convenait de prendre les mesures qui s'imposaient. Au dos de ce rapport figure la mention « 3 cimetières. A été établi en 1779 à l'angle du chemin de Mâcon à Tournus et à Flacé et maintenant transféré à Saint Brice ». On peut donc en conclure qu'à partir de 1788 Saint-Brice fut le seul et unique cimetière de Mâcon. Lors de sa création on y accédait paraît-il par un sentier bordé de buissons où fleurissait l'aubépine. Les choses ont bien changé depuis. La population de Mâcon augmentant régulièrement le cimetière Saint-Brice fut agrandi à plusieurs reprises. Une première fois en 1788 par l'achat de six coupées à prendre dans une vigne attenante appartenant à un nommé Fétu qui demanda à être dédommagé de la même manière que l'avait été le curé de Saint-Étienne en 1779. Il semblerait qu'il ait obtenu satisfaction mais la ville prit une option sur le reste de la vigne. Un mur fut construit pour isoler le cimetière. Puis le 16 octobre 1789 les curés de Saint-Pierre et de Saint-Étienne adressèrent une énergique requête, presque un ultimatum, à la municipalité signalant que le cimetière Saint-Brice devenu nettement insuffisant devait être agrandi et qu'à cet effet **ils** projetaient de prendre un jardin appartenant à la ville et dont certaines personnes s'étaient emparé, mais qu'ils ne pouvaient y parvenir en raison de l'opposition d'un sieur Didot qui agissait, si non suivant les ordres de la municipalité, du moins avec son accord. Et les deux curés terminaient en déclarant que faute d'une solution satisfaisante, ils se verraient contraints de passer outre aux dispositions municipales. On ignore quelle fut la suite de cette affaire, mais la Révolution poursuivant son cours la relégua sans doute au second plan. Dans les temps modernes, le cimetière Saint-Brice, fut agrandi à plusieurs reprises par l'acquisition de vignes et de terrains qui le joignaient au sud. La ville de Mâcon s'étant considérablement étendue ce cimetière est maintenant complètement englobé dans l'agglomération urbaine, ce qui n'est pas sans présenter quelques inconvénients. Mais cette situation n'est pas particulière à Mâcon. On la retrouve dans la plupart des villes qui ont connu une certaine extension.

Annexe 3 : Inventaire des sites issu de la base de données

Alsace

BALD01

Nom **Eglise**

Département Bas-Rhin

Commune BALDENHEIM

X : 1036894 Y : 6803558

Commentaire

Hamm 1992

BOUX01

Nom

Département Bas-Rhin

Commune Bouxwiller

X : 1029117 Y : 6867476

Début 1863

Contexte de fin

cimetière actuel

Commentaire

création en dehors de la ville fin XVIIe. cimetière protestant ; aménagé suite à l'interdiction royale d'inhumer les Protestants dans le cimetière autour de l'église catholique

Statut Protestant

Début 1863

Statut Paroissial

CERN01

Nom **Ancien cimetière**

Département HAUT-RHIN

Commune Cernay

Adresse rue de la Paix

X : 1012078 Y : 6753987

Début 1754 *precision 50*

Fin 1833 *precision*

Contexte de fin

urbanisé et cimetière actuel

Commentaire

installé à l'extérieur de l'enceinte de la ville, près de la porte de Thann ; ancien cimetière paroissial (1290) ? ancien cimetière juif (avant 1554) ?

Statut Juif

Fin 1554

Statut Paroissial

Début 1290

COLM01

Nom **Cimetière Sainte-Anne**

Département Haut-Rhin

Commune Colmar

X : 1024119 Y : 6784642

Début 1317

Fin 1805

Contexte de fin

Urbanisé

Commentaire

cimetière des étrangers et des indigents, devient cimetière de la ville en 1533

ESCH01

Nom **Eglise Sainte-Sophie et Saint-Trophime**

Département Bas-Rhin

Commune ESCHAU

X : 1049708

Y : 6831729

Commentaire

Koch 1995

HAGU01

Nom **Eglise des Dominicains**

Département Bas-Rhin

Commune HAGUENAU

X : 1054640

Y : 6871560

Commentaire

Isselé 1992

HAGU02

Nom **Cimetière Saint-Geoges**

Département BAS-RHIN

Commune Haguenau

X : 1051182

Y : 6867296

Début 1788 *precision 0*

Contexte de début

situé près de la porte de Strasbourg et remplaçant le cimetière médiéval primitif situé autour de l'église Saint Georges

Fin 1841 *précision*

HAGU03

Nom **Cimetière Saint-Nicolas**

Département BAS-RHIN

Commune Haguenau

X : 1051421

Y : 6868654

Début 1780

Contexte de début

remplaçant l'ancien cimetière autour de l'église saint Nicolas

Contexte de fin

cimetière actuel

HAGU04

Nom **Cimetière Saint-Wendelin**

Département BAS-RHIN

Commune Haguenau

X : 1050807

Y : 6868293

Contexte de fin

actuellement partiellement urbanisé

Commentaire

à proximité de la voie ferrée en bordure de la route de Bitche, emplacement exact non identifié (figure sur les cartes d'état major)

HUNI01

Nom **Cimetière**

Département Haut-Rhin

Commune Huningue

X : 1043729

Y : 6731622

Contexte de fin

cimetière actuel

Commentaire

militaire

Statut Militaire

LANG01Nom **Village**

Département Bas-Rhin

Commune LANGENSOULTZBACH

X : 1046189

Y : 6884557

Commentaire

Schellmanns 1993

MARM01Nom **Eglise abbatiale Saints-Pierre-et-Paul**

Département Bas-Rhin

Commune MARMOUTIER

X : 1021866

Y : 6853081

Commentaire

Nilles 2000

MULH01Nom **Cimetière**

Département Haut-Rhin

Commune Mulhouse

X : 1025152

Y : 6749344

Contexte de fin
cimetière actuel**MULH02**Nom **Cimetière du couvent des Franciscains**

Département HAUT-RHIN

Commune Mulhouse

X : 1024683

Y : 6747611

Début 1533 *precision 0*Fin 1803 *précision 0*

Commentaire

création du nouveau cimetière paroissial encore intra-muros à l'emplacement du couvent des Franciscains

Statut Paroissial

MULH03Nom **Cimetière Salvator**

Département HAUT-RHIN

Commune Mulhouse

X : 1025421

Y : 6747681

Début 1803

Fin 1872

Commentaire

premier cimetière extra-muros de la ville ; plan circulaire bordé de peupliers, les 3 confessions sont représentées

NEUF01

Nom

Département Haut-Rhin

Commune Neuf-Brisach

X : 1036804

Y : 6778605

Commentaire
militaire

NEUW01Nom **Cour du Chapitre**

Département Bas-Rhin

Commune NEUWILLER-LES-SAVERNE

X : 1023414

Y : 6867398

Commentaire

Prévost-Bouré 1988

NIED01Nom **Feldkirch**

Département Bas-Rhin

Commune NIEDERNAI

X : 1033589

Y : 6825310

Commentaire

BSR Alsace 2004

PFAF01Nom **Porte de Niedermodern**

Département Bas-Rhin

Commune Pfaffenhoffen

X : 1038159

Y : 6870891

Début 1563

Contexte de fin

cimetière actuel

Commentaire

cimetière protestant en remplacement de l'ancien, situé autour de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul

ROES01Nom **Cimetière de Fort-Louis**

Département Bas-Rhin

Commune Roeschwoog

X : 1069351

Y : 6870412

Commentaire

cimetière militaire de Fort-Louis. Non urbanisé

Statut Militaire

ROSH01Nom **Cimetière de l'église Saint-Etienne**

Département Bas-Rhin

Commune ROSHEIM

X : 1026844

Y : 6830281

SAVE01Nom **Eglise de la Nativité de la Vierge**

Département Bas-Rhin

Commune SAVERNE

X : 1018605

Y : 6858283

SAVE02Nom **Cimetière Saint-Nicolas**

Département BAS-RHIN

Commune Saverne

X : 1021224 Y : 6857624

Début 1596 *precision 0**precision*Contexte de fin
cimetière actuelCommentaire
devient cimetière unique en 1777**SELE01**Nom **Ilot Saint-Quirin**

Département Bas-Rhin

Commune SELESTAT

X : 1031131 Y : 6804273

SOUF01Nom **Cimetière Oelberg**

Département Bas-Rhin

Commune SOUFFLENHEIM

X : 1063724 Y : 6868435

STRA01Nom **Commanderie Saint-Jean (ENA)**

Département Bas-Rhin

Commune STRASBOURG

X : 1049822 Y : 6841722

Commentaire
Waton 1994**STRA02**Nom **Cimetière Saint-Gall**

Département BAS-RHIN

Commune Strasbourg

X : 1048028 Y : 6841354

Début 1527

Contexte de fin
cimetière actuelCommentaire
création médiévale, cimetière paroissial à partir de
1527

Statut Paroissial

Début 1527

STRA03Nom **Cimetière Sainte-Hélène**

Département BAS-RHIN

Commune Strasbourg

X : 1049401 Y : 6843674

Début 1527 *precision 0**precision*Contexte de fin
cimetière actuel

Commentaire

création médiévale, cimetière paroissial à partir de 1527

Statut Paroissial

Début 1527

STRA04Nom **Cimetière à la Kurvau**

Département BAS-RHIN

Commune Strasbourg

Début 1527

Fin 1683

Commentaire

cimetière paroissial à partir de 1527, déplacé lors de la construction de la citadelle par Vauban.

Statut Paroissial

Début 1527

STRA05Nom **Cimetière Saint-Urbain**

Département BAS-RHIN

Commune Strasbourg

X : 1050803 Y : 6840783

Début 1683 *precision 1*

Contexte de début

remplaçant le cimetière à la Kurvau

*precision*Contexte de fin
cimetière actuel**THAN01**Nom **Cimetière du couvent des
Franciscains**

Département HAUT-RHIN

Commune Thann

X : 1006459 Y : 6753834

Début 1550

Fin 1820

Commentaire

demande de la ville de Thann d'utiliser le cimetière du couvent pour la commune.

WISS01

Nom **Ancien prieuré Saint-
Etienne/Luisenruhe**

Département Bas-Rhin

Commune WISSEMBOURG

X : 1061088

Y : 6893468

Début 1525

Fin 1750

Contexte de fin
déplacé lors de l'édification des rempart

Commentaire

Au nord de la ville, cimetière protestant.

Statut Protestant

Début 1525

Fin 1750

WISS02

Nom

Département BAS-RHIN

Commune Wissembourg

X : 1061322

Y : 6892692

Début 1749 *precision 1*

précision

Commentaire

accueille les sépultures des cimetières paroissiaux
Saint-Michel et du cimetière protestant déplacé.
Cimetière actuel

Bourgogne

AUTU01

Nom **Cimetière St Pancrace**
 Département Saône et loire
 Commune Autun
 Adresse 2, ruelle Sainte-Anne
 Num. SRA
 X : 799192 Y : 6650378
 Début 1200 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1791 *precision*
 Contexte de fin
 Fermeture de l'église au culte
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 43
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse
 Statut Paroissial
 Début Fin

AUXO01

Nom **Rue du jeu de l'arc**
 Département Côte d'or
 Commune Auxonne
 Adresse Rue du jeu de l'Arc
 Num. SRA 21 038 0041
 X : 880116 Y : 6679989
 Début 1609 *precision 0*
 Contexte de début
 Fin 1900 *precision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 EA 210380041, cimetière délimité en 1609 entre la butte du Jeu de l'arc et le rempart de la Saône
 Ouvert à l'extérieur de la ville
 Paroisse

AUXO02

Nom **Rue de Flannerans, chemin de la gendarmerie**

Département Côte d'or

Commune Auxonne

Adresse Rue de Flannerans, chemin de la gendarmerie

Num. SRA 21 038 0096

X : 881068 Y : 6680311

Début 1769 *precision*

Contexte de début

Fin 1843 *precision*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Cimetière moderne de transition, second cimetière d'Auxonne de 1769 à 1843

Cimetière paroissial fermé en 1782 et transféré ici

Paroisse

BEAU01

Nom **Eglise du faubourg Madeleine**

Département Côte d'or

Commune Beaune

Adresse Place de la madeleine

Num. SRA 022477

X : 839940 Y : 6659440

Début 1300 *precision 100*

Contexte de début

Eglise paroissial

Fin 1800 *precision 100*

Contexte de fin

Abandonné à la révolution

Superficie fouillée

Superficie estimée 2500

Superficie diagnost. 447

Nbe Sep. observées 193

Nbe Sep. fouillées 138

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse

Statut Paroissial

Début Fin

BEAU02

Nom **Chapelle du Saint-Esprit**
 Département Côte d'or
 Commune Beaune
 Adresse Chapelle du Saint-Esprit
 Num. SRA 042493
 X : 839558 Y : 6659389
 Début 1400 *precision 100*
 Contexte de début
 Chapelle
 Fin 1755 *précision 0*
 Contexte de fin
 révolution ?
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost. 29
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 4
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 diagnostic dans la chapelle
 Paroisse
 Statut Religieux
 Début Fin

BEAU03

Nom **Sainte-Marie de Beaune, Notre-Dame**
 Département Côte d'or
 Commune Beaune
 Adresse Collégiale Notre Dame
 Num. SRA 21 054 0020
 X : 839495 Y : 6659852
 Début *precision*
 Contexte de début
 Fin 1788 *précision*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Déplacement des inhumation vers Saint-Martin à partir de 1788, août 1791 1ere inhumation au nouveau cimetière du faubourg Saint-Jean
 Paroisse

BEAU04Nom **Place Carnot**

Département Côte d'or

Commune Beaune

Adresse Place Carnot

Num. SRA 21 054 0032

X : 839583 Y : 6659622

Début *precision*

Contexte de début

Fin *precision*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Cimetière de l'église Saint-Pierre, agrandissement à l'époque moderne

Paroisse

BEAU05Nom **Cimetière Saint-Jean**

Département Côte d'or

Commune Beaune

Adresse Rue général Voillot, rue, Jacques Vincent, Rue Chauumergy

Num. SRA 21 054 0145

X : 840124 Y : 6659837

Début 1791 *precision*

Contexte de début

Fin 1872 *precision*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées

Nbe Sep. estimé

Commentaire

se trouvait entre rue Chauumergy, Richard, avenue de la gare et le boulevard. Agrandi côté sud jusqu'à la rue du faubourg st-Jean en 1838

Paroisse

CHAR02

Nom **Hopital Saint-Agnès**
 Département Saône et loire
 Commune Charolles
 Adresse
 Num. SRA 71 106 0026
 X : 797969 Y : 6593699
 Début 1600 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1900 *précision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée 4100
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Cimetière de l'hopital
 Paroisse

CLAM01

Nom **Rue de Chevroches**
 Département NIEVRE
 Commune Clamecy
 Adresse Rue de Chevroches
 Num. SRA 58 079 0024
 X : 739345 Y : 6706444
 Début 1772 *precision 0*
 Contexte de début
 Fin 1832 *précision 0*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Cimetière de transition ayant reçu les morts des
 cimetières de la place de l'église et de la place des
 barrières
 Paroisse

DIJO01

Nom **Tanneries**
 Département Côte d'or
 Commune Dijon
 Adresse rue des tanneries
 Num. SRA
 X : 853459 Y : 6692389
 Début 1785 *precision 0*
 Contexte de début
 Fin 1841 *précision 0*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 772
 Nbe Sep. estimé 5000
 Commentaire
 sépultures individuelles et multiples
 sépulturesd 'épidémies
 Paroisse
 Statut Hospitalier
 Début 1785 Fin 1841

DIJO02

Nom **Victor Hugo**
 Département Côte d'or
 Commune Dijon
 Adresse Quartier Montchapet
 Num. SRA 21 231 0213
 X : 853203 Y : 6693629
 Début 1783 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1880 *précision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée 60000
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Cimetière de transition installé au 18e ?
 Paroisse

ESBA01

Nom **Eglise Notre Dame de la Nativité**
 Département Côte d'or
 Commune Esbarres
 Adresse Eglise
 Num. SRA 042941
 X : 868100 Y : 6668475
 Début 1015 *precision*
 Contexte de début
 Fin 1853 *précision*
 Contexte de fin
 Déplacement du cimetière à l'extérieur du village
 Superficie fouillée
 Superficie estimée 4500
 Superficie diagnost. 30
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 12
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse
 Statut **Paroissial**
 Début Fin

FRES01

Nom **Rue de l'église**
 Département Côte d'or
 Commune Fresne
 Adresse Rue de L'église
 Num. SRA 042926
 X : 808091 Y : 6724168
 Début 1400 *precision 300*
 Contexte de début
 Eglise paroissial
 Fin 1902 *precision 0*
 Contexte de fin
 transfert du cimetière hors du village
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost. 17
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 2
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Cimetière autour de l'église réhaussé de 1,3 m à l'époque moderne
 Paroisse
 Statut Paroissial
 Début Fin

GEVR01

Nom **Craite-paille**
 Département Côte d'or
 Commune Gevrey-Chambertin
 Adresse
 Num. SRA 21 295 0037
 X : 850786 Y : 6683228
 Début 1600 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1900 *precision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 cimetière juif
 Paroisse

LADO01Nom **Chapelle Notre-Dame du Chemin**

Département Côte d'Or

Commune Ladoix-Serrigny

Adresse Chapelle Notre-Dame du Chemin

Num. SRA 043281

X : 842021,19 Y : 6664717

Début 1075 *precision 100*

Contexte de début

Fin 1790 *precision*

Contexte de fin

Chapelle sécularisée à la révolution et transformée en logements.

Superficie fouillée

Superficie estimée 1776

Superficie diagnost. 38

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 14

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Chapelle en dehors de l'agglomération qui ne constitue pas théoriquement un lieu d'inhumation. Elle accueille un cimetière à répit à l'époque moderne.

Paroisse

Statut Religieux

Début Fin

MARI01Nom **Eglise Saint Germain**

Département Côte d'or

Commune Marigny-le-Cahouët

Adresse

Num. SRA

X : 809927 Y : 6708099

Début 1100 *precision 100*

Contexte de début

Fin 1800 *precision 100*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées 21

Nbe Sep. fouillées 14

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse

Statut Paroissial

Début Fin

MART01

Nom **Village de Brancion**

Département Saône et Loire

Commune Martailly-Lès-Brancion

Adresse Village de Brancion

Num. SRA 71284 0006

X : 837554 Y : 6606750

Début 1000 *precision 100*

Contexte de début

Eglise romane

Fin 1950 *précision 100*

Contexte de fin

déplacement du cimetière au 20e siècle

Superficie fouillée 140

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 52

Nbe Sep. estimé

Commentaire

cimetière du village de Brancion du Xe au XXe siècle
phasage

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début Fin

MIGE01

Nom **Eglise Saint-pancrace**

Département Yonne

Commune Migennes

Adresse Eglise Saint-Pancrace

Num. SRA 042706

X : 739316 Y : 6763839

Début 1200 *precision 200*

Contexte de début

Eglise paroissial

Fin 1800 *précision 200*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost. 14

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 30

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début Fin

MOLO01Nom **Eglise Saint-Marcel**

Département Yonne

Commune Molosme

Adresse Eglise Saint-Marcel

Num. SRA

X : 777984 Y : 6754626

Début 1400 *precision 100*

Contexte de début

Eglise paroissial

Fin 1911 *précision 100*

Contexte de fin

Déplacement du cimetière en 1911

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 13

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début

Fin

MOUL01Nom **Bord de la nationale 485**

Département NIEVRE

Commune Moulins-Engilbert

Adresse Bord de la nationale 485

Num. SRA 58 182 0017

X : 761638 Y : 6654310

Début 1600 *precision 100*

Contexte de début

Fin 1825 *précision 0*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées

Nbe Sep. estimé

Commentaire

cimetière d'hôpital ? Fermé et remplacé par l'actuel en 1825

Paroisse

Statut **Hospitalier**

Début

Fin

NOCH01

Nom **Romainville, ancienne église**
 Département Saône et loire
 Commune Nochize
 Adresse Romainville, ancienne église
 Num. SRA
 X : 790170 Y : 6588989
 Début 1600 *precision 100*
 Contexte de début
 Eglise paroissial
 Fin 1700 *précision 100*
 Contexte de fin
 Abandon de l'église
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost. 59
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 14
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Bol émaillé placés avec les défunts
 Paroisse
 Statut **Paroissial**
 Début Fin

PARI01

Nom **Eglise Saint-Jean-Baptiste**
 Département NIEVRE
 Commune Parigny-Les-Vaux
 Adresse Eglise Saint-Jean-Baptiste
 Num. SRA 043231
 X : 711272 Y : 6665736
 Début 1047 *precision 22*
 Contexte de début
 Eglise paroissial
 Fin 1800 *précision 200*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost. 44
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse
 Statut **Paroissial**
 Début Fin

SAIN01Nom **Eglise Saint-Eusèbe**

Département Saône et loire

Commune Saint-Huruge

Adresse Eglise

Num. SRA 043091

X : 820074 Y : 6610047

Début 900 *precision 100*

Contexte de début

Fin 1960 *precision*

Contexte de fin

Déplacement du cimetière à l'extérieur du village

Superficie fouillée

Superficie estimée 1000

Superficie diagnost. 10

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 18

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début Fin

Statut **Paroissial**

Début Fin

SAVI01Nom **Eglise Saint-Cassien**

Département Côte d'or

Commune Savigny-Lès-Beaune

Adresse Eglise Saint-Cassien

Num. SRA 041959

X : 838129 Y : 6664091

Début 900 *precision 100*

Contexte de début

Eglise paroissial

Fin 1700 *precision 100*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost. 7

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 14

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début Fin

VEG01Nom **Place de l'Eglise**

Département SAONE-ET-LOIRE

Commune Vergisson

Adresse Place de l'Eglise

Num. SRA

X : 831976,12 Y : 6580213,69

Début 1200 *precision 50*

Contexte de début

Fin 1860 *precision 50*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 12

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Fermeture de l'église au milieu du XIXe siècle

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début

Fin

Centre - Val-de-Loire

BLAN01

Nom **Cimetière de l'église Saint-Génitour**

Département INDRE

Commune Blanc (Le)

Adresse route de Fontgombault

Num. SRA

X : 551900 Y : 6616600

Début 1619 *precision 5*

Contexte de début

Ouverture du cimetière en remplacement de celui découvert place de la Libération, fermé par l'archevêque de Bourges en 1619.

Fin 1840 *precision 10*

Contexte de fin

Fermeture de l'espace sépulcral et transfert à l'extérieur de la ville, route de Blois.

Superficie fouillée 0

Superficie estimée

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées 0

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Connu quasi-exclusivement par les textes

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début 1619 Fin 1840

JOUE01

Nom **Cimetière du Morier**

Département INDRE-ET-LOIRE

Commune Joué-lès-Tours

Adresse rue Debrou

Num. SRA

X : 523665 Y : 6697229

Début 1619 *precision 100*

Contexte de début

Terminus postquem car figuré sur la Carte de Siette réalisée en 1619.

Fin 1930 *precision 1*

Contexte de fin

Trop petit, il est remplacé par un espace plus important à la Rabière,

Superficie fouillée

Superficie estimée 7000

Superficie diagnost. 280

Nbe Sep. observées 12

Nbe Sep. fouillées 3

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Certaines sources du XVIIIe s. en parle comme le "Grand Cimeière".

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début 1619 Fin 1930

MONT01Nom **Cimetière des religieuses ursulines**

Département LOIRET

Commune Montargis

Adresse ZAC de l'Hôpital Tranche 2 , 25
rue Jean Jaurès

Num. SRA 45208010

X : 680120 Y : 6765980

Début 1642 *precision 1*

Contexte de début

création du couvent

Fin 1789 *precision 1*

Contexte de fin

abandon du couvent

Superficie fouillée

Superficie estimée 100

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées 22

Nbe Sep. fouillées 4

Nbe Sep. estimé 50

Commentaire

Paroisse ?

Statut Religieux

Début 1642 Fin 1789

NEAB01Nom **église Saint-Symphorien et
cimetière**

Département LOIRET

Commune Neuville-aux-Bois

Adresse église Saint-Symphorien

Num. SRA 45224052

X : 629513 Y : 6774645

Début 1778 *precision 1*

Contexte de début

Le cimetière paroissial est surchargé au nord de
l'église et déplacé au sudFin 1808 *precision 1*

Contexte de fin

Ce cimetière jugé insalubre est déplacé à l'extérieur du
bourg

Superficie fouillée 8

Superficie estimée 2250

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 17

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse Saint-Symphorien

Statut Paroissial

Début 701 Fin

1808

PITH01Nom **Grand cimetière Saint-Laurent**

Département LOIRET

Commune Pithiviers

Adresse Parking Giry

Num. SRA

X : 644390 Y : 6786310

Début 1492 *precision 1*

Contexte de début

Mentionné à partir de 1492, contexte de déplacement inconnu

Fin 1844 *precision 1*

Contexte de fin

contexte de déplacement inconnu

Superficie fouillée 0

Superficie estimée 4250

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées 0

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Situé dans les faubourg, où il prend la suite du cimetière proche de l'église Saint-Salomon (intra muros). Il fonctionne de manière conjointe avec ce premier cimetière (nommé Petit Cimetière) au moins jusqu'au XVIIe siècle.

Paroisse Saint-Salomon

Statut Paroissial

Début 1492 Fin 1844

PITH02Nom **Cimetière de l'église Notre-Dame de l'Abbaye**

Département LOIRET

Commune Pithiviers

Adresse ?

Num. SRA

X : 644890 Y : 6785070

Début 1401 *precision 100*

Contexte de début

Création de l'église paroissiale dans le faubourg créé autour d'un prieuré clunisien

Fin 1789 *precision 21*

Contexte de fin

"supprimé après la Révolution". Il ne semble pas figuré sur le cadastre de 1810

Superficie fouillée 0

Superficie estimée

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées 0

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Il ne figure sur aucun plan, juste connu par les archives.

Paroisse Notre-Dame de l'Abbaye

Statut Paroissial

Début 1401 Fin 1789

STAM01

Nom **Cimetière de Saint-Amand-Montrond**

Département **CHER**

Commune **Saint-Amand-Montrond**

Adresse **Place de la république**

Num. SRA

X : 662200 Y : 6624850

Début 1431 *precision 1*

Contexte de début

Lors de la construction de l'enceinte urbaine, le cimetière de la Place du Marché est abandonné pour un emplacement à l'extérieur des murs

Fin 1800 *precision 100*

Contexte de fin

La date n'est pas indiqué dans le DEPAVF qui s'arrête au XVIIIe siècle mais une information orale de Pascal Poulle inidque qu'il est déplacé courant XIXe s.

Superficie fouillée 0

Superficie estimée 5100

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées 0

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé

Commentaire

La surface de place actuelle qui est implantée sur ce cimetière fait 5100 m². Voir avec Pascal Poulle qui pense pouvoir trouver un plan lors de son étude de Noirlac en 2021

Paroisse **Saint-Amand-Montrond**

Statut **Paroissial**

Début 1431 Fin 1800

THES01

Nom **Le "Grand Cimetière"**

Département **LOIR-ET-CHER**

Commune **Thésée**

Adresse **impasse François Rabelais**

Num. SRA

X : 572265 Y : 6692925

Début 1600 *precision 100*

Contexte de début

Date de première mention dans les registres paroissiaux : 1631

Fin 1811 *precision 1*

Contexte de fin

Date d'ouverture du cimetière contemporain (suite au décret de 1804?)

Superficie fouillée 0

Superficie estimée 2440

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées 0

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé

Commentaire

L'origine du "Grand Cimetière" est inconnue : continuation d'un espace funéraire ancien (alto-médiéval voire antique) ou premier transfert de l'espace sépulcral paroissial. L'absence de découverte de sépulture lors du suivi de travaux de 2020 amène à privilégier l'hypothèse d'une aire funéraire restreinte tardivement créée.

Paroisse

Statut **Paroissial**

Début 1600 Fin 1811

VITR01

Nom **Cimetière du Craux ou Grand Cimetière**

Département LOIRET

Commune Vitry-aux-Loges

Adresse Chemin du lavoir sous l'actuel square de la Fontaine

Num. SRA

X : 645350 Y : 6759600

Début 1656 *precision 1*

Contexte de début

Le cimetière de l'église devenant trop petit et pour des questions d'hygiène, le cimetière est transféré à l'emplacement de celui de l'ancien Hôtel-Dieu (lieu dit du Craux)

Fin 1767 *precision 45*

Contexte de fin

il figure comme "le vieux cimetière" sur un plan de 1744. Il serait figuré sur un plan de 1767 (trouver l'ouvrage en bibliographie). Certain qu'il est détruit en 1802 quand la fabrique récupère les terres de l'ancien cimetière,

Superficie fouillée 0

Superficie estimée

Superficie diagnost. 0

Nbe Sep. observées 0

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Probablement des compléments à apporter quand l'ouvrage en bibliographie sera consulté (2021?)

Paroisse Vitry-aux-Loges

Statut Paroissial

Début 1656 Fin 1767

Champagne-Ardenne

0CLAI00

Nom **Cimetière de la prison de Clairvaux**

Département AUBE

Commune Ville-sous-la-Ferté

Adresse Ville-sous-la-Ferté

X : 832440 Y : 6784219

Début 1810

Contexte de début
cimetière de la maison centrale de Clairvaux

Superficie estimée 3970

0TROY0

Nom **Cimetière du Champs Rameau puis de Clamart**

Département AUBE

Commune Troyes

Adresse 2 rue Ambroise Cottet

X : 779544 Y : 6800457

Début 1778

Fin 1885

Superficie estimée 484

Paroisse Hôtel-Dieu

Statut Hospitalier

0TROY0

Nom **Cimetière du Champs Rameau puis de Clamart**

Département AUBE

Commune Troyes

Adresse 2 rue Ambroise Cottet

X : 779544 Y : 6800457

Début 1778

Fin 1885

Superficie estimée 49

Paroisse Saint-Etienne

Statut Paroissial

0TROY0

Nom **Cimetière du Champs Rameau puis de Clamart**

Département AUBE

Commune Troyes

Adresse 2 rue Ambroise Cottet

X : 779544 Y : 6800457

Début 1778

Fin 1885

Superficie estimée 130

Paroisse Saint-Panthaléon

Statut Paroissial

0TROY04

Nom **Cimetière du Champs Rameau
puis de Clamart**

Département AUBE

Commune Troyes

Adresse 2 rue Ambroise Cottet

X : 779544 Y : 6800457

Début 1778

Fin 1885

Superficie estimée 649

Paroisse Saint-Jean-au-Marché

Statut Paroissial

0TROY05

Nom **Cimetière du Champs Rameau
puis de Clamart**

Département AUBE

Commune Troyes

Adresse 2 rue Ambroise Cottet

X : 779544 Y : 6800457

Début 1778

Fin 1885

Superficie estimée 174

Paroisse Sainte-Madeleine

Statut Paroissial

0TROY06

Nom **Petit cimetière Saint-Nicolas**

Département AUBE

Commune Troyes

Début 1697

Fin 1779

Paroisse Saint-Nicolas

Statut Paroissial

51REIM01

Nom **Reims Nicolas Roland**

Département MARNE

Commune Reims

Adresse 2 rue Nicolas Roland

X : 775464 Y : 6905348

Début 1792

Contexte de début

cimetière d'hôpital militaire

Fin 1832

Contexte de fin

cimetière de l'Hôtel-Dieu et cimetière paroissial

Superficie fouillée 342

Superficie estimée 10000

Nbe Sep. fouillées 70

Nbe Sep. estimé 2000

Paroisse Saint Remi et Fléchambault

Statut Hospitalier

Début 1792 Fin 1816

Hôpital militaire

Statut Mixte

Début 127 Fin 1832

Hôtel Dieu

51REIM02Nom **Cimetière du Nord**

Département MARNE

Commune Reims

X : 775199

Y : 6907523

Début 1787

Contexte de début

En remplacement de celui de St-Denis qui se trouvait en pleine ville, entre l'actuelle cathédrale et le musée

51REIM03Nom **Cimetière du Sud**

Département MARNE

Commune Reims

X : 776004

Y : 6904836

Début 1843

Franche-Comté

BESA02

Nom **Ilôt Paris**

Département DOUBS

Commune Besançon

Adresse

Num. SRA 7884_39008_0072

X : 928673 Y : 6686647

Début 1600 *precision 100*

Contexte de début

Fin 1800 *précision 100*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Lié au cimetière de l'hôpital du Saint Esprit

Paroisse

Statut hospitalier

Début Fin

BOUR01

Nom **Les Oizes**

Département TERRITOIRE DE BELFORT

Commune Bourogne

Adresse

Num. SRA 12612_90017_0011

X : 994485 Y : 6725302

Début 1600 *precision 0*

Contexte de début

Fin 1736 *précision 0*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 40

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse Saint Martin

Statut Paroissial

Début Fin

CHAM01

Nom **Ancien cimetière**
 Département JURA
 Commune Champvans
 Adresse
 Num. SRA 7884_39008_0021
 X : 884577 Y : 6670018
 Début 1600 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1800 *precision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse Champvans
 Statut
 Début Fin

GRAN01

Nom **Ragie du Long Bois**
 Département TERRITOIRE DE BELFORT
 Commune Grandvillars
 Adresse
 Num. SRA 1417_90053_0009
 X : 998953 Y : 6721992
 Début 1600 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1700 *precision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 85
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse
 Statut **Paroissial**
 Début Fin

GRAN02

Nom **Le Calvaire Faugbourg Saint - Martin**
 Département TERRITOIRE DE BELFORT
 Commune Grandvillars
 Adresse
 Num. SRA 13032_90053_0017
 X : 998043 Y : 6722339
 Début 1200 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1700 *precision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées 148
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse Saint Ursanne
 Statut **Paroissial**
 Début Fin
 Saint Ursanne

NOZE01

Nom **Hôpital Saint Barbe**
 Département JURA
 Commune Nozeroy
 Adresse
 Num. SRA 7884_39008_0031
 X : 931490 Y : 6634983
 Début 1600 *precision 100*
 Contexte de début
 Fin 1800 *precision 100*
 Contexte de fin
 Superficie fouillée
 Superficie estimée
 Superficie diagnost.
 Nbe Sep. observées
 Nbe Sep. fouillées
 Nbe Sep. estimé
 Commentaire
 Paroisse
 Statut **Hospitalier**
 Début Fin

SAI02Nom **Eglise saint-Sauveur**

Département JURA

Commune Saint-Claude

Adresse

Num. SRA 7884_39008_0042

X : 920617 Y : 6590652

Début 1200 *precision 100*

Contexte de début

Fin 1711 *précision 0*

Contexte de fin

Superficie fouillée

Superficie estimée

Superficie diagnost.

Nbe Sep. observées

Nbe Sep. fouillées 59

Nbe Sep. estimé

Commentaire

Paroisse Saint Sauveur

Statut paroissial

Début

Fin

Hauts-de-France

ARMB01

Nom **Eglise paroissiale Saint-Martin**

Département Nord

Commune Arbouts-Cappel

X : 654403,01

Y : 7098202,06

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

ARRA01

Nom **cathédrale**

Département Pas-de-Calais

Commune Arras

X : 683306,52

Y : 7021705,49

ARRA02

Nom **Saint-Vaast**

Département Pas-de-Calais

Commune Arras

X : 683932,88

Y : 7021703,9

Statut Paroissial

ARRA03

Nom **Chapelle du Vivier**

Département Pas-de-Calais

Commune Arras

X : 684202,22

Y : 7021925,36

Statut Paroissial

AUDI01

Nom **Saint-Pierre**

Département Pas-de-Calais

Commune Audinghen

X : 602068,26

Y : 7084851,1

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

BEUV01

Nom

Département Nord

Commune Beuvry-la-Forêt

X : 719897,81

Y : 7040301,24

Commentaire
à l'extérieur du bourg

Statut Communal

BOUL01Nom **place Navarin**

Département Pas-de-Calais

Commune Boulogne-sur-Mer

X : 601442,83

Y : 7070932,37

Fin 1820

Commentaire

à l'écart de l'hôpital

Statut Hospitalier

BOUV1Nom **Saint-Maurice**

Département Nord

Commune Bouvignies

X : 717561,28

Y : 7037673,26

Début 1477

Fin 2020

Commentaire

à côté de l'église

Statut Paroissial

CAMB01Nom **Saint-Géry**

Département Nord

Commune Cambrai

X : 716531,62

Y : 7008747,4

Début 584

Statut Paroissial

CAMB02Nom **Notre-Dame**

Département Nord

Commune Cambrai

X : 716436,37

Y : 7008701,89

Statut Paroissial

CAMB03Nom **Saint-Louis**

Département Nord

Commune Cambrai

X : 717363,73

Y : 7008181,19

Début 1599

Fin 1842

Statut Paroissial

CAMB04Nom **Saint-Druon**

Département Nord

Commune Cambrai

X : 717259,21

Y : 7007136,21

Début 1630

Statut Paroissial

CAMB05Nom **Saint-Roch**

Département Nord

Commune Cambrai

X : 717367,03

Y : 7009765,79

Statut Paroissial

ENGU01Nom **Saint-Jacques**

Département Pas-de-Calais

Commune Enguinegatte

X : 648292,57

Y : 7056944,54

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

FLIN01Nom **Saint-Martin**

Département Nord

Commune Flines-les-Mortagne

X : 732995,61

Y : 7045030,03

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

LAND01Nom **Saint-Vaast**

Département Nord

Commune Landas

X : 721360,76

Y : 7041778,17

Début 1000

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

LAND02Nom **Saint-Martin**

Département Pas-de-Calais

Commune Landrethun-le-Nord

X : 614180,89

Y : 7084179,17

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

LEFF01

Nom

Département Nord

Commune Leffrincoucke

X : 662207,29

Y : 7104628,83

Fin 1945

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

LILL01Nom **Saint-Maurice**

Département Nord

Commune Lille

X : 704761,61

Y : 7059872,57

Début 1066

Fin 1779

Statut Paroissial

LILL02Nom **Saint-Sauveur**

Département Nord

Commune Lille

X : 705141,28

Y : 7059397,65

Fin 1779

Statut Paroissial

LILL03Nom **Saint-André**

Département Nord

Commune Lille

X : 703832,92

Y : 7060879,31

Fin 1779

Statut Paroissial

LILL04Nom **Saint-Catherine**

Département Nord

Commune Lille

X : 704047,89

Y : 7060282,68

Fin 1779

Statut Paroissial

LILL05Nom **Saint-Pierre**

Département Nord

Commune Lille

X : 704435,84

Y : 7060536,35

Fin 1779

Statut Collégiale

LILL06Nom **La Madeleine ?**

Département Nord

Commune Lille

X : 704476,52

Y : 7060871,38

Fin 1779

Statut Paroissial

LILL07Nom **Saint-Etienne**

Département Nord

Commune Lille

X : 704497,69

Y : 7059917,55

Fin 1779

Statut Paroissial

MARC01Nom **Saint-Martin**

Département Pas-de-Calais

Commune Marck

X : 626605,91

Y : 7095369,87

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

MAUL01

Nom

Département Nord

Commune Maulde

X : 730296,21

Y : 7044678,9

Commentaire
à l'extérieur du bourg

Statut Communale

NIVE01Nom **Sainte-Marie-Madeleine**

Département Nord

Commune Nivelles

X : 732459,27

Y : 7041135,21

Début 1602

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

NOYO01Nom **Saint-Hilaire**

Département Oise

Commune Noyon

X : 700116,07

Y : 6942426,39

Fin 1791

Statut Paroissial

NOYO02Nom **Saint-Pierre**

Département Oise

Commune Noyon

X : 700136,84

Y : 6942489,63

Fin 1791

Statut Paroissial

OEUF01Nom **Saint-Martin**

Département Pas-de-Calais

Commune Oeuf-en-Ternois

X : 643836,81

Y : 7029285,49

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

ROSU01Nom **Saint-Nicolas**

Département Nord

Commune Rosult

X : 725540,36

Y : 7040346,52

Fin 1881

Statut Paroissial

SAIN01Nom **Saint-Martin**

Département Nord

Commune Saint-Amand-les-Eaux

X : 730662,18

Y : 7038900,24

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

SAIN02Nom **Saint-Jean**

Département Pas-de-Calais

Commune Saint-Omer

X : 647721,22

Y : 7072876,43

Début 900

Fin 1789

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

SAMÉ01Nom **Saint-Martin**

Département Nord

Commune Saméon

X : 723829,34

Y : 7042180,74

Début 1770

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

SARS01Nom **Immaculée-Conception**

Département Nord

Commune Sars-et-Rosières

X : 723556,34

Y : 7038509,79

Début 1850

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

THUN01Nom **Saint-Eloi**

Département Nord

Commune Thun-St-Amand

X : 732638,75

Y : 7042834,64

Début 1788

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

UXEM01Nom **Saint-Amand**

Département Nord

Commune Uxem

X : 663769,2

Y : 7102841,46

Fin 2020

Commentaire
à côté de l'église

Statut Paroissial

Île-de-France

COLO01

Nom **SAINT PIERRE SAINT PAUL**

Département 92

Commune Hauts-de-Seine

X : 645235,7

Y : 6869531,83

Statut Paroissial

PARI01

Nom **CIMETIERE DES INNOCENTS**

Département 75

Commune Paris

X : 652167,22

Y : 6862486,86

Fin 1780

Statut Mixte

PARI06

Nom **CIMETIERE DE LA TRINITE
(hôpital)**

Département 75

Commune Paris

X : 652457,05

Y : 6863085,26

Début 1305

Fin 1786

Statut Hôpital de la trinité, communautaire protest

PARI07

Nom **CIMETIERE DE LA TRINITE
(St Sulpice)**

Département 75

Commune Paris

X : 650423,46

Y : 6861416,41

Début 1689

Fin 1747

Statut Hôpital de la trinité, communautaire protest

PARI15

Nom **SAINTE MARGUERITE**

Département 75

Commune Paris

X : 654611

Y : 6861568,66

Début 1640

Fin 1781

Statut Paroissial

PARI30Nom **Saint Germain de Charonne**

Département 75

Commune Paris

X : 656229,37

Y : 6862445,48

Fin 1791

Statut Paroissial

Statut communal

STMA01Nom **ST Maurice**

Département 95

Commune Val-de-Marne

X : 658105,24

Y : 6857684,77

Début 1806

Fin 1886

Statut Protestant

Lorraine

54LUNE01

Nom **Cimetière Saint-Jacques**

Département 54

Commune Lunéville

Adresse rue Level, centre hospitalier

Num. SRA 543290058

X : 957444,97 Y : 6837728,5

Début 1594

Contexte de début

Premier inhumé le 20 juin.

Fin 1819

Contexte de fin

Premières inhumations dans le nouveau cimetière le 1er déc 1813. Abandon de l'ancien cimetière à l'automne 1819.

Superficie fouillée 1200

Superficie estimée 4847

Superficie diagnost. 533

Nbe Sep. observées 45

Nbe Sep. fouillées 45

Paroisse Saint-Jacques de Lunéville

Statut Hospitalier

Début 1706 Fin 1819

hôpital civil et militaire

Statut Militaire

Début 1806 Fin 1819

guerres napoléoniennes

Statut Paroissial

Début 1594 Fin 1819

54LUNE01

Nom **Cimetière de la Congrégation
Notre-Dame**

Département 54

Commune Lunéville

Adresse 37, 39, 41 rue de la République et
du Rempart

X : 957290,17 Y : 6838237

Début 1712 *precision 10*

Contexte de début

Reconstruction du couvent des Sœurs Grises dans le faubourg de Viller après destruction d'un plus ancien situé à l'est du château ducal

Fin 1789 *précision 10*

Contexte de fin

Après dispersion de la communauté religieuse à la Révolution, les bâtiments sont vendus à l'hôpital Saint-Jacques en 1826.

Nbe Sep. fouillées 2

Statut Religieux

Début 1712 Fin 1789

54NANC01

Nom **Trois Maisons**

Département 54

Commune Nancy

Adresse Ilot Berger Levraut

Num. SRA 543950130

X : 933595,36 Y : 6849162

Début 1732

Contexte de début

Cimetière de la vieille ville surchargé.

Fin 1842

Contexte de fin

Création du cimetière unique de Préville.

Superficie fouillée 3500

Superficie estimée 9790

Nbe Sep. fouillées 305

Nbe Sep. estimé 3000

Commentaire

Ne fonctionne toute l'année qu'à partir de 1769.

Paroisse Saint-Epvre et Notre-Dame

Statut Paroissial

Début 1732 Fin 1842

54NANC02

Nom **Cimetière Saint-Fiacre**

Département 54

Commune Nancy

Adresse Rue de Metz, église Saint-Fiacre

X : 933359,12 Y : 6849215,5

Début 1716

Fin 1842

Contexte de fin

Création du cimetière unique de Préville.

Paroisse Saint-Fiacre

Statut Paroissial

54NANC03

Nom **Cimetière Saint-Jean**

Département 54

Commune Nancy

Adresse Avenue Foch, Gare

X : 933630,81 Y : 6847870

Début 1763

Fin 1842

Contexte de fin

Création du cimetière unique de Préville.

Statut Mixte

54NANC04

Nom **Cimetière de la Garenne ou des Russes**

Département 54

Commune Nancy

Adresse Avenue de la Garenne, rue Emile Gallé

X : 933895,9 Y : 6847070

Début 1806

Contexte de début

Epidémie de typhus parmi les prisonniers soldats russes.

Fin 1842

Contexte de fin

Création du cimetière unique de Préville.

Statut Militaire

54NANC01Nom **Cimetière Saint-Pierre**

Département 54

Commune Nancy

Adresse Avenue du maréchal de Lattre de
Tassigny, Eglise Saint-Pierre

X : 934848,8 Y : 6847225

Début 1740 *precision 20*Fin 1842 *précision*

Contexte de fin

Création du cimetière unique de Préville.

Paroisse Saint-Pierre

Statut Paroissial

54NANC02Nom **Cimetière Saint-Nicolas**

Département 54

Commune Nancy

Adresse place du général Giraud, hôpital
Saint-Julien

X : 934946,09 Y : 6847669,5

Début 1775

Fin 1883

Paroisse Saint-Nicolas

Statut Paroissial

54PONT01Nom **Cimetière De Pont-à-Mousson**

Département MEURTHE-ET-MOSELLE

Commune Pont-à-Mousson

Adresse Chemin de Mousson

X : 924491 Y : 6871655

Début 1787

Contexte de début

Création d'un cimetière unique.

Contexte de fin

Toujours en usage

Paroisse Saint-Jean, Saint-Laurent, Saint-Martin

Statut Paroissial

Début 1787

54ROSI01Nom **Cimetière de l'Hospice Sainte-
Odile**

Département 54

Commune Rosières-aux-Salines

Adresse Place de l'hospice

Num. SRA 544620030

X : 946014,71 Y : 6837668

Début 1736

Contexte de début

Reconstruction de l'hospice Sainte-Odile pour des
sœurs hospitalières.

Fin 1850

Contexte de fin

Mobilier XIXe

Nbe Sep. fouillées 18

Commentaire

Peut-être aussi un cimetière qui fonctionne avec
l'hôpital primitif construit en 1488...

Statut Hospitalier

54TOUL01Nom **Cimetière paroissial**

Département MEURTHE-ET-MOSELLE

Commune Toul

Début 1771 *precision 10*Fin 1844 *précision*

Commentaire

Remplace cimetière de Saint-Aignant

Paroisse Saint-Jean, Sainte-Geneviève, Saint Léon

Statut Paroissial

55FAIN01Nom **Centre hospitalier**

Département 55

Commune Fains-Veel

Adresse "Les Patureaux", "Rondevall"

Num. SRA 551860029

X : 856750,08 Y : 6856472

Début 1813

Contexte de début

L'hôpital de Fains-les-Sources acquit un terrain comme cimetière.

Fin 1956

Contexte de fin

Information orale.

Superficie estimée 4275

Superficie diagnost. 472

Nbe Sep. fouillées 0

Nbe Sep. estimé 1000

Statut Hospitalier

Début 1823 Fin 1856

malades mentaux essentiellement

Statut Militaire

Début 1813 Fin 1816

484 soldats de la Grande Armée décédés à l'hôpital en 1813-1814 et troupes russes entre 1815 et 1816

55FAIS01Nom **Eglise Sainte-Catherine**

Département MEUSE

Commune Fains-lès-Sources

Adresse Place de la Mairie

X : 856066 Y : 6856495

Début 1500 *precision 50*

Contexte de début

Eglise reconstruite entre 1480 et 1550

Fin 1830 *précision 50*

Contexte de fin

Fin des inhumations dans les églises, en théorie, en 1776.

Superficie diagnost. 35

Nbe Sep. fouillées 24

Statut Paroissial

Début 1500 Fin 1830

55PAGN01Nom **Cimetière paroissial**

Département MEUSE

Commune Pagny-la-Blanche-Côte

Adresse Eglise Saint-Grégoire-le-Grand

Num. SRA 553970017

X : 900796 Y : 6830306

Début 1200 *precision 20*

Contexte de début

Eglise du XIIIe siècle

Fin 1950 *précision 20*

Contexte de fin

Encore utilisé comme cimetière

Superficie diagnost. 36

Nbe Sep. observées 2

Nbe Sep. fouillées 20

Statut Paroissial

Début 1200 Fin 1950

55SORC01

Nom **Cimetière paroissial**
 Département MEUSE
 Commune Sorcy-Saint-Martin
 Adresse Eglise Saint-Martin
 Num. SRA 554960051
 X : 893774 Y : 6849821
 Début 1590 *precision 10*
 Contexte de début
 Construction de l'église actuelle
 Fin 1833 *precision*
 Contexte de fin
 Déplacement du cimetière
 Superficie diagnost. 32
 Nbe Sep. observées 14
 Nbe Sep. fouillées 26
 Commentaire
 Remplace un cimetière médiéval + abbaye bénédictine.
 Paroisse Saint-Martin
 Statut Paroissial
 Début 1590 Fin 1833

55TREM01

Nom **Cimetière paroissial**
 Département MEUSE
 Commune Trémont-sur-Saulx
 Adresse Eglise Saint-Menge
 Num. SRA 555140022
 X : 851130 Y : 6851775
 Début 1100 *precision 100*
 Contexte de début
 Construction de l'église
 Fin 1850 *precision 50*
 Contexte de fin
 Déplacé au XIXe siècle
 Superficie fouillée 27
 Superficie diagnost. 27
 Nbe Sep. fouillées 11
 Statut Paroissial
 Début 1100 Fin 1850

55VERD01

Nom **Cimetière de la paroisse Saint-Sauveur**
 Département MEUSE
 Commune Verdun
 Adresse Hospice Sainte-Catherine
 Num. SRA 5554521AH
 X : 874165 Y : 6897769
 Début 1093 *precision 10*
 Contexte de début
 Consécration de l'église paroissiale.
 Fin 1794 *precision 10*
 Contexte de fin
 L'église tombe en ruine. Transfert du service paroissial au couvent des Minimes.
 Nbe Sep. fouillées 132
 Paroisse Saint-Sauveur
 Statut Paroissial
 Début 1093 Fin 1794

57BUDI01

Nom **Cimetière de la chapelle**
 Département 57
 Commune Buding
 Adresse rue de l'église
 Num. SRA 571170008
 X : 941341,91 Y : 6919957,5
 Début 1780
 Contexte de début
 La ville obtient son indépendance religieuse en 1778.
 Fin 1817
 Contexte de fin
 Les os sont transférés dans une fosse commune derrière le chœur de l'église XIXe.
 Commentaire
 Chapelle détruite en 1821
 Statut Paroissial
 Début 1780 Fin 1817

57FRAU01Nom **Cimetière juif**

Département 57

Commune Frauenberg

Adresse Cimetière juif

Num. SRA 572340005

X : 1001330,04 Y : 6900461

Début 1720 *precision 10*

Contexte de début

1720-1730 environ

precision

Contexte de fin

Toujours en activité

Superficie fouillée 29

Superficie estimée 5000

Superficie diagnost. 200

Nbe Sep. fouillées 28

Nbe Sep. estimé 3000

Statut Juif

Début 1720

57MARS01Nom **Cimetière des soldats**

Département 57

Commune Marsal

Adresse place forte

Num. SRA 574480020

X : 965439,02 Y : 6859993

Début 1737 *precision 10*

Contexte de début

représentation topographique

Fin 1825 *precision 25*

Contexte de fin

représentation topographique

Superficie estimée 1700

Statut Militaire

Début 1737 Fin 1825

57METZ01Nom **Cimetière de Bellecroix**

Département 57

Commune Metz

Adresse rue du Général Ferrié

X : 932610,03 Y : 6895610

Début 1794

Contexte de début

Translation des cimetières hors les murs (Gardeur-Lebrun)

Fin 1864

Commentaire

Paroisses du Centre, de Seille et d'Outre Seille + hospice Saint-Nicolas

Statut Paroissial

Début 1794 Fin 1864

57METZ02Nom **Cimetière protestant**

Département 57

Commune Metz

Adresse Rue des Remparts

Num. SRA 574630429

X : 932412,44 Y : 6896330

Début 1598

Contexte de début

Edit de Nantes

Fin 1685

Contexte de fin

Révocation.

7METZ01Nom **Cimetière juif**

Département 57

Commune Metz

Adresse Avenue de Blida, près de la porte
de Chambières

Num. SRA 574630430

X : 932741,26 Y : 6896996,5

Début 1600 *precision 20*

Contexte de début

Attesté par les textes

Fin 1793 *precision*

Contexte de fin

translaté à l'extrémité de l'île Chambière

Commentaire

Agrandi en 1619.

7METZ02Nom **Couvent des sœurs Carmélites**

Département 57

Commune Metz

Adresse Rue Gengoulf, rue Dupont des
Loges

Num. SRA 574630507

X : 931697,11 Y : 6895141

Début 1623

Contexte de début

Fondation du couvent

Fin 1792

Contexte de fin

Départ des carmélites

Superficie fouillée 40

Nbe Sep. fouillées 14

Commentaire

12 sep dans l'une des galeries du cloître.

Statut Religieux

Début 1623 Fin 1792

Carmélites

7METZ03Nom **Eglise des Capucins**

Département MOSELLE

Commune Metz

Adresse rues des Capucins et du Tombois

Num. SRA 57463171AH

X : 932210 Y : 6895906

Début 1726

Contexte de début

Eglise consacrée en 1726

Fin 1791

Contexte de fin

Communauté des Capucins dissoute.

Superficie fouillée 290

Superficie estimée 290

Nbe Sep. fouillées 6

Commentaire

Sépultures dans nef d'église

Statut Religieux

Début 1726 Fin 1791

laïques privilégiés

7METZ04Nom **Cimetière de Pontiffroy**

Département MOSELLE

Commune Metz

Adresse rue Belle Isle

X : 931450 Y : 6896292

Début 1794

Contexte de début

Translation des cimetières hors les murs (Gardeur-
Lebrun)

Fin 1798

Contexte de fin

Déplacé à Chambière

Commentaire

Paroisses de Moselle, Outre Moselle + hôpitaux et
dépôts de mendicité

57METZ01Nom **Cimetière de Saint-Simon**

Département MOSELLE

Commune Metz

Adresse Sentier de la Ronde

X : 930062 Y : 6893653

Début 1762

Contexte de fin

Encore en usage.

Commentaire

+ hôpital Saint-Georges et hôpital militaire
Cimetière en plusieurs partie ?
Déplacé plusieurs fois.

Statut Paroissial

Début 1762

Statut Hospitalier

Statut Militaire

Début 1794

57METZ01Nom **Cimetière de Chambière**

Département MOSELLE

Commune Metz

Adresse rue des deux cimetières

X : 933014 Y : 6897296

Début 1795

Contexte de début

Déplacement du cimetière de Pontiffroy

Contexte de fin

Encore en usage

Commentaire

Paroisses de Moselle, Outre Moselle + hôpitaux et
dépôts de mendicité

Statut Paroissial

Début 1795

57METZ01Nom **Cimetière de l'hôpital militaire**

Département MOSELLE

Commune Metz

Adresse rue des deux cimetières

X : 933014 Y : 6897296

Début 1794

Contexte de début

séparé du cimetière de Saint-Simon

Statut Militaire

Début 1794

57SARR01

Nom

Département 57

Commune Sarrebourg

Adresse avenue Fayolle

Num. SRA 576300079

X : 998333,23 Y : 6856022,5

Début 1794

Fin 1900

Statut Militaire

Début 1870

Statut Paroissial

57SARR02

Nom
 Département MOSELLE
 Commune Sarrebourg
 Adresse Avenue Poincaré, Quai Lebrun
 X : 997766 Y : 6856086
 Début 1770
 Contexte de début
 L'église paroissiale doit être reconstruite. Le cimetière
 gène pour les travaux.
 Fin 1794

Paroisse Saint-Etienne
 Statut Paroissial

57SARR03

Nom **Cimetière des Cordeliers**
 Département MOSELLE
 Commune Sarrebourg
 Adresse Chapelle des Cordeliers
 Num. SRA 576300144
 X : 997949 Y : 6855989
 Début 1266
 Contexte de début
 Fondation du couvent des Cordeliers
 Fin 1792

Superficie fouillée 30

Nbe Sep. fouillées 15

Statut Religieux
 Début 1266 Fin 1792

Statut Paroissial
 Début 1756 Fin 1770

57THIO01

Nom **Place Turenne**
 Département 57
 Commune Thionville
 Adresse Place Turenne
 Num. SRA 576720107
 X : 929896,52 Y : 6922314
 Début 1792 *precision 30*
 Contexte de début
 Siège de 1792 ?
 Fin 1815 *precision 30*
 Contexte de fin
 ou blocus de 1814-1815

Nbe Sep. fouillées 10

Commentaire
 Interprétation basée sur aucun élément hormis
 l'emplacement sur un ancien terrain militaire.

Statut Militaire
 a priori ?

57VICS01

Nom **Cimetière hospitalier**
 Département 57
 Commune Vic-sur-Seille
 Adresse rue Haute, EHPAD
 X : 959368,3 Y : 6859659
 Début 1696
 Contexte de début
 Reconstruction de l'hospice Sainte-Marie

Superficie fouillée 134

Nbe Sep. fouillées 22

Commentaire
 Mobilier de comblement : céramique du XVIIIe siècle

Statut Hospitalier
 Début 1696

88EPIN01Nom **Cimetière des Capucins**

Département 88

Commune Epinal

Adresse rue d'Alsace, rue de l'hôpital

Num. SRA 881600240

X : 955987,58 Y : 6791393,5

Début 1619

Fin 1785

Commentaire

Couvent de l'ordre mendiant des Capucins, érigé en 1619 et abandonné à la Révolution.

Statut Religieux

Début 1619 Fin 1785

88EPIN02Nom **Cimetière de la Congrégation Notre-Dame**

Département 88

Commune Epinal

Adresse Palais de Justice

Num. SRA 881600244

X : 956470,98 Y : 6791659

Début 1619

Fin 1792

Superficie fouillée 1000

Nbe Sep. fouillées 62

Commentaire

Congrégation Notre-Dame

Statut Religieux

Début 1619 Fin 1792

88EPIN03Nom **Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem**

Département VOSGES

Commune Epinal

Adresse rue Saint-Michel

Num. SRA 881600275

X : 956610 Y : 6791810

Début 1200 *precision 50*

Contexte de début

Présence des Hospitaliers attestée à la fin du XIIIe

Fin 1793 *precision*

Contexte de fin

Vendu aux enchères

Nbe Sep. fouillées 12

Statut Hospitalier

Début 1200 Fin 1793

88ESCL01Nom **Les Grands Champs**

Département 88

Commune Escles

Adresse Les Grands Champs ou Grands Jardins

Num. SRA 881610078

X : 936644,66 Y : 6785457,5

Début 1854

Contexte de début

Cimetière de l'église fermé.

Cimetière provisoire.

Fin 1859

Contexte de fin

Création du nouveau cimetière.

Statut Paroissial

Début 1854 Fin 1859

88MIRE01Nom **Val-du-Madon**

Département VOSGES

Commune Mirecourt

Adresse Hôpital Val-du-Madon

X : 932171 Y : 6805184

Début 1631

Fin 1633

Contexte de fin

D'après la tradition orale : un cimetière de pestiférés.

Statut Hospitalier

88NEUF01Nom **Cimetière de Clamart**

Département VOSGES

Commune Neufchâteau

Adresse Rue de la Paix

X : 900148 Y : 6809688

Début 1791

Contexte de début

La ville achète un jardin appartenant aux Carmélites pour y fonder un cimetière unique

Contexte de fin

Toujours en usage

Paroisse Saint-Nicolas et Saint-Christophe

Statut Paroissial

Début 1791

Statut Militaire

Début 1888 Fin 1914

88SION01Nom **Cimetière paroissial**

Département VOSGES

Commune Saxon-Sion

Adresse Colline de Sion

Num. SRA 5449711AH

X : 928082 Y : 6818965

Début 1100 *precision 100*Fin 1868 *precision*

Superficie fouillée 13

Nbe Sep. fouillées 124

Commentaire

Cimetière d'origine médiévale avec plusieurs phases d'utilisation.

Statut Paroissial

Début 1000 Fin 1868

Table des illustrations

- Couverture **Fig. couv. plan** Plan du cimetière des *Trois Maisons* (Nancy) en 1825, S. Dosse, A.M.N., 4 N 160 - M. Dohr, Inrap
- Couverture **Fig. couv. lettre** Lettre du directeur du service des épidémies de l'Hôpital Général de Dijon datée du 18 juin 1822 (ACMO H DEP. 239 1 C art. 5) - R. Pinguet, Inrap
- 7 **Fig.1** Régions administratives du PCR - J. Maestracci, Inrap
- 15 **Fig.2** Régions du PCR - J. Maestracci, Inrap
- 17 **Fig.3** Formulaire de la base de données «Menu général» - S. alix, Inrap
- 18 **Fig.5** Formulaire «Site», onglet «Potentiel d'étude» de la base de données - S. Alix, Inrap
- 18 **Fig.4** Formulaire «Site», onglet «Description» de la base de données - S. Alix, Inrap
- 19 **Fig.6** Tableau «topographie», extrait, partie 1 - M. Dohr, Inrap
- 20 **Fig.7** Tableau «biologie», extrait - C. Fossurier, Inrap
- 21 **Fig.8** Tableau «taphonomie», extrait - C. Fossurier, Inrap
- 22 **Fig.9** Tableau «mobilier», extrait - C. Pillard, Inrap
- 23 **Fig.10** Localisation des sites répertoriés, Alsace - Recensement A. Péliissier, Archéologie Alsace et B. Dottori, Inrap ; SIG J. Maestracci, Inrap
- 24 **Fig.11** Plan de la ville de Cernay - D'après HIMLY, 1970 (p. 44)
- 25 **Fig.12** Plan de la ville de Thann - D'après HIMLY, 1970 (p. 68)
- 25 **Fig.13** Vue du couvent depuis le sud (crayon et aquarelle sur carton, 241x358 mm) - LEBERT 1787, D'après HIMLY, 1970 (p. 90-91)
- 26 **Fig.14** Plan du cimetière au nord du couvent et plan partiel de l'église conventuelle - 11 septembre 1778, Plume et lavis, 430x585 mm, A.D. 68 série H, Thann, A 5-10
- 26 **Fig.15** Les bâtiments conventuels transformés en fabrique d'indiennes par M. Robert vers 1830 (la chapelle est démolie) - Lithographie par Weibel-Comtesse à Neuchâtel (Musée de Thann), 305x420 mm
- 26 **Fig.16** Vue aérienne des bâtiments conventuels prise du nord-ouest - Inventaire, J.-Cl. Stamm, 79 68 359 XR
- 27 **Fig.17A** Vue aérienne du cimetière de Westhoffen - Géoportail
- 27 **Fig.17B** Cadastre napoléonien avec emplacement du cimetière de Westhoffen - Mairie de Westhoffen
- 27 **Fig.18** Vue du mur de clôture du cimetière - B. Dottori, Inrap
- 28 **Fig.19A** Vue de la sépulture - B. Dottori, Inrap
- 28 **Fig.19B** Détail du médaillon en place - F. Chenal, Inrap
- 29 **Fig.20** Localisation des sites répertoriés, Bourgogne - Recensement et SIG J. Maestracci, Inrap
- 30 **Fig.21** Implantation successives des cimetières paroissiaux de Mâcon (71) sur le plan Du Bois (1754)
D'après les travaux de G. Raymond, D. Barthélemy / DAO E. Belay, Inrap
- 30 **Fig.22** Implantations successives des cimetières paroissiaux de Mâcon (71) sur le plan de la ville actuelle
D'après les travaux de G. Raymond, D. Barthélemy / DAO E. Belay, Inrap
- 33 **Fig.23** Emplacement des opérations archéologiques citées à Beaune - J. Maestracci, Inrap
- 34 **Fig.24** Emplacement des sondages et des sépultures du diagnostic - S. Alix (fond de carte ville de Beaune)
- 35 **Fig.25** Vue générale du faubourg Saint-Jean d'après différents plans historiques. L'emprise du cimetière en 1826 est hachurée sur chaque plan.
A. Atlas général des routes de la Province de Bourgogne 1759-1780 - feuille n°120, A.D.C.D. : C 3883-3
B. Plan du cadastre napoléonien, Beaune, section f1, 1826 - A.D.C.D. : 3 P PLAN 57/8
C. Plan général de la ville de Beaune - Lithographié et publié par Cottelot 1858 (Gallica)
D. Etat des sections pour la parcelle concernée par le cimetière en 1826-1827 - 209, A.D.C.D. : 3 P ES 57-1/6, p. 9
- 36 **Fig.26** Registre de décès du cimetière de l'hôpital - A.C.M.O cote 5 MI 9 R78
- 37 **Fig.27** Nombre de décès à l'hôpital de Dijon - R. Pinguet
- 38 **Fig.28** Localisation des sites répertoriés Centre - Val-de-Loire - Recensement F. Capron, J. Livet, F. Tane, Inrap ; SIG J. Maestracci, Inrap
- 39 **Fig.29** Extrait du cadastre de Neuville-aux-Bois de 1834 figurant l'église avec au sud (entouré en rouge) la parcelle du cimetière clos en 1808
Archives départementales du Loiret
- 40 **Fig.30** Extrait du cadastre de Thésée de 1833 sur lequel est visible l'église médiévale à gauche, le «Grand Cimetière» au centre-droit et le cimetière contemporain en haut à droite. - Archives départementales du Loir-et-Char, d'après Chimier et al. 2020
- 42 **Fig.31** Inventaire des sépultures concernées par la présente étude et classées par site - Collectif, Inrap
- 43 **Fig.32** Proposition de typochronologie des inhumations modernes et contemporaines pour la région Centre-Val de Loire - Source Livet et al. à paraître; fig.16
- 44 **Fig.33** Localisation des sites répertoriés, Champagne-Ardenne - Recensement C. Paresys, C. Roms et SIG J. Maestracci, Inrap
- 45 **Fig.34** Liste des villes à nouveau consultées en 2020 - C. Paresys, Inrap
- 46 **Fig.35** Grand jardin de Saint-Remi - D'après Cellier 1612
- 46 **Fig.36** Cimetière et jardin de Saint-Remi - D'après Caillet 1825
- 47 **Fig.37** Eglises et cimetières de Reims - D'après Le Gendre 1775
- 49 **Fig.38** Décès dans la paroisse de Saint-Remi et les sections Lumière et Fléchambault (1791-1796) - C. Roms, Inrap

- 53 **Fig.39** Ancien cimetière Saint-Remi et cimetière du sud - D'après Brissart 1845
- 54 **Fig.40** Hôtel-Dieu, cathédrale et abbaye Saint-Denis - D'après Le Gendre 1769
- 56 **Fig.41** Plan des structures de la fouille du parvis de la Cathédrale de Reims - D'après Sindonino 2011, Inrap
- 59 **Fig.42** Plan de la ville de Reims en 1825 - D'après Caillet 1825
- 60 **Fig.43** Cimetière du Nord - D'après Caillet 1825
- 61 **Fig.44** Photographie aérienne du cimetière du Nord en 1923 - IGN
- 62 **Fig.45** Localisation des sites répertoriés, Franche-Comté - Recensement C. Méloche et SIG J. Maestracci, Inrap
- 63 **Fig.46** Localisation des sites répertoriés, Hauts-de-France - Recensement S. Oudry et SIG J. Maestracci, Inrap
- 66 **Fig.47** Localisation des sites répertoriés, Île-de-France - Recensement C. Buquet-Marcon, Inrap, E. Wermuth et A. Mayer, Eveha ; SIG J. Maestracci, Inrap
- 66 **Fig.48** Agrandissements successifs des limites de Paris - C. Buquet-Marcon, Inrap
- 67 **Fig.49** Sites référencés dans l'étude - C. Buquet-Marcon, SIG J. Maestracci, Inrap
- 69 **Fig.50** Carte incomplète des sites parisiens les plus importants et leurs dates d'utilisation - C. Buquet-Marcon, Inrap
- 71 **Fig.51** Localisation des sites répertoriés Lorraine - Recensement M. Dohr et SIG J. Maestracci, Inrap
- 72 **Fig.52** Epinal (88) Site des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Fouille 2000 - Plan des vestiges du deuxième état
M. Dohr et H. Duval à partir de Masquillier 2004, Inrap
- 76 **Fig.53** Plans du site de Marsal - Recherches V. Hadot
- 76 **Fig.54** Statistiques des décès de soldats à Marsal selon les registres paroissiaux et ceux des invalides (avec périodes de crise) - V. Hadot
- 77 **Fig.55** Localisation des sites de cimetières militaires identifiés - V. Hadot
- 78 **Fig.56** Bilan des inventaires et des tableaux - Collectif PCR
- 79 **Fig.57** Emplacement des sites répertoriés dans le nord est de la France - Fond de carte Global 30 Arc-Second Elevation (GTOPO30), USGS Products et
European catchments and Rivers network system (Ecrins), ©EEA <https://www.eea.europa.eu/legal/copyright>, assemblage Clément Féliu (Inrap) ; Collectif PCR
- 87 **Fig.58** Dijon «Pont des Tanneries», sépulture 511 de «0-1 an» inhumé en linceul et recouvert de chaux - C. Fossurier, Inrap

Les cimetières modernes «hors les murs» dans le nord-est de la France

Le PCR sur les cimetières de la fin de la période moderne dans le quart nord-est de la France est né à la suite de deux opérations archéologiques menées à Nancy et Dijon en 2010 et 2012. Ces sites d'inhumation créés au XVIII^e siècle et fermés au début du XIX^e siècle présentent en effet des caractéristiques communes et propres aux cimetières de cette période. Devant l'accroissement récent du nombre de fouilles de ce type sur l'ensemble du territoire français, il est apparu rapidement intéressant de procéder à des synthèses, et plus particulièrement, dans un premier temps, de faire le point sur ces cimetières de « transition », créations de la fin de la période moderne, sur une partie de la France (au départ les régions Grand Est et Bourgogne - Franche-Comté). Ce PCR regroupe donc des archéologues, des anthropologues, des historiens et une documentaliste. Les participants sont membres de l'Inrap, de Archéologie Alsace, d'Eveha ou de plusieurs universités, ainsi que des chercheurs appartenant à différents laboratoires ou musées (UMR, CNRS, LandArc, MahJ). Le projet termine en décembre 2020 sa deuxième année effective. Au cours de celle-ci, l'extension aux nouvelles régions intégrées au PCR a commencé : s'ajoutent aux régions Bourgogne - Franche-Comté et Grand Est, les Hauts-de-France, l'Île-de-France et le Centre-Val-de-Loire. Le PCR concerne désormais une période chronologique plus large qui s'étend du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle. À l'issue de l'année écoulée, les inventaires de sites sont relativement bien avancés sur les différentes régions. L'année 2021 permettra de les finaliser mais aussi de compléter les tableaux qui serviront de base aux futures synthèses.